

RAPPORT DE GESTION **2013**

Groupe Romande Energie

Unités

Monnaies

CHF	franc suisse
EUR	euro
mio	million
mrd	milliard

Puissance

kW	kilowatt	
MW	mégawatt	1 000 kW
MWe	mégawatt électrique	

Energie

kWh	kilowattheure	
MWh	mégawattheure	1 000 kWh
GWh	gigawattheure	1 million de kWh
TWh	térawattheure	1 milliard de kWh

Tension

kV	kilovolt	1 000 volts
----	----------	-------------

Capacité de transformation

kVA	kilovoltampère	
MVA	mégavoltampère	1 000 kVA

SOMMAIRE

1	MESSAGE A NOS ACTIONNAIRES	2
	Message du président du conseil d’administration et du directeur général	2
2	RAPPORT ANNUEL	5
	Gestion des risques	6
	Recherche et développement	6
	Evénements particuliers et nouveaux développements	7
3	GOVERNEMENT D’ENTREPRISE	15
	Structure du Groupe et actionariat	16
	Structure du capital	20
	Conseil d’administration	21
	Comité de direction	29
	Droits de participation des actionnaires	33
	Prise de contrôle et mesures de défense	33
	Organe de révision	34
	Politique d’information	34
4	RAPPORT SUR LES REMUNERATIONS	35
	Conseil d’administration	36
	Direction générale	37
	Autres avantages aux membres du conseil d’administration et de la direction générale	38
5	ETATS FINANCIERS	39
	Commentaires financiers du Groupe Romande Energie	40
	Chiffres clés consolidés	40
	Principaux événements financiers	41
	Comptes consolidés du Groupe Romande Energie	44
	Compte de résultat consolidé	44
	Compte de résultat global consolidé	45
	Bilan consolidé	46
	Tableau de flux de trésorerie consolidés	47
	Variations de capitaux propres consolidés	48
	Annexe aux comptes consolidés	49
	Rapport de l’organe de révision sur les comptes consolidés	85
	Comptes annuels de Romande Energie Holding SA	87
	Compte de résultat	87
	Bilan	88
	Annexe aux comptes annuels	89
	Proposition de répartition du bénéfice au bilan	92
	Rapport de l’organe de révision sur les comptes annuels	93

CALENDRIER

CONTACTS

MESSAGE A NOS ACTIONNAIRES

Guy Mustaki, président du conseil d'administration
Pierre-Alain Urech, directeur général

Etablie dans une vision à long terme, la stratégie d'entreprise du Groupe Romande Energie entend le doter des meilleurs atouts pour relever les défis que représente l'évolution des règles et enjeux du marché de l'énergie, tout en poursuivant son développement.

Une vision commerciale ambitieuse

L'année 2013 a marqué un tournant dans le déploiement de cette stratégie d'entreprise, avec la définition d'une vision d'affaires destinée à renforcer la position concurrentielle de notre Groupe. Cette dernière offre une seule et même démarche commerciale à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de Romande Energie, focalisée sur l'ambition de faire de notre société le partenaire romand de référence pour accompagner ses clients dans le contexte de transition énergétique actuel.

Cette vision commerciale porte sur l'ensemble des domaines d'activité considérés comme stratégiques pour faire évoluer nos affaires, telle la construction d'installations de distribution ou l'installation, chez nos clients, de panneaux solaires photovoltaïques et de systèmes de couplage chaleur-force. Ces domaines d'activité ont été regroupés en fonction de leurs spécificités « métiers » et « marchés » avant de se voir confier aux Unités d'affaires Energie et Réseaux ainsi qu'à Romande Energie Commerce. Une répartition qui a démontré la nécessité de créer une nouvelle Unité d'affaires, spécialisée dans les Services énergétiques. Opérationnelle depuis le 1^{er} janvier 2014, celle-ci gère l'ensemble

« L'atteinte des objectifs de notre stratégie d'affaires lance à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs du Groupe Romande Energie un défi opérationnel et commercial important. Nous savons qu'ils auront à cœur de le relever et nous leur en sommes reconnaissants. »

des prestations que nous proposons dans les domaines des énergies du bâtiment, de l'éclairage et des conseils et systèmes thermiques.

Priorité à la production d'origine renouvelable

Autre objectif stratégique majeur, le développement de la production d'électricité du Groupe, pour gagner en autonomie par rapport aux marchés de gros de l'électricité et conforter la sécurité d'approvisionnement de la Suisse en contribuant à l'évolution des modes de production induite par la stratégie énergétique fédérale 2050. Les actions en ce sens se sont poursuivies tout au long de 2013, avec la mise en service de plusieurs parcs solaires d'envergure, le lancement de nouveaux projets dans le photovoltaïque, l'hydraulique, la biomasse et la géothermie. A notre sens, le maintien et le développement de l'hydroélectricité, qui représente aujourd'hui le cœur de la production suisse, doit être une priorité pour les acteurs du secteur de l'énergie même si les conditions cadres et réglementaires lui sont actuellement défavorables. Dans cette logique, nous pouvons relever le démarrage d'importants chantiers destinés à augmenter le potentiel d'installations hydroélectriques existantes, comme celui initié fin 2012 à la centrale des Farettes à Aigle (VD) pour augmenter sa production de près de 70 %. La priorité est donnée à la production reposant sur les énergies renouvelables et aux projets que nous menons en Suisse. Nous sommes cependant également prêts à saisir des opportunités en France et en Allemagne, dans les domaines de l'éolien, du solaire et de l'hydraulique. La création de la société Romande Energie France SAS au début de l'année 2013 et sa première acquisition, la centrale hydroélectrique de Meyronnes (Alpes-de-Haute-Provence) en juillet, posent les premiers jalons de cette démarche. Par ailleurs, notre production représentant aujourd'hui moins de 20 % de l'énergie que nous distribuons, les achats de courant auprès d'entreprises productrices, dont Alpiq, et sur le marché de l'électricité constituent une activité fondamentale. C'est pourquoi, nous avons poursuivi, en 2013, notre processus d'optimisation de la gestion de notre portefeuille énergie, dans les limites de risques fixées par le conseil d'administration.



Toujours plus de performance « réseaux »

Ce sont à nouveau plus de CHF 50 millions qui ont été investis dans les réseaux du Groupe en 2013, dans un but d'entretien et de modernisation mais aussi d'adaptation progressive aux nouveaux modes de production, toujours plus décentralisés, et aux nouvelles attentes des clients, orientées vers la volonté de visualiser et maîtriser leurs consommations énergétiques. Parmi les projets qui ont mobilisé les équipes de l'Unité d'affaires Réseaux en 2013, il faut relever une importante démarche destinée à inscrire l'ensemble des activités de distribution dans une logique d'amélioration continue. Il s'agit d'optimiser les processus, de simplifier les canaux de communication avec les clients et de renforcer la culture de la performance, tout en accordant une attention constante à la sécurité. Ce projet, dont le déploiement va se poursuivre tout au long de l'année 2014, est parfaitement aligné sur nos objectifs de sécurité et de qualité d'approvisionnement. Il répond aussi à notre volonté de maîtrise des coûts et de leur impact sur les tarifs de l'électricité. Depuis 2010, cette orientation nous a d'ailleurs permis de diminuer la composante des tarifs de l'électricité (timbre) rémunérant l'activité de distribution.

Répondre aux nouvelles attentes

Le monde de l'énergie évolue rapidement et, avec lui, les attentes de nos clients. Pour y répondre, Romande Energie a poursuivi et enrichi en 2013 sa démarche en faveur de l'efficacité énergétique, par exemple en proposant aux clients un module de suivi de leurs consommations d'énergie en ligne, ou en partageant conseils et expériences sur sa plate-forme digitale dédiée, declics.romande-energie.ch. En parallèle, nous avons travaillé à l'élaboration d'une nouvelle offre d'électricité – les contrats Energies Libres – mettant l'accent sur la provenance géographique et le mode de production du courant et se doublant de solutions en faveur de l'efficacité énergétique. La philosophie et les principes des contrats Energies Libres feront l'objet d'actions de communication ciblées tout au long de l'année 2014. Autre priorité : poursuivre le développement d'offres innovantes représentant une réelle

plus-value pour le client tout en positionnant favorablement notre société dans la perspective d'une possible ouverture totale du marché.

Il s'agit donc d'opter pour une démarche proactive, comme nous l'avons fait en 2008 au moment de l'ouverture partielle du marché pour les clients consommant au moins 100 000 kWh par an, un segment de marché qui est désormais très actif tout au long de l'année et sur lequel Romande Energie se positionne très favorablement.

Participation

L'année 2013 fut synonyme d'une importante réorganisation au sein du capital de notre Groupe. En effet, en achetant une partie de ses propres actions détenues initialement par Alpiq, Romande Energie a porté sa participation à 9.95 % du capital. Cette opération, de l'ordre de CHF 80 millions, est considérée comme très attractive financièrement pour notre Groupe en raison de l'actuelle faible valorisation du titre en bourse et du modeste ratio « cours/valeur comptable » (*Price to book-value*).

Résultats financiers très positifs

Malgré un contexte énergétique toujours plus concurrentiel et des conditions-cadres encore incertaines, le Groupe Romande Energie clôture l'exercice 2013 sur un résultat net de CHF 68 millions et un chiffre d'affaires net de CHF 578 millions, quasiment stable par rapport à 2012 (- 0.3 %). L'EBIT affiche une hausse de 1.7 % pour s'établir à CHF 69 millions tandis que l'EBITDA enregistre une légère progression de 0.8 % par rapport à l'an dernier et s'inscrit à CHF 123 millions. En légère hausse également, les fonds propres du Groupe, qui atteignent près de CHF 2 milliards, constituent un indéniable atout pour la concrétisation de nos multiples projets dans les domaines des réseaux, de la production d'origine renouvelable et du développement de services énergétiques.

Stabilité du cours de l'action

L'action de Romande Energie Holding SA a clôturé l'année 2013 à CHF 1 065, sans changement par rapport au 31 décembre 2012 (CHF 1 065). Cette stabilité ne traduit pas la riche activité boursière de notre titre qui, en 2013, a fluctué entre CHF 1 000 (avril) et CHF 1 200 (novembre). Cette volatilité sur le cours de l'action reflète les incertitudes liées aux conditions-cadres du secteur énergétique.

Dividende 2013

La politique de dividende de Romande Energie vise un taux annuel de distribution (*Payout ratio*) stable, avec une orientation haussière à long terme. Le résultat opérationnel du Groupe étant très satisfaisant, le conseil d'administration propose à l'assemblée générale le versement d'un dividende ordinaire de CHF 30.- par action. Si l'assemblée générale valide les montants proposés, et compte tenu des actions en circulation, le montant total des dividendes versés s'élèvera à CH 30.8 millions.

Prêts à relever les défis

Alors que la Suisse fonde son avenir énergétique sur un nouveau paradigme et que grandit l'implication des citoyens dans les questions énergétiques, Romande Energie se positionne comme un partenaire responsable, ouvert et innovant. Notre Groupe affiche aussi ses ambitions en termes de qualité de service, de sécurité d'approvisionnement, de respect de l'environnement, de compétitivité et de rentabilité. L'excellence professionnelle, l'enthousiasme et la capacité à relever les défis qui l'animent nous permettent de considérer son avenir avec confiance.



Guy Mustaki
Président du conseil d'administration



Pierre-Alain Urech
Directeur général

Remerciements

Mes plus sincères remerciements vont à l'ensemble des membres du conseil d'administration pour la qualité de leur contribution à la marche des affaires du Groupe Romande Energie ainsi qu'au directeur général et à tous les membres de la direction qui, au quotidien, s'investissent sans compter en faveur du développement de nos activités. Ma reconnaissance va également à l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de Romande Energie dont les compétences, le professionnalisme et l'engagement constituent des facteurs clés de nos succès. Enfin, j'exprime ma gratitude envers le Conseil d'Etat, les communes et l'ensemble des actionnaires du Groupe pour la confiance et l'appui qu'ils lui renouvellent année après année.

Guy Mustaki, président du conseil d'administration

2 RAPPORT ANNUEL

1

Gestion des risques

Les principes de la politique de gestion des risques sont adoptés par le conseil d'administration. Le comité de direction a la responsabilité de maîtriser les risques selon la politique définie. Le risk manager s'assure de sa mise en œuvre au quotidien et présente un reporting semestriel à la direction et au conseil d'administration. Les risques sont identifiés et répertoriés en collaboration entre les différents services et l'équipe du risk management. En ce qui concerne les risques spécifiques liés à la gestion de l'énergie, un comité ad hoc se réunit une fois par mois et un reporting est présenté tous les trimestres au conseil d'administration. Le comité Finances et Audit préavise les deux rapports susmentionnés à l'attention du conseil d'administration.

Les risques financiers, y compris ceux qui sont liés au portefeuille énergie, sont gérés à l'aide de limites. Dans le cas des risques marchés spécifiques, des limites absolues ont

été mises en place. Les risques opérationnels sont suivis individuellement dans le but d'en diminuer la probabilité et les impacts financiers en cas de réalisation. L'évaluation de ces risques repose sur des estimations effectuées avec des spécialistes ainsi que sur des données historiques.

En 2013, la méthode d'identification des risques majeurs, traditionnellement basée sur une approche bottom-up, a été enrichie par une approche top-down suite à un travail d'identification et de qualification des risques perçus par le conseil d'administration et la direction. La confrontation des deux approches a permis d'assurer la cohérence de la perception des risques.

2

Recherche et développement

Romande Energie a pour tradition de soutenir des projets innovants des Hautes Ecoles et Universités romandes ayant un lien direct avec ses propres activités. 2013 n'a pas fait exception puisque nous avons décidé de collaborer à dix nouveaux projets qui rejoignent plusieurs études en cours. Ces projets de recherche et développement (R&D) portent essentiellement sur la conception de solutions en faveur de l'efficacité énergétique, sur l'optimisation des moyens de production reposant sur les énergies renouvelables et sur le développement des modes de stockage et du réseau intelligent.

Autant de thèmes susceptibles de connaître des déploiements au sein même de notre Groupe, au niveau de nos installations de production et de distribution ou sous la forme de prestations innovantes pour répondre aux nouvelles attentes de nos clients.

Par ailleurs, une importante réflexion menée en 2013 sur la gestion des actions de R&D au sein de Romande Energie et sur les besoins de ses différents métiers a permis de dégager un processus d'innovation qui sera mis en œuvre au cours du 1^{er} semestre 2014. Il aura pour objectifs d'optimiser nos efforts de R&D et de déployer le potentiel d'innovation du Groupe grâce à la mise en commun des connaissances et des compétences de l'ensemble de ses collaboratrices et collaborateurs.

3

Événements particuliers et nouveaux développements

3.1

Responsabilité Sociétale d'Entreprise

La stratégie 2011-2020 du Groupe Romande Energie souligne sa volonté de formaliser et renforcer son engagement en faveur du développement durable et d'affirmer sa position d'entreprise responsable auprès de l'ensemble de ses parties prenantes. Cette volonté s'est concrétisée en 2012 par un important travail de réflexion sur la Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) qui a permis d'identifier des enjeux clés et d'arrêter des engagements ainsi qu'un plan d'action sur cinq ans.

Avec la désignation d'un responsable RSE ainsi que des moyens et une structure dédiés, la mise en œuvre de ce plan d'action a pu aller de l'avant tout au long de l'année 2013. L'ensemble des services de Romande Energie ont été sensibilisés et mobilisés pour intégrer toujours plus les critères propres à une approche RSE dans leurs processus et projets tandis que se renforçaient les démarches internes en faveur de l'échange avec les clients et autres parties prenantes, de l'efficacité énergétique et du développement de la production reposant sur les énergies renouvelables.

Au rang des priorités pour 2014, l'établissement progressif d'un « bilan carbone », le renforcement de l'implication des collaboratrices et collaborateurs dans la démarche RSE ainsi que les multiples perspectives

exposées dans le tableau repris dans le cahier « Une année avec Romande Energie ».

Enfin, convaincus qu'une telle démarche est essentielle pour nous guider dans la mise en place d'un système de management environnemental et sociétal, constituant un plus pour l'ensemble de nos activités, nous avons d'ores et déjà initié une certification EcoEntreprise, avec pour objectif de l'obtenir dès 2015.

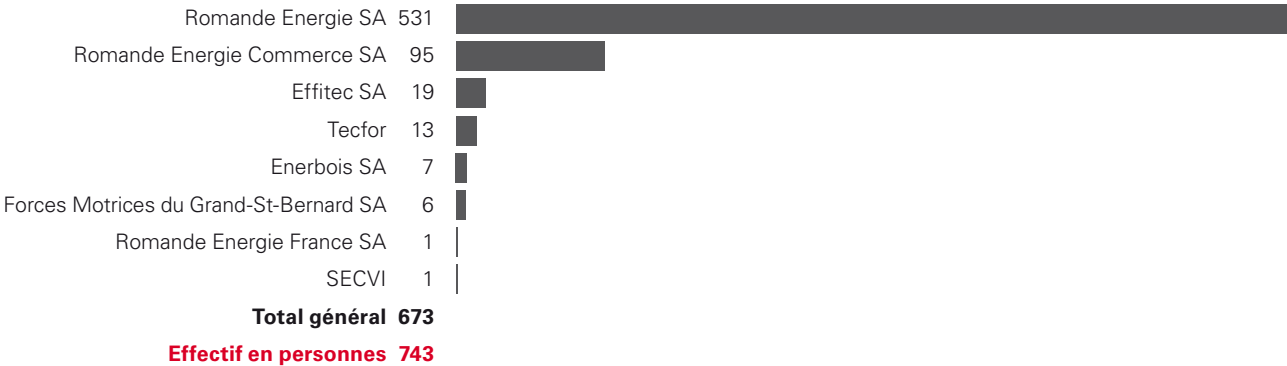
3.2

Politique des Ressources humaines, santé et sécurité

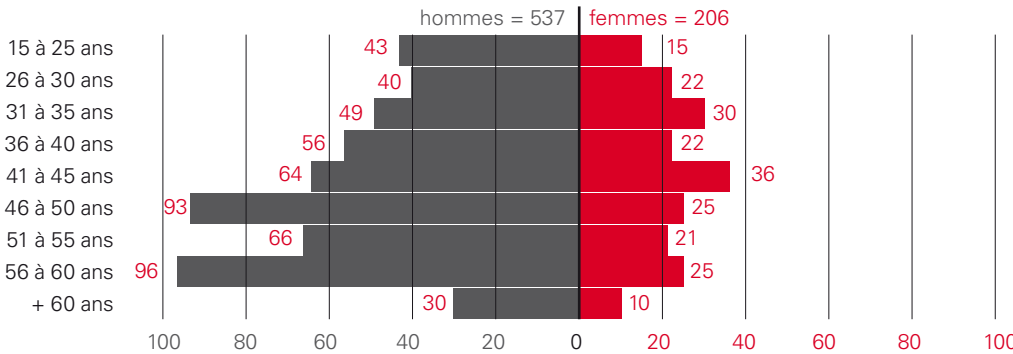
Gestion du changement

Le taux d'EPT moyen 2013 du Groupe Romande Energie est de 673. Les mouvements de personnel représentent 80 entrées, 85 sorties et 90 transferts internes sur l'ensemble de l'année. Ce dernier chiffre traduit notamment la concrétisation de la stratégie d'affaires du Groupe et son corollaire, le transfert d'activités entre les Unités d'affaires existantes ou vers la nouvelle Unité d'affaires Services énergétiques. Le département Ressources humaines a soutenu les Unités d'affaires et services dans leur réorganisation et mis en œuvre diverses mesures destinées à accompagner le changement.

Effectif moyen du personnel EPT (équivalents plein temps)



Répartition selon les tranches d'âge et le sexe



« REussir », enquête de satisfaction interne
Conduite au printemps 2013 par l’institut Qualintra auprès de toutes les sociétés du Groupe, l’enquête de satisfaction et de mesure de l’engagement « REussir » a enregistré un taux de participation exceptionnel de 86.4 %. Par rapport à l’enquête précédente (2010), l’ensemble des résultats sont en progression et ce, malgré les changements organisationnels intervenus et la complexification du marché dans lequel évolue Romande Energie. Cette démarche a toutefois permis d’identifier des axes de progression qui font l’objet d’un plan d’action conduit au sein des différents services : amélioration de la transversalité et de la communication entre les entités du Groupe ; accélération des prises de décision ; mise en œuvre d’une structure encore plus orientée vers les attentes des clients ; renforcement des compétences managériales dans le domaine de la gestion du changement ; développement des perspectives d’évolution au sein du Groupe.

Santé et sécurité au travail

La santé et la sécurité de ses collaboratrices et collaborateurs reste une priorité pour le Groupe qui, année après année, multiplie les actions de prévention et de contrôle dans ces domaines. En 2013, l’accent a tout particulièrement été mis sur la tenue de revues de sécurité régulières avec les membres de la direction, de l’encadrement et du management technique ainsi que sur des audits de chantiers et des audits et mesures de renforcement du concept de protection incendie des sites. Un concept de gestion des addictions a aussi été mis en œuvre avec des ateliers pratiques auxquels près de 90 % des collaboratrices et collaborateurs ont pris part. Des actions de communication ciblées ont encore été menées tout au long de l’année et un projet de renouvellement et d’optimisation des tenues de travail a été lancé. En ce qui concerne plus spécifiquement la prévention des accidents non professionnels et la santé au sens large du terme, il faut relever des campagnes de vaccination et de multiples opérations de prévention, dont une action de sensibilisation « stop tabac » et un bilan de santé et conseils.

Les multiples mesures déployées portent leurs fruits puisque la fréquence des accidents professionnels et non professionnels 2013 est en diminution par rapport à 2012. Continuer à baisser ces taux de fréquence et prévenir les maladies professionnelles n’en restent pas moins des objectifs prioritaires pour le Groupe qui prévoit des actions de prévention complémentaires pour 2014.

3.3 Services généraux

En octobre 2013, la Commune de Noville a délivré le permis de construire relatif au bâtiment du futur site Est de Romande Energie. Ce bâtiment devrait ouvrir ses portes à l’automne 2015 et permettre d’importants gains de synergie en regroupant les collaboratrices et collaborateurs de l’Unité d’affaires Réseaux aujourd’hui répartis sur plusieurs sites du Chablais et de la Riviera. De par sa conception Minergie-P pour la partie administrative et Minergie pour les ateliers, il sera parfaitement en phase avec la politique de Responsabilité Sociétale d’Entreprise du Groupe. Il représente un investissement total d’environ CHF 35 millions.

3.4 Gestion de la trésorerie

Le Service de la trésorerie a procédé en 2013 à l’implémentation d’une nouvelle application permettant de communiquer électroniquement avec les établissements bancaires, d’ordinateur à ordinateur. Ce logiciel récupère automatiquement des relevés bancaires et postaux, transfère des fichiers de paiement (par exemple aux fournisseurs) et reçoit des documents électroniques d’encaissement. Ce système totalement intégré au logiciel de trésorerie du Groupe a permis de franchir une étape décisive en direction d’une industrialisation totale des flux financiers. Seule la non-standardisation des messages échangés entre les établissements financiers empêche aujourd’hui un bouclage complet et automatisé des flux.

3.5 Politique d’achats

En 2013, notre Service achats a continué la mise en œuvre de sa politique envers les fournisseurs par l’établissement de contrats-cadres, notamment destinés à approfondir notre partenariat avec nos relations d’affaires et à intégrer de nouveaux critères concrétisant notre politique de Responsabilité Sociétale d’Entreprise. Des mesures de simplification et de limitation des tâches à faible valeur ajoutée ont aussi été mises en œuvre, induisant une diminution de la charge administrative, tant pour nos services que pour ceux de nos fournisseurs. Autant d’orientations qui permettent à Romande Energie de se hisser dans les meilleures pratiques pour cette activité.

3.6 Informatique

Au cours des dernières années, les tablettes et smartphones sont devenus des moyens privilégiés pour consommer de l’information ou réaliser des opérations en ligne. En 2013, le Service informatique a contribué à un important projet destiné à adapter les supports d’information et outils en ligne proposés par Romande Energie à cette nouvelle donne. Premières concrétisations de celui-ci : la mise à disposition sur les supports mobiles d’un outil permettant aux clients de suivre leurs consommations énergétiques dans un but de maîtrise de celles-ci ou encore l’accès à un éco-comparateur permettant d’identifier rapidement les appareils électroménagers présentant le meilleur rapport efficience/prix du marché. Ce déploiement mobile se poursuit en 2014 avec l’adaptation de l’Espace client en ligne et du site Internet de Romande Energie. Par ailleurs, le Service informatique a poursuivi, en 2013, ses efforts pour améliorer l’efficience énergétique de l’infrastructure IT du Groupe. Par exemple, des aménagements réalisés au sein de notre centre informatique permettent d’augmenter significativement son efficience. Enfin, conformément au plan stratégique IT, des projets majeurs ont été conduits pour la mise en œuvre de solutions informatiques standardisées et centralisées destinées à soutenir les métiers de l’entreprise dans l’amélioration de leurs processus clés et à renforcer leur relation client.

3.7 Communication

Stratégie digitale

Sites Internet, blogs, réseaux sociaux, autant de lieux digitaux fréquentés quotidiennement par un nombre croissant de clients et parties prenantes. Romande Energie se devait donc d’optimiser et renforcer sa présence digitale. En mars 2013 a été validée une stratégie destinée à rencontrer certains objectifs d’entreprise par le recours à des supports digitaux adaptés et par des contenus ciblés. Déclinée depuis l’été 2013, elle s’est notamment concrétisée par l’élaboration d’outils de référence, le suivi de l’e-reputation et la présentation de prestations et de projets du Groupe sur les réseaux sociaux. Un important travail de refonte du site Internet, fondé sur l’expérience utilisateur, a aussi été initié.

Marque Romande Energie

Le positionnement actuel de la marque Romande Energie a été défini en 2009. Depuis, le contexte énergétique global et la stratégie du Groupe ont évolué et l’ouverture du marché pour tous les clients pourrait intervenir au cours des prochaines années. Il convenait donc d’opérer une évaluation de la stratégie de marque à la lumière de ces différents facteurs. Réalisée en 2013, cette analyse a permis de recentrer et d’affiner les valeurs de la marque et leurs bénéfices pour les clients. La cohérence visuelle avec ces fondamentaux est assurée par une évolution de la charte graphique qui a été finalisée début 2014.

Les Explorateurs de l’Energie

Lancé en 2004, notre programme ludo-pédagogique, Les Explorateurs de l’Energie, a fait l’objet d’une réévaluation globale au début de l’année 2013, à laquelle une dizaine d’enseignants ont été associés. Cette opération a permis de moderniser le programme et de revoir son format afin qu’il réponde encore mieux aux attentes des 10-12 ans et des enseignants, tout en constituant un exemple fort de l’engagement sociétal de Romande Energie. Le programme s’articule autour du site Internet www.explorateurs-energie.ch et d’un grand concours intercollèges pour les classes de 8^{ème} année (HarmoS), le Challenge des Explorateurs de l’Energie. Non moins de 2 343 élèves, issus de tous les cantons romands, ont pris part à l’édition 2013 de ce dernier.

3.8 Conseil juridique, affaires réglementaires et audit interne

Conseil et veille juridique

Romande Energie a examiné les incidences de l’ordonnance contre les rémunérations abusives dans les sociétés anonymes cotées et, notamment, a préparé une révision partielle de ses statuts, aux fins de les adapter à cette nouvelle législation. Elle a en outre suivi les travaux législatifs relatifs à la stratégie 2050 de la Confédération et s’est déterminée à ce propos lors des différentes procédures de consultation. Les incidences possibles d’un accord bilatéral sur l’énergie avec les pays membres de l’Union européenne ont également été évaluées, en particulier s’agissant d’une éventuelle séparation juridique et fonctionnelle du gestionnaire de réseau de distribution. Au surplus, son Service juridique a conduit la procédure de fondation de sa filiale de droit français, ainsi que d’autres sociétés filles. Il a aussi accompagné l’étude pluridisciplinaire des différents projets d’acquisition d’installations de production qui se sont présentés au cours de l’année écoulée. Il s’est enfin chargé de défendre les intérêts de Romande Energie dans les procédures de recours relatives au parc éolien de Sainte-Croix et à d’autres aménagements de production.

Affaires réglementaires

La procédure en contrôle des tarifs timbre et énergie de 2009 a connu son épilogue : le Tribunal administratif fédéral a rejeté le recours d’un tiers et, partant, a confirmé la décision de la Commission fédérale de l’électricité du 16 avril 2012. Les premières informations à disposition sur la régulation dite « sunshine » ont été en outre examinées.

Audit interne

Outre les opérations de contrôles ordinaires, les travaux d’audit se sont concentrés en 2013 sur le suivi de la mise en œuvre des recommandations d’audits précédents.

3.9 Production

Les services compétents de l’Unité d’affaires Energie ont multiplié les démarches destinées à concrétiser l’objectif stratégique du Groupe Romande Energie portant sur le développement de sa propre production d’électricité. L’année 2013 a ainsi vu se réaliser ou s’initier de multiples projets dans le domaine de la production hydroélectrique et des nouvelles énergies renouvelables.

Développer la production des petites et grandes centrales hydrauliques
Au rang de ces projets, des chantiers d’optimisation de la production de centrales hydroélectriques existantes. Ainsi, les travaux de réhabilitation de la centrale des Farettes (Aigle/VD), dans lesquels nous investissons CHF 80 millions, permettront d’augmenter la production de l’installation de 70 % tout en améliorant son

intégration paysagère. Le projet en cours sur le site des anciens moulins de Rivaz (VD) a, quant à lui, pour objectif de multiplier par sept la production de la petite centrale hydroélectrique qui turbine les eaux du Forestay en exploitant une hauteur de chute 183 m, contre 63 m auparavant. Là aussi, une attention particulière a été apportée à la préservation du paysage en optant pour un forage dirigé souterrain sur une distance de 950 m, une première suisse pour cette technique innovante. Par ailleurs, Romande Energie est actionnaire (41 %) de la société des Forces Motrices Hongrin-Léman (FMHL) qui exploite le barrage sur l’Hongrin et la centrale de pompage-turbinage de Veytaux (VD). Cette société a poursuivi en 2013 l’impressionnant chantier d’extension de cet ouvrage de production destiné à porter sa puissance de 240 MW à 420 MW, avec une réserve de puissance de 60 MW.

Les installations de production de Romande Energie (état au 31.12.2013)

- Solaire
- 1

Bursins – Centre d’entretien RN
- 2

Corcelles – Salle polyvalente
- 3

Essertines – Salle polyvalente
- 4

Ecublens – Migros
- 5

Carrouge – Schröder
- 6

Morges – Romande Energie
- 7

Provence – Salle polyvalente
- 8

Puidoux – Chappuis
- 9

Chailly – Zone verte
- 10

Aigle – Collège des Petits Pois
- 11

Aigle – Novasalles
- 12

Genolier – Pavillon
- 13

Gimel – Collège du Marais
- 14

Gland – UICN
- 15

Thônex – Caran d’Ache
- 16

Renens – Collège du Léman
- 17

Ecublens – EPFL
- 18

Rolle – Romande Energie
- 19

Préverenges – Collège Voiles du Léman
- 20

Tolochenaz – Uvavins
- 21

Orbe – Technopôle
- 22

Grandson – Salle des quais
- 23

Vuarrens – Buffat
- 24

Froideville – Collège du Platane
- 25

Vevey – Collège des Crosets
- 26

Vionnaz – Ecole
- 27

Rolle – Collège du Martinet
- 28

Pully – Collège des Alpes
- 29

Vouvry – Centre de secours et incendie
- 30

Bussigny – Nestlé
- 31

Vouvry – Cycle d’orientation du Haut-Lac
- 32

Lucens – Isover
- 33

Orbe – VO RE-Nouvelable – Nestlé
- 34

Epautheyres – Blanchard
- 35

Echallens – Déchetterie La Clopette
- 36

Villars-le-Terroir – Glauser
- 37

Moudon – Brailard Fers
- 38

Le Mont-sur-Lausanne – Collège du Mottier C
- 39

Vevey – Collège Kratzer
- 40

Lignerolle – Petermann
- 41

Savigny – Déchetterie des Gavardes
- 42

Colombier – Loeffel
- 43

Ballens – Duperrex Frères
- 44

Seigneux – Vauthey

- Hydraulique
- 1

Vallorbe – La Dernier – Lac de Joux
- 2

Les Clées – L’Orbe
- 3

Montcherand – L’Orbe
- 4

Les Diablerets – Lac d’Arnon
- 5

Pont-de-la-Tine – La Grande Eau
- 6

Aigle – Les Farettes – La Grande Eau
- 7

Vouvry – Lac Tanay
- 8

La Peuffeyre – Les Avançons
- 9

FMS – Sembrancher
- 10

FGB – Bourg-St-Pierre
- 11

FMHL – Veytaux
- 12

Sonzier – Les Eaux du Pays-d’Enhaut
- 13

Taulan – La Baie de Montreux
- Petite hydraulique
- 1

La Sarraz – La Venoge
- 2

Rivaz – Le Forestay
- 3

Grancy – La Rise
- 4

Echichens – Haute-Pierre
- 5

Vers-l’Eglise – Les Fenilletz – La Grande Eau
- 6

Aigle – Mini-Farettes – La Grande Eau
- 7

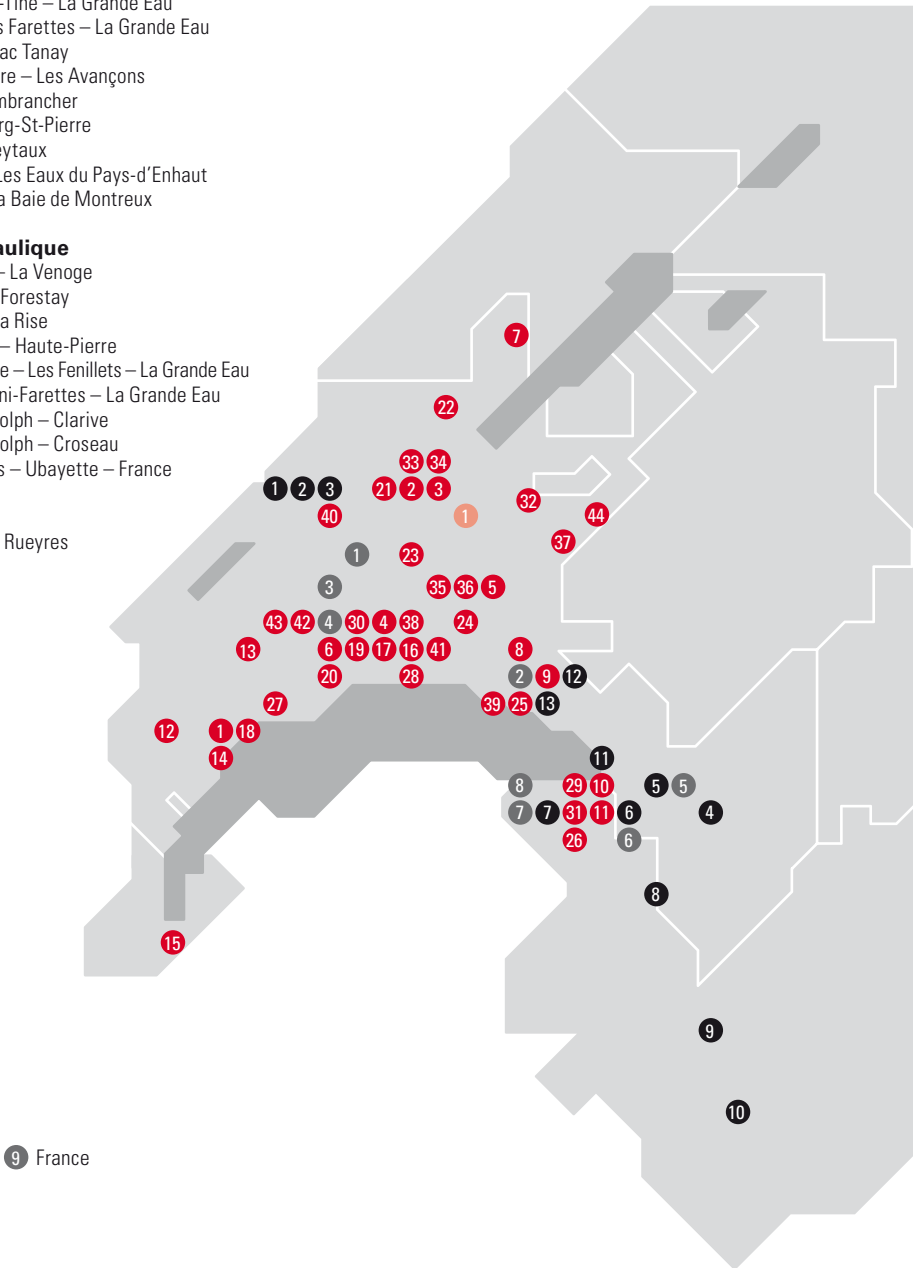
Saint-Gingolph – Clarive
- 8

Saint-Gingolph – Croseau
- 9

Meyrannes – Ubayette – France

- Biomasse
- 1

Enerbois – Rueyres



Nouveaux projets dans la géothermie et la biomasse
Déjà impliquée dans le projet de géothermie AGEPP (Alpine Geothermal Power Production), à Lavey-les-Bains (VD), Romande Energie est aussi devenue, au printemps 2013, partenaire (25 %) du projet de géothermie profonde de La Côte, Energeô, qui prévoit d’exploiter la chaleur naturelle du sous-sol de la région pour produire de la chaleur et de l’électricité. Par ailleurs, après avoir réalisé et mis en service en 2010 la plus grande centrale de biomasse sèche de Suisse romande, Enerbois à Rueyres (VD), nous nous sommes lancés en 2013 dans le projet Agrogaz portant sur la réalisation d’une centrale de biomasse humide sur le domaine agricole de notre partenaire, la famille Petermann à Lignerolle (VD). Une fois mise en service, à l’été 2014, cette installation produira près de 2.5 millions de kWh d’électricité par an ainsi que de la chaleur pour sécher les foin et alimenter le chauffage à distance de deux hameaux voisins.

44 parcs solaires d’envergure
Dans le domaine du photovoltaïque, Romande Energie privilégie les installations d’envergure pour des raisons de rendement et d’intégration. Elle en a mis plusieurs en fonction en 2013, en partenariat avec des entreprises ou des collectivités publiques, comme le parc solaire de 4280 m² réalisé avec vo energies et Nestlé sur les toitures du site Nespresso d’Orbe (VD) ou le parc solaire de 678 m² intégré aux toits du collège de Vionnaz (VS) dans le cadre des travaux de rénovation de ce bâtiment menés par la commune. Au 31 décembre 2013, 44 parcs solaires avaient été installés par Romande Energie, pour un investissement total de l’ordre de CHF 35 millions.

Eolien: études et processus en cours
En ce qui concerne l’énergie éolienne, nos équipes ont poursuivi le développement des projets propres à Romande Energie et des projets faisant l’objet d’un partenariat et dont nous assumons la conduite. Le canton de Vaud a adopté le Plan d’affectation cantonal (PAC) relatif au projet éolien de Sainte-Croix (VD) en mai 2013 et la commune a octroyé le permis de construire les six éoliennes quelques semaines plus tard, deux autorisations qui font actuellement l’objet de recours auprès du Tribunal cantonal. Par ailleurs, les études détaillées relatives à l’installation de 17 éoliennes sur les hauteurs de la Commune de Provence (VD) ont été menées à bien et le dossier relatif à la modification du Plan partiel d’affectation (PPA) est en cours d’examen préalable par les différents services cantonaux compétents. Une fois le dossier finalisé en tenant compte des remarques de ces derniers, il sera mis à l’enquête publique. Pour ce qui est du projet éolien de Troistorrents (VS) initié à l’été 2012, les études de faisabilité se sont poursuivies tout au long de l’année 2013 et un appareil de mesure de vent complémentaire a été installé en décembre. La confirmation de l’intérêt du site est attendue pour l’été 2014. Enfin, des analyses de faisabilité, dont des mesures de vent, sont également en cours pour le projet « Eoliennes de la Broye » (Chavannes-sur-Moudon et Vuillens/VD).

Premier pas dans la production hors de nos frontières
L’année 2013 a aussi été marquée par une première acquisition d’une centrale de production hors de nos frontières. Il s’agit d’une petite centrale hydroélectrique française d’une puissance installée de 1.8 MW située à Meyrannes (Provence-Alpes-Côte d’Azur). Acquisée par notre filiale Romande Energie France SAS créée début 2013, la centrale de Meyrannes constitue le premier maillon d’un parc de production que nous entendons développer en France et en Allemagne, dans les domaines de l’éolien et de l’hydraulique.

3.10 Portefeuille d’approvisionnement
Notre propre production d’électricité représentant moins de 20 % de l’énergie que nous distribuons, notre approvisionnement repose principalement sur l’acquisition de courant auprès de gros producteurs suisses, essentiellement via des contrats à long terme, ainsi que sur des achats à moyen et court termes sur le marché de l’électricité. Déployée tout au long de l’année 2013, la stratégie de gestion de notre portefeuille énergie vise à optimiser cette activité essentielle. Par une exploitation accrue des mécanismes et outils de marché, elle nous permet d’adapter toujours plus finement nos achats à la demande des clients et aux fluctuations de notre propre production, tout en limitant les risques financiers et d’approvisionnement. En augmentant notre compétitivité, cette démarche contribue aussi au processus de fidélisation de nos clients inscrits dans le marché libéralisé.

3.11 Réseaux

Stratégie de la performance
En 2013, nombre de collaboratrices et collaborateurs de l’Unité d’affaires Réseaux ont été mobilisés dans le cadre d’un projet stratégique destiné, d’une part, à inscrire l’ensemble des activités de distribution dans une logique d’amélioration continue et, d’autre part, à asseoir les démarches de maîtrise des coûts afin d’assurer la compétitivité du timbre de distribution à long terme. Les actions phares du projet: optimisation des processus; simplification de la relation avec le client; renforcement de la culture de la performance opérationnelle. Dans ce cadre, fédérer et valoriser les compétences et l’engagement des collaboratrices et collaborateurs est également essentiel. Sur le terrain, ce projet va notamment se traduire par un pilotage toujours plus fin des activités liées à l’extension et à la maintenance des réseaux. Cela permettra, entre autres, de répondre plus rapidement et plus précisément aux attentes et questions des clients en lien avec leur approvisionnement en énergie. Citons aussi, au rang des actions en cours, la création d’un portail sur Internet, offrant la possibilité de demander un raccordement au réseau 24 h/24.

Conduite du réseau 125 kV : un nouveau domaine de compétence
 Depuis le 18 décembre 2012, Romande Energie est responsable de la gestion et de la conduite du réseau haute tension, 125 kilovolts (kV), que notre entreprise ainsi que le Groupe E et les Services industriels de Lausanne avaient jusqu'alors déléguées à Alpiq. Ce nouveau service assuré par Romande Energie a nécessité des aménagements conséquents des infrastructures de communication et de commande ainsi qu'un élargissement de nos compétences métiers, ce réseau 125 kV étant directement connecté avec le réseau national de transport (très haute tension). Le bilan après plus d'une année est parfaitement concluant. A la satisfaction de piloter ce réseau, conformément aux attentes des sociétés électriques partenaires, et d'avoir relevé nombre de défis techniques, s'ajoute celle d'afficher des coûts de gestion et de conduite nettement moindres qu'auparavant.

Intelligence des réseaux

En 2013, Romande Energie a poursuivi le déploiement de son réseau en fibre optique sur la Riviera. Elle l'a également initié sur les zones de Morges (VD) et Rolle (VD) avant de le poursuivre dans d'autres régions. Ces liaisons optiques sont prioritairement destinées à assurer une communication intelligente entre nos différentes infrastructures de distribution afin d'optimiser la conduite de nos réseaux. Nous les proposons aussi à la location aux entreprises et communes désirant améliorer la qualité et la rapidité de leurs communications (téléphonie, informatique, Internet).

Par ailleurs, nous avons continué à participer aux travaux de l'association Smart Grid Suisse qui ont débouché, en février 2013, sur la parution d'un livre blanc. Par ses analyses et recommandations, ce document constitue la contribution d'une douzaine d'entreprises électriques, dont Romande Energie, à la définition des conditions-cadres pour le développement des réseaux intelligents au niveau suisse.

Renforcement du réseau de La Côte

Le plan directeur des réseaux de Romande Energie prévoit l'uniformisation des niveaux de tension utilisés sur sa zone d'activité, dans l'optique de renforcer la qualité de distribution tout en optimisant les coûts. Vu le développement économique et démographique de La Côte, nous menons depuis plusieurs années un projet destiné à y abandonner le niveau de tension 40 kV pour généraliser une tension de 125 kV. Conduit par Romande Energie en étroite collaboration avec les Services Industriels de Nyon (SIN) et la Société Electrique Intercommunale de la Côte (SEIC), ce vaste chantier devrait connaître son dénouement à l'été 2014. En effet, la construction de la nouvelle ligne 125 kV Gland-Vich a démarré en décembre 2013. Elle reliera le tronçon Rolle-Eysins au futur poste

électrique de Gland (VD) dont la construction, confiée à nos équipes, sera terminée en été 2014. Dernier élément de ce véritable puzzle technique, le nouveau poste électrique de La Longeraie, à Nyon (VD), qui sera mis en service en juillet 2014. Romande Energie assure le pilotage général du projet et participe activement à la réalisation d'une partie des ouvrages de SIN et SEIC.

Renouvellement du poste de Sonzier (VD)

Les travaux de renouvellement du poste de transformation de Sonzier, qui ont pris fin en octobre 2013, représentent un investissement de l'ordre de CHF 4.5 millions pour Romande Energie. Outre l'installation de nouveaux équipements moyenne tension et le remplacement des systèmes de contrôle-commande et de protection de l'installation, ce chantier a permis d'effectuer un changement de niveau de tension (de 10 à 20 kV) pour gérer l'augmentation de la charge induite par le développement de la Riviera. Pour garantir l'alimentation continue de nos clients, ces travaux ont été menés tout en maintenant en exploitation l'ensemble des installations de distribution et de production hydroélectrique de la région. Trois autres projets de renouvellement de poste électrique ont été initiés durant l'année 2013. Ils concernent les installations de Moudon (60 kV), de La Veyre (125 kV) et de Montcherand (40 kV). Les mises en service de ces ouvrages sont planifiées sur la période allant de fin 2014 à début 2016.

Partenariat avec les CFF dans le Nord vaudois

Un contrat de partenariat signé en 1998 avec les CFF portait sur la construction de la ligne CFF 132 kV Colombier-Vallorbe. Cet important chantier, mené par Romande Energie en sa qualité de bureau d'études, a abouti en novembre 2013, avec une mise en service de cette ligne CFF au terme de près de quinze années de démarches, d'études et de travaux. Dernier jalon de ce chantier de longue haleine, la réalisation par nos équipes de la ligne Grange-Neuve - Le Day, mise en service au printemps 2013.

3.12 Activités commerciales

Romande Energie Commerce, un exemple de partenariat réussi

Romande Energie Commerce est l'entité commerciale créée fin 2007 en partenariat avec une dizaine d'acteurs du secteur énergétique, publics et privés, qui en sont également actionnaires. Forte et stable, elle constitue aujourd'hui la plus grande société romande de commercialisation d'énergie, avec plus de 300 000 clients directs et un volume d'électricité vendu de l'ordre de 3 térawattheures (TWh). Depuis l'ouverture du marché de l'électricité pour les clients consommant au moins 100 000 kilowattheures (kWh) par an, sa clientèle est répartie sur les cantons romands, mais aussi sur plusieurs cantons alémaniques. Basée à Morges, Romande Energie Commerce est constituée d'une centaine de collaboratrices et collaborateurs, professionnels de la relation client, de la vente et du marketing. Grâce à son modèle de gestion déléguée, elle offre à ses actionnaires distributeurs l'opportunité de se concentrer sur leur métier de base, à savoir la gestion des réseaux.

Contrats Energies Libres: proximité, efficience énergétique et liberté d'engagement

En 2013, les équipes de Romande Energie Commerce ont travaillé à l'élaboration d'une offre valorisant la provenance géographique de l'électricité, tout en proposant conjointement au client une garantie quant à son mode de production ainsi que des outils pour maîtriser sa consommation. Une offre en phase avec les nouvelles orientations énergétiques prises par la Suisse et la volonté de consommation responsable affichée par toujours plus de clients.

C'est ainsi que le 1^{er} octobre 2013, Romande Energie Commerce a annoncé le lancement des contrats Energies Libres, déclinés en deux produits: Terre Suisse et Terre Romande. Terre Suisse est composé d'une électricité 100 % produite en Suisse et reflétant le mix de production national qui inclut 60 % d'énergie d'origine renouvelable tandis que Terre Romande est une énergie de provenance 100 % suisse romande et 100 % renouvelable, majoritairement produite par les centrales de Romande Energie. La provenance suisse de Terre Suisse et la provenance régionale et la composition 100 %

Réseaux des partenaires de Romande Energie Commerce SA

Romande Energie

Société fille

- Bas-Valais Energie SA

Partenaires

- SIE S.A., Service Intercommunal de l'Electricité (Chavannes-près-Renens, Crissier, Ecublens, Renens)
- Lausanne (en consortium, uniquement pour les clients éligibles)
- Bussigny
- Pully
- Romanel-sur-Lausanne
- Belmont-sur-Lausanne
- Paudex
- Forces Motrices de l'Avançon SA



3

GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

renouvelable de Terre Romande sont certifiées par TÜV SÜD. Si les deux produits sont doublés de prestations et d'outils en faveur de l'efficacité énergétique, le package proposé pour Terre Romande est naturellement plus étoffé.

Au 1^{er} janvier 2014, Terre Suisse a succédé à Volta simple en tant que produit de référence, tout en maintenant la stabilité des tarifs entre 2013 et 2014 et en apportant des garanties complémentaires sur le lieu et la nature des centrales engagées pour produire l'électricité. Terre Suisse est proposé par défaut lorsque le client n'exprime pas explicitement un autre choix, car il est synonyme de la réalité énergétique en Suisse et correspond non seulement à nos engagements mais également à ceux d'une grande partie de notre clientèle.

Chacun a néanmoins la possibilité de changer de produit à tout moment. Et celui qui préfère opter pour une électricité n'offrant aucune garantie quant à sa provenance ou à son mode de production peut opter pour le tarif standard.

Les contrats Energies Libres représentent une façon radicalement nouvelle de vendre de l'électricité en Suisse et, à ce titre, il est normal et constructif qu'ils suscitent des questions. Nous nous appliquons à y répondre par une communication transparente et renforcée.

Promotion de l'efficacité énergétique

Encourager et accompagner les efforts faits par nos clients pour maîtriser leurs consommations énergétiques fait partie de nos priorités depuis plusieurs années. Dans ce cadre, nous avons poursuivi, en 2013, le déploiement du programme DÉCLICS. Tout d'abord en ouvrant de nouveaux horizons à notre exposition itinérante par son installation au sein des entreprises optant pour « La Semaine DÉCLICS », notre programme de sensibilisation à l'efficacité énergétique sur les lieux de travail. Ensuite, en faisant vivre le blog www.declics.romande-energie.ch, contenant une foule de conseils, d'échanges d'expérience et d'informations.

L'année 2013 a aussi marqué le lancement de l'éco-comparateur développé en partenariat avec Topten, organisme de promotion de l'efficacité énergétique en Suisse, qui permet d'identifier rapidement les appareils électro-ménagers présentant le meilleur rapport efficacité/prix du marché, outil également accessible depuis un smartphone. Autres exemples de nouvelles fonctionnalités offertes à nos clients, le module lancé le 1^{er} novembre qui permet de suivre ses consommations via l'Espace client en ligne ou la plate-forme en ligne Energybox (www.energybox.ch) proposant des tests pour évaluer et améliorer l'efficacité énergétique de son foyer.

Vers un marché ouvert pour tous les clients ?

La perspective d'une éventuelle ouverture du marché pour tous les clients nous stimule à améliorer constamment la qualité de service offerte à notre clientèle, à proposer des offres et outils résolument en phase avec ses nouvelles attentes et à appréhender tout nouveau projet en privilégiant le point de vue du client.

Cette vision a prévalu lors de la conception de notre Espace client en ligne. Accessible 24h/24 et 7j/7, il permet à chacun de réaliser la plupart de ses opérations en quelques clics et se montre donc particulièrement adapté aux modes de gestion et de consommation actuels. Ce sera aussi le cas de notre nouveau site Internet dont la mise en ligne interviendra à l'été 2014. Ce projet, initié à fin 2013, a débuté par une analyse fine de l'expérience utilisateur, de façon à adapter la structure et les contenus aux besoins des principaux visiteurs du futur site. Par ailleurs, de gros efforts ont été consentis pour simplifier et clarifier les données reprises sur nos factures ou pour renforcer l'accessibilité à la solution de e-facture.

Enfin, parce que l'amélioration de nos processus internes représente aussi une plus-value pour nos clients, nous avons lancé en avril 2013 un important projet de CRM (Customer Relationship Management), autrement dit, de gestion de la relation client. En offrant à Romande Energie une vision exhaustive des interactions qu'elle a avec chacun de ses clients (vente, marketing, service, etc.), cet outil informatique va lui permettre de développer un service sur mesure et toujours plus performant.

Un positionnement favorable dans le marché libéralisé

Alors que le marché est ouvert depuis le 1^{er} janvier 2009 pour les clients consommant au moins 100 000 kWh par an, Romande Energie confirme sa volonté de s'y positionner de manière significative, par des offres compétitives et un accompagnement professionnel.

Nos équipes de vente mettent en effet tout en œuvre pour écouter les attentes spécifiques et y répondre rapidement et efficacement. En 2013, nous avons d'ailleurs développé un portail en ligne entièrement dédié aux besoins des entreprises et des collectivités, leur permettant, entre autres, de visualiser leurs consommations d'électricité, leurs courbes de charge ainsi que l'historique de leurs factures. Un outil très appréciable pour optimiser la gestion quotidienne de leur consommation électrique.

Alors que ce marché libéralisé est devenu très concurrentiel, nous nous réjouissons de la fidélité à Romande Energie affichée par la grande majorité de nos clients professionnels et institutionnels éligibles tout comme de voir de nouveaux clients nous accorder leur confiance. Avec pour résultat à fin 2013, un renforcement de notre position dans le marché libéralisé, tant en nombre de clients qu'en volume d'électricité commercialisée. La stratégie commerciale relative à ce segment de clients affichant un bilan très positif, nous continuons à l'appliquer en 2014.

Chez Romande Energie, le gouvernement d’entreprise est guidé par les valeurs phares que constituent la transparence et la loyauté. Cette approche est de nature à créer de la confiance auprès de l’ensemble de nos parties prenantes. Les principes de gouvernement d’entreprise de Romande Energie aspirent en outre à soutenir une profitabilité durable et à protéger les intérêts de nos actionnaires, clients et partenaires.

1 Structure du Groupe et actionnariat

L’essentiel de l’activité du Groupe consiste en la production, la distribution, la vente d’énergie électrique et les services énergétiques.

1.1.1 Structure opérationnelle du Groupe Romande Energie

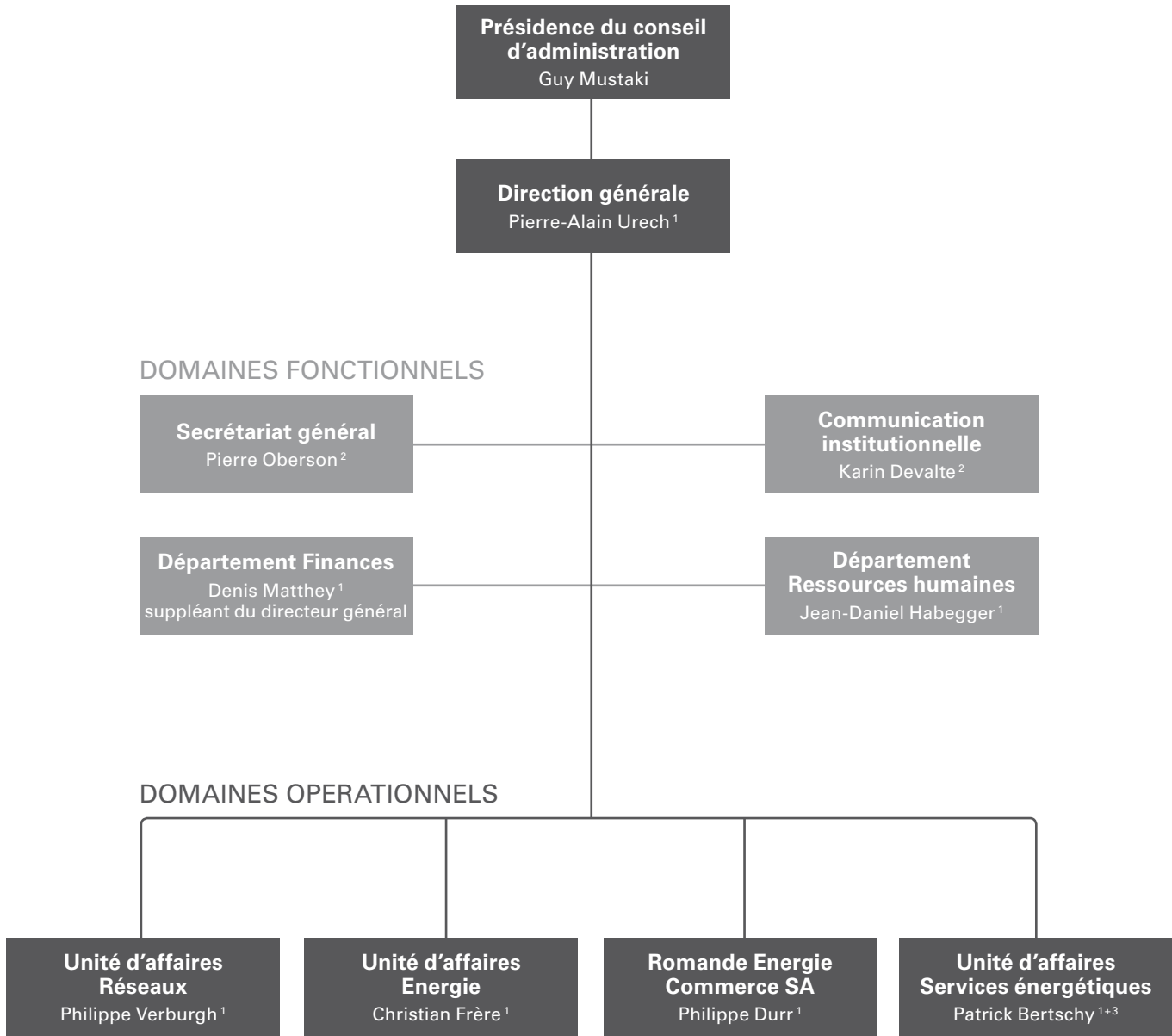
Au 31 décembre 2013, la structure opérationnelle du Groupe Romande Energie était composée de trois domaines opérationnels, à savoir l’Unité d’affaires Réseaux, l’Unité d’affaires Energie et Romande Energie Commerce, ainsi que de quatre domaines fonctionnels, à savoir le département Finances, le département Ressources humaines, le Secrétariat général et le Service communication institutionnelle. A compter du 1^{er} janvier 2014, un nouveau domaine opérationnel a été créé: l’Unité d’affaires Services énergétiques. Depuis cette date, l’organigramme du Groupe se présente comme illustré ci-contre.

1.1.2-Structure juridique du Groupe Romande Energie
1.1.3 Romande Energie Holding SA, dont le siège est à CH-1110 Morges, rue de Lausanne 53, est la société faîtière du Groupe Romande Energie. Ses titres sont cotés à la SIX Swiss Exchange, à Zurich, sous le numéro de valeur 2.560.733 et le code ISIN CH 0025607331. Elle a été fondée en 1901 sous la raison sociale de Compagnie vaudoise des Forces motrices des lacs de Joux et de l’Orbe. Elle a été cotée dès ses origines à la Bourse de Lausanne. Après déduction des actions propres détenues, sa capitalisation boursière était de CHF 1.093 milliard au 31.12.2013. Romande Energie Holding SA n’a pas d’activité opérationnelle. Romande Energie Holding SA est la seule société du Groupe dont les titres sont cotés en bourse. La liste des sociétés qui font partie du périmètre de consolidation de Romande Energie Holding SA au 31.12.2013 figure dans la note 35 de l’annexe aux comptes consolidés, en page 83 du présent document.

Le Groupe Romande Energie satisfait aux prescriptions légales et réglementaires applicables en Suisse en matière de gouvernement d’entreprise. Le présent rapport sur le gouvernement d’entreprise est conforme à la Directive du 29 octobre 2008 concernant les informations relatives à la « Corporate Governance » de SIX Exchange Regulation, dont il reprend la numérotation. Il tient en outre compte du Code suisse de bonne pratique pour le gouvernement d’entreprise (édition 2007). Des informations supplémentaires sont contenues dans le rapport sur les rémunérations (ci-après, p. 35). Sauf indication contraire, les informations qui suivent se rapportent à la situation qui prévalait au 31 décembre 2013.

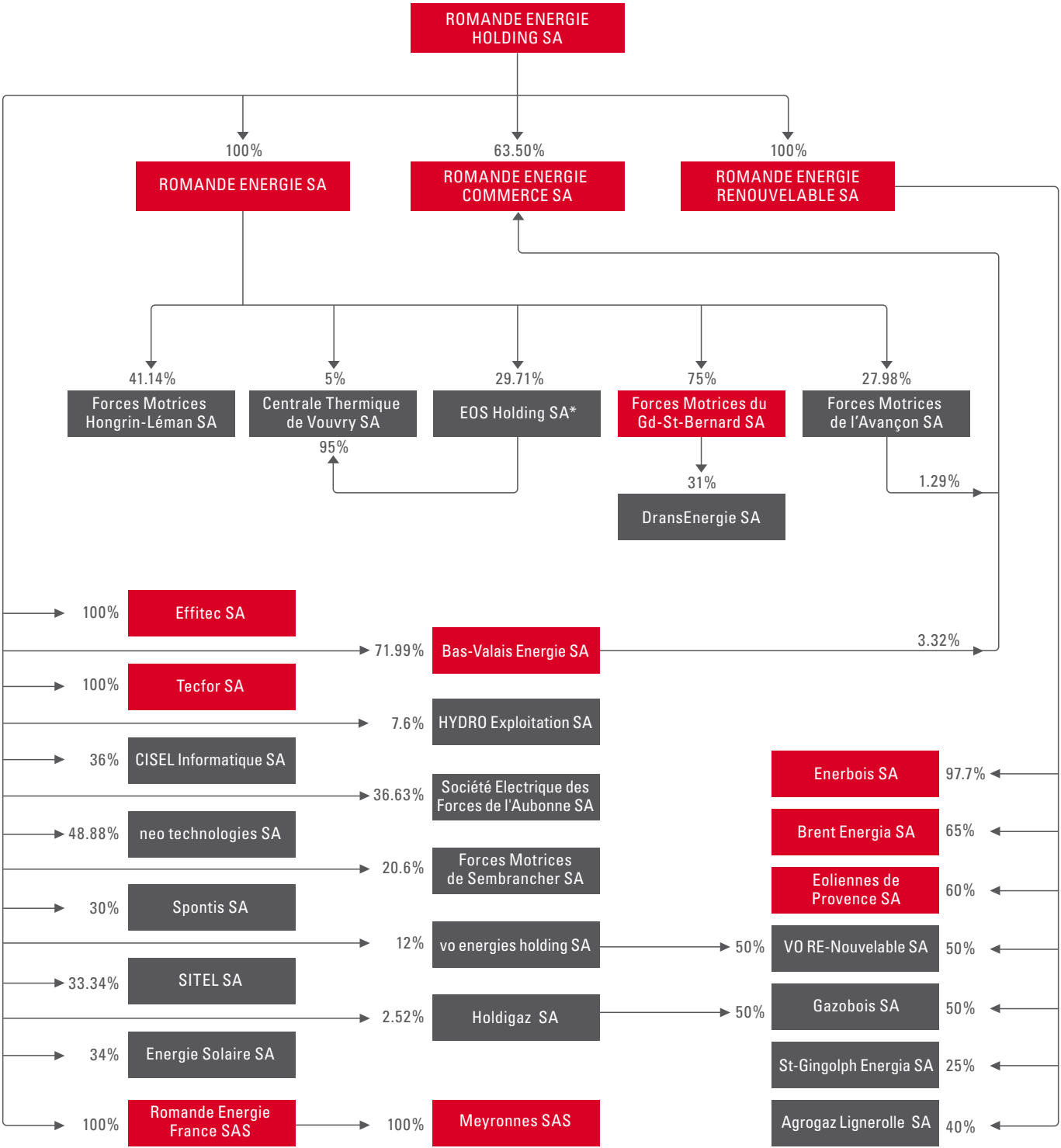
En date du 31 mars 2014, l’organe de révision, Ernst & Young SA, a émis une attestation selon laquelle, à son avis, le rapport sur le gouvernement d’entreprise et les rémunérations répond aux exigences formelles de la directive concernant les informations relatives au « Corporate Governance » et que, durant sa review, il n’y a pas constaté d’effet qui l’amènerait à conclure que les informations publiées ne sont pas complètes ou présenteraient des erreurs significatives.

Organigramme opérationnel du Groupe Etat au 1^{er} avril 2014



1 Membre de la direction générale
2 Membre de la direction générale élargie
3 Entrée en fonction: 1^{er} semestre 2014

Structure juridique du Groupe
Etat au 1^{er} avril 2014



* EOS Holding SA détient une participation de 31.38 % à Alpiq Holding SA

Participation supérieure à 50 %

Participation inférieure ou égale à 50 %

ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

Société faîtière du Groupe Romande Energie, dont les titres sont cotés à la bourse SIX Swiss Exchange, à Zurich. Détention de participations, d'immeubles et de droits de la propriété immatérielle

ROMANDE ENERGIE SA

Société opérationnelle du Groupe. Production hydraulique conventionnelle d'électricité, détention et gestion de réseaux de distribution, gestion de portefeuilles d'énergie, services énergétiques et fourniture de services aux sociétés du Groupe

ROMANDE ENERGIE COMMERCE SA

Société de partenaires. Commercialisation d'électricité et gestion de la clientèle des Gestionnaires de Réseaux de Distribution (GRD) partenaires

ROMANDE ENERGIE RENOUVELABLE SA

Société dédiée aux nouvelles énergies renouvelables. Détention de participations et d'actifs dans les domaines de la production éolienne, photovoltaïque, de biomasse, de petite hydraulique et de géothermie

EOS Holding SA

Gestion de la participation à Alpiq et du projet de centrale au gaz naturel à Chavalon (VS). Détention de participations à des sociétés actives en France et en Allemagne dans la production éolienne

Forces Motrices Hongrin-Léman SA

Détention de l'aménagement de pompage-turbinage d'Hongrin-Veytaux

Centrale Thermique de Vouvry SA

Développement d'un projet de centrale à cycle combiné au gaz naturel de 400 MW sur le site de Chavalon (VS)

Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA

Détention de l'aménagement hydroélectrique du lac des Toules-Pallazuit (VS)

DransEnergie SA

Prestations de maintenance d'aménagements hydro-électriques et de réseaux de distribution. Prestations de services pour les tiers

Bas-Valais Energie SA

Société issue de la fusion en juin 2012 de la Société Electrique du Bas-Valais SA et de la Société électrique de Champéry – Val-d'Illiez SA. Détention de réseaux de distribution et de l'aménagement hydroélectrique du lac Tanay-Vouvry

Forces Motrices de l'Avançon SA

Détention et gestion de réseaux de distribution, détention et exploitation des aménagements hydroélectriques La Peuffeyre-Sublin et Benjamine, multimédia

Effitec SA

Contrôle des installations électriques intérieures

Tecfor SA

Forages géothermiques et géotechniques

HYDRO Exploitation SA

Prestations de maintenance d'aménagements hydroélectriques

CISEL Informatique SA

Société informatique commune à Romande Energie, Groupe E et Alpiq

neo technologies SA

Société informatique commune à Romande Energie, Ville de Lausanne et Commune de Lutry

Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA

Détention et exploitation de réseaux de distribution et de l'aménagement hydroélectrique sur l'Aubonne, commercialisation d'énergie électrique, installations électriques intérieures et multimédia

vo energies holding SA

Détention et exploitation de réseaux de distribution et d'aménagements hydroélectriques sur la Jougne et l'Orbe, commercialisation d'énergie électrique, réseau de distribution de gaz naturel, installations électriques intérieures et multimédia

Spontis SA

Société commune à Romande Energie, BKW, Groupe E et Ville de Lausanne. Standardisation, supply chain et gestion de la logistique pour ses partenaires

SITEL SA

Société contrôlée par upc cablecom Sàrl. Détention de télé-réseaux et multimédia

Forces Motrices de Sembrancher SA

Détention d'un aménagement hydroélectrique sur la Dranse

Holdigaz SA

Détention et exploitation de réseaux de distribution de gaz naturel, techniques du bâtiment et services énergétiques

Energie Solaire SA

Solutions solaires thermiques

Enerbois SA

Détention et exploitation d'une usine de production d'électricité, de chaleur et de pellets à partir de sous-produits du bois

Brent Energia SA

Détention d'un aménagement hydroélectrique à Brent

Eoliennes de Provence SA

Partenariat avec la Ville de Zurich (ewz). Développement d'un projet de parc éolien à Provence

St-Gingolph Energia SA

Exploitation de la force hydraulique du réseau d'eau potable de St-Gingolph

Gazobois SA

Joint venture avec Holdigaz SA. Développement d'un projet de méthanisation du bois

VO RE-Nouvelable SA

Joint venture avec vo energies holding SA. Détention et développement d'ouvrages de production à partir de nouvelles énergies renouvelables

Agrogaz Lignerolle SA

Détention d'une centrale de production électrique à partir de biomasse humide

Romande Energie France SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Détention et acquisition de participations à des sociétés de production électrique renouvelable en France

Meyronnes SAS

Société par actions simplifiée de droit français. Détention d'un aménagement hydroélectrique sur l'Ubaye, Alpes-de-Haute-Provence

Alpiq Holding SA

Société née en 2008 du rapprochement d'Atel et EOS, ainsi que des actifs suisses d'EDF. Production en Suisse et à l'étranger, trading et commercialisation d'énergie, services énergétiques

1.2 Actionnaires importants

Au 31 décembre 2013, les actionnaires importants suivants étaient inscrits au registre des actions de Romande Energie Holding SA:

au 31 décembre 2013		
Etat de Vaud *	440047 actions *	38.60 %
Communes vaudoises *	160155 actions *	14.05 %
Banque Cantonale Vaudoise **, Lausanne	38831 actions **	3.41 %
Romande Energie Holding SA, Morges	113437 actions	9.95 %
Groupe E SA, Fribourg	66080 actions	5.80 %
BKW Energie AG, Berne	57019 actions	5.00 %
Holdigaz SA, Vevey	28737 actions	2.52 %
Solde négociable en bourse	235694 actions	20.67 %
Total	1140000 actions	100 %

* Liés par une convention portant sur des droits de préemptions réciproques
** Dont 9 900 actions liées par la convention portant sur des droits de préemptions réciproques

2 Structure du capital

2.1 Capital

Le capital-actions ordinaire de Romande Energie Holding SA est de CHF 28.5 millions, divisé en 1 140 000 actions nominatives d’une valeur nominale de CHF 25.– chacune. Il existe un capital autorisé de CHF 10.125 millions. Romande Energie Holding SA ne dispose pas de capital conditionnel.

2.2 Capital autorisé

Le conseil d’administration dispose d’un capital autorisé de CHF 10.125 millions, divisé en 405 000 actions nominatives d’une valeur nominale de CHF 25.– chacune, qui a été renouvelé par décision de l’assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2012. Sa durée est limitée au 25 mai 2014. Il est prévu d’en demander le renouvellement à l’assemblée générale ordinaire de 2014. Aux termes de l’art. 6 des statuts, les conditions et modalités de souscription de ce capital autorisé sont les suivantes: «...Le conseil d’administration décide du prix et du mode de libération (libération en espèces, par compensation, par apport en nature ou par reprise de biens). Le conseil d’administration peut exclure le droit de souscription préférentiel des actionnaires et l’attribuer à des tiers lorsque les nouvelles actions sont utilisées pour l’acquisition d’entreprises, de parties d’entreprises, de participations ou de nouveaux projets d’investissements dans le domaine électrique ou dans des secteurs connexes ou pour financer de telles transactions ou, enfin, pour la participation des collaborateurs. »

1.3 Participations croisées

Romande Energie Holding SA n’a pas connaissance de participations croisées, de part et d’autre, dépassant 5% du capital ou de l’ensemble des actions avec droit de vote. En particulier, elle ne détient pas d’actions de ses actionnaires importants, soit Groupe E SA, à Fribourg, Banque Cantonale Vaudoise, à Lausanne, et BKW Energie AG, à Berne. Elle n’a pas non plus de représentations réciproques dans les conseils d’administration de sociétés cotées. Toutefois, Romande Energie Holding SA détient 2.52 % du capital de Holdigaz SA, laquelle détient 2.52 % du capital de Romande Energie Holding SA. Il sied en outre de préciser que Romande Energie SA, société filiale de Romande Energie Holding SA, détient une participation de 29.71 % dans EOS Holding SA, laquelle détient 31.38 % d’Alpiq Holding SA. Monsieur Guy Mustaki, président du conseil d’administration de Romande Energie Holding SA, est président du conseil d’administration d’EOS Holding SA et membre du conseil d’administration d’Alpiq Holding SA. Monsieur Jean-Yves Pidoux, membre du conseil d’administration de Romande Energie Holding SA, est également membre du conseil d’administration d’EOS Holding SA, en qualité de délégué de la Ville de Lausanne, et membre du conseil d’administration d’Alpiq Holding SA. En outre, Monsieur Michael Wider, membre de la direction générale du groupe Alpiq, est membre du conseil d’administration de Romande Energie Holding SA.

2.3 Modifications du capital au cours des trois derniers exercices

Le capital n’a pas connu de modification au cours des trois derniers exercices.

2.4-2.5 Actions, bons de participation et de jouissance

Le capital-actions est formé uniquement d’actions nominatives. Toutes les actions ont les mêmes droits sociaux et patrimoniaux. Il n’y a pas de restrictions à la transmissibilité des actions. Aucun bon de participation ou de jouissance ni obligation convertible ne sont dus à la société. La répartition du bénéfice net par l’assemblée générale est libre, sous réserve de l’art. 24 des statuts, lequel dispose, en reprenant partiellement l’art. 671 du Code des obligations, que: «Cinq pour cent du bénéfice de l’exercice sont affectés à la réserve générale jusqu’à ce que celle-ci atteigne vingt pour cent du capital-actions. Sont aussi affectés à cette réserve, même lorsqu’elle atteint la limite légale: 1. après paiement des frais d’émission, le produit de l’émission des actions qui dépasse la valeur nominale tant qu’il n’est pas affecté à des amortissements ou à des buts de prévoyance; 2. le solde des versements opérés sur des actions annulées, diminué de la perte qui aurait été subie sur les actions émises en leur lieu et place. » Comme Romande Energie Holding SA est une société holding, l’al. 2, ch. 3, et l’al. 3 de l’art. 671 du Code des obligations ne lui sont pas applicables.

2.6.1 Restrictions de transfert et inscription des « Nominees »

- Les règles applicables en la matière sont les suivantes:
- il n’y a pas de restriction de transfert des actions nominatives;
 - les personnes physiques et morales sont enregistrées avec droit de vote sans limite;
 - les inscriptions à titre fiduciaire sont enregistrées sans droit de vote;
 - les autorisations générales d’inscription sont acceptées;
 - la société n’imprime pas de demandes d’inscription;
 - la société n’imprime plus de certificats physiques;
 - nominee SIS (NS): sans inscription au Registre des actions;
 - AREG-data compatible (transmission électronique).

Variation des fonds propres					
En milliers de CHF					
	Capital-actions	Réserve générale	Réserve pour actions propres	Bénéfice au bilan	Total des fonds propres
Solde au 1 ^{er} janvier 2011	28500	5859	19849	510975	565183
Bénéfice net				80990	80990
Dividende payé				-27445	-27445
Solde au 31 décembre 2011	28500	5859	19849	564520	618728
Bénéfice net				150446	150446
Dividende payé				-27446	-27446
Solde au 31 décembre 2012	28500	5859	19849	687520	741728
Bénéfice net				117360	117360
Acquisitions d’actions propres			79227	-79227	
Dividende payé				-27717	-27717
Solde au 31 décembre 2013	28500	5859	99076	697936	831371

3 Conseil d’administration

Le conseil d’administration de Romande Energie Holding SA, qui œuvre simultanément comme conseil d’administration de Romande Energie SA, définit la stratégie du Groupe, exerce la haute surveillance sur la mise en œuvre de cette dernière et exerce la haute direction du Groupe. De par son règlement d’organisation, il a formé en son sein trois comités spécialisés.

3.1 Membres du conseil d’administration

Le conseil d’administration est composé de onze membres:

Nom	Année de naissance	Depuis	Terme du mandat	Tâches au CA	Tâches dans les comités
Guy Mustaki *	1960	2005	2016	Président	Président Stratégie et Corporate Development
Wolfgang Martz	1954	2003	2014 **	Vice-président	Président Nominations et Ressources humaines
Laurent Ballif *	1951	2007	2016	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Laurent Balsiger *	1970	2013	2016	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Christian Budry	1957	2003	2014 **	Administrateur	Président Finances et Audit
Paola Ghillani *	1963	2009	2015	Administratrice	Membre Finances et Audit
Bernard Grobéty	1950	2002	2014 **	Administrateur	Membre Finances et Audit
Jean-Jacques Miauton	1951	1997	2014 **	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development
Jean-Yves Pidoux *	1956	2007	2016	Administrateur	Membre Nominations et Ressources humaines
Alphonse-Marie Veuthey *	1965	2011	2014	Administrateur	Membre Finances et Audit
Michael Wider	1961	2012	2014 **	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development
Démission en 2013					
Daniel Schmutz *	1943	1992	2013	Administrateur	Membre Stratégie et Corporate Development

* Administrateur désigné par le Conseil d’Etat (art. 762 CO et 16 des statuts)
Le terme du mandat est de la compétence du Conseil d’Etat
** Le terme du mandat résulte de l’entrée en vigueur de l’ordonnance fédérale contre les rémunérations abusives (Lex Minder)



Guy Mustaki *

Président

Docteur en droit de l'Université de Lausanne. Brevet d'avocat.

Me Mustaki pratique le barreau et est professeur à l'Université de Lausanne (droit de l'entreprise, droit des sociétés et gouvernement d'entreprise) depuis 1991.

Me Mustaki siège au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2005 et préside le Groupe depuis le 19 mai 2006. Il préside le comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, il est président d'EOS Holding SA, à Lausanne, membre du conseil d'administration d'Alpiq Holding SA, à Lausanne, dont il préside le comité des Nominations et rémunérations, administrateur et membre du comité de direction de Grande Dixence SA, à Sion, et président du comité de pilotage du projet de nouveau palier hydroélectrique sur le Rhône, à Bex-Massongex.

Il siège en outre aux conseils d'administration de Lausanne Palace SA, à Lausanne, de Société immobilière du Château d'Ouchy SA, à Lausanne, de Vavite Holding SA, à Lausanne, et de de Rahm & Cie SA, à Lausanne, ainsi qu'aux conseils de la Fondation pour le Centre du droit de l'entreprise de l'Université de Lausanne (Cedidac), à Chavannes-près-Renens, de la Fondation Théodora, à Lonay, de la Fondation Chassot et Guex pour l'éthique médicale, à Lausanne, et de la Fondation du Théâtre du Jorat, à Mézières. Il est également membre du Conseil économique du canton de Vaud.

Wolfgang Martz

Vice-président

Ingénieur agronome EPFZ.

Après un premier emploi de quatre années dans l'aide au développement, en Afrique, M. Martz œuvre au sein du groupe Nestlé, dans le secteur laitier (Nestec), pendant quatre ans, puis continue sa carrière en tant que partenaire dans une société de consultance en gestion durant quatre ans. Il est nommé directeur général du groupe Minoteries en avril 1990, poste qu'il occupera jusqu'en 2005. Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA depuis 2003, M. Martz en est devenu le vice-président en 2004. Il préside le comité Nominations et Ressources humaines et participe à toutes les séances du comité Stratégie et Corporate Development.

Dans le domaine électrique, il est membre du conseil de Romande Energie Commerce SA et d'EOS Holding SA, à Lausanne.

M. Martz est président du conseil d'administration de La Construction Services SA, à Yverdon-les-Bains, de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, à Lausanne, de SOCIM Société Coopérative Immobilière Montreux, à Montreux, vice-président de Saline de Bex SA, à Bex, ainsi que du CRPM Centre Romand de Promotion du Management, à Lausanne, et membre du conseil d'administration de Schenk Holding SA, à Rolle.

M. Martz est en outre vice-président de l'Union patronale suisse et de la Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie.

Laurent Ballif *

Licencié en sciences politiques de l'Université de Lausanne. Diplômé en management du sport de l'Institut de hautes études en administration publique, à Lausanne.

M. Ballif a commencé sa carrière en tant que journaliste à l'Est-Vaudois, à Montreux. Il a ensuite été durant près de vingt ans entraîneur de natation à Vevey, puis dirigeant dans cette activité avec une formation d'entraîneur national. Actif en politique depuis le milieu des années 80, M. Ballif a été secrétaire cantonal du Parti socialiste vaudois durant sept ans, avant d'occuper le poste de secrétaire général de l'IDHEAP de 1995 à 2000. Déjà député au Grand Conseil vaudois depuis 1994, il est élu municipal de Vevey en 2001, puis syndic en 2006, et se consacre depuis lors exclusivement à ses mandats politiques.

Il est entré au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA lors de l'assemblée générale ordinaire 2007. Il fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

M. Ballif est président du conseil de la Fondation Vevey, ville d'images, et est membre des conseils de la Caisse intercommunale de pension et de la Fondation des Arts et Spectacles de Vevey.



Laurent Balsiger *

Diplôme d'ingénieur en génie rural de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Certificat en administration publique de l'Institut de hautes études en administration publique, à Lausanne.

De 1994 à 2000, M. Balsiger a été ingénieur en environnement au sein d'ESA Consultores (Honduras), Sulzer Chemtech et CSD Ingénieurs Conseils SA. Il a ensuite exercé la fonction de chef des services de la Direction des travaux et des Services industriels de la Ville de Pully de 2001 à 2013. Depuis le 1^{er} juin 2013, il est directeur de l'énergie du canton de Vaud.

M. Balsiger siège au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA depuis 2013. Il est membre de son comité Nominations et Ressources humaines.

En marge de ses activités professionnelles, il est conseiller de paroisse et conseiller communal à Epalinges.

Christian Budry

Licencié en sciences économiques et sociales de l'Université de Fribourg. Diplôme fédéral d'expert-comptable.

M. Budry a débuté son parcours professionnel chez Ernst & Young SA, en tant qu'auditeur, puis partner responsable de l'audit pour la Romandie et responsable pour la Suisse du marché « Manufacturing, Technology & Energy » (1983-2001). Par la suite, il a été directeur des finances et membre du comité de direction de Bobst Group à Prilly de 2001 à 2011.

Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA depuis 2003, il préside le comité Finances et Audit depuis le 1^{er} janvier 2005.

Dans le domaine électrique, il est membre du conseil d'administration et du comité d'audit d'EOS Holding, à Lausanne. Il siège en outre aux conseils d'administration de PubliGroupe SA, à Lausanne, dont il préside le comité d'Audit, de la Caisse de pensions de l'Etat de Vaud, à Lausanne, ainsi que de CFO Solutions SA, à Lausanne, et de Techdata, à Berne, sociétés qu'il préside, de Giovanna Holding SA, à Montreux, de Gonthier & Schneeberger, à Lausanne, et du groupe formé des sociétés Chanadela SA, Cadris SA, Cofidep SA, à Boncourt, et Domofen SA, à Courgenay. Il préside encore la Fondation Novandi, à Boncourt, et est membre du conseil de Greenbrix Fondation de placement, à Genève. Depuis février 2014, il préside le conseil d'administration de la société Groux arts graphiques SA, au Mont-sur-Lausanne.

Il est enfin membre du Conseil communal d'Oron.



Paola Ghillani *

Diplôme en pharmacie de l'Université de Lausanne. Diplôme IMD en International General Management for Executive. Diplôme IMD en International Program for Board Management.

Mme Ghillani commence sa carrière chez Ciba/Novartis. Après avoir passé la première partie de sa vie professionnelle dans les multinationales, elle devient, en 1999, CEO de la Fondation Max Havelaar, un des principaux acteurs du commerce équitable. Durant la même période, elle est membre du conseil d'administration de FLO International (Fair Trade Labelling Organisations) dont elle assure la présidence de 2001 à 2005. En 2005, Mme Ghillani crée sa propre entreprise, Paola Ghillani & Friends SA, active dans le conseil en stratégie et gestion d'entreprise ainsi que dans la promotion et la mise en place concrète du développement durable et de l'éthique dans l'économie.

Mme Ghillani fait partie du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA, ainsi que de son comité Finances et Audit depuis 2009.

Mme Ghillani siège aux conseils d'administration de la Fédération des coopératives Migros, à Zurich, d'Helvetia Holding AG, à St-Gall, de Transitec Ingénieurs-Conseils SA, à Lausanne, au Comité international de la Croix-Rouge (CICR), à Genève, au Conseil de la Fondation des Chênes, à Vandœuvres, et est membre de comités d'experts de fonds de placement durables.



* Désigné par le Conseil d'Etat du canton de Vaud



Bernard Grobéty

Expert diplômé en finance et controlling.

Jusqu'à mi-2009, M. Grobéty occupait le poste de directeur général adjoint, secteur finances, du groupe Vaudoise Assurances. C'est dans ce groupe (dès 1972) que M. Grobéty a accompli la plus grande partie de sa carrière. Il est administrateur de sociétés depuis sa retraite du groupe Vaudoise.

M. Grobéty est entré au conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA en 2002 et siège au sein de son comité Finances et Audit. Il est également membre du conseil de Romande Energie Commerce SA.

En plus de sa fonction de juge au Tribunal d'arrondissement de Lausanne, il siège aux conseils d'administration du Fonds de compensation de l'assurance vieillesse et survivants à Genève (jusqu'au 31.12.2013), de Hotela Assurances SA, à Montreux, de la Fondation La Source, à Lausanne, de Coopérative romande de cautionnement PME, à Pully, ainsi que de Parking des Hôpitaux SA, à Lausanne. Il est en outre président de Loginco, coopérative du logement pour l'industrie et le commerce, à Lausanne. Il est également membre de Coopérative vaudoise de cautionnement hypothécaire CVCH, à Pully, et de Coopérative vaudoise de promotion du cautionnement CVC, à Pully.



Jean-Jacques Miauton

Formation commerciale, avec une spécialisation dans les aciéries en Italie.

M. Miauton a accompli la plus grande partie de sa carrière dans les groupes Miauton et CRH Gétaz Holding (anciennement Gétaz Romang à Vevey) qu'il a dirigés en tant que directeur général. Depuis 2008, M. Miauton a acquis et développé un groupe de micromécanique et de sous-traitance pour l'horlogerie, Swiss Madeness Solutions Group SA, à La Chaux-de-Fonds et dans le Jura, dont il est administrateur et directeur général. Il a également créé la société A+M Miauton Concept SA, à Lausanne, spécialiste des containers de stockage, de déchets, bâtiments modulaires, outillage, visserie et machines.

Membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA depuis 1997, il fait partie du comité Stratégie et Corporate Development. Il siège en outre au conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA.

M. Miauton est membre des conseils d'administration de CDM Hôtels et Restaurants SA, à Lausanne, Codethic SA, à Genève, Maison Planzer Transports SA, à Satigny, Giovanna Holding SA, à Chailly, Patrimoine Gérance SA, à Neuchâtel, Bionéo SA, à Boncourt, et Star Industrial Holding, à Jersey.



Jean-Yves Pidoux *

Docteur en sociologie et anthropologie de l'Université de Lausanne.

M. Pidoux a été professeur associé à la Faculté des sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne. Il a également siégé au sein du conseil de fondation et du comité directeur de Pro Helvetia, fondation suisse pour la culture.

M. Pidoux est député au Grand Conseil vaudois depuis 2002. Il a été conseiller communal à Lausanne de 1998 à 2006, avant d'être élu conseiller municipal de la Ville de Lausanne, directeur des Services industriels, en 2006.

Il est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA depuis l'assemblée générale 2007 et fait partie du comité Nominations et Ressources humaines.

En sa qualité de directeur des Services industriels lausannois, il est membre des conseils d'administration de plusieurs sociétés dans lesquelles la Ville de Lausanne détient une participation directe ou indirecte (EOS Holding SA, à Lausanne, Alpiq Holding SA, à Lausanne, Grande Dixence SA, à Sion, Hydro Exploitation SA, à Sion, Forces Motrices Hongrin-Léman SA, à Château-d'Oex, Gaznat SA, à Vevey, Romande Energie Commerce SA, à Morges, Boisy TV SA, à Lausanne, Cadouest SA, à Prilly, Forces motrices de l'Aboyeu SA, à Collonges, Petrosvibri SA, à Vevey, SI-REN SA, à Lausanne, LFO SA, à Lausanne, Swissgas, à Zurich, et Transports Publics de la Région Lausannoise SA, à Renens). Il est en outre administrateur de l'Etablissement cantonal d'assurances, à Pully, et membre des conseils de la Fondation pour l'art dramatique et de l'Orchestre de chambre de Lausanne.



Alphonse-Marie Veuthey *

Licencié en droit de l'Université de Fribourg. Brevets d'avocat et de notaire.

Me Veuthey pratique en Valais comme avocat depuis 1994 et comme notaire depuis 1995.

Il siège au conseil de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2011. Il est membre du comité Finances et Audit.

Me Veuthey préside le conseil d'administration de Bas-Valais Energie SA, à Vouvry, et est membre du conseil d'administration de Romande Energie Commerce SA, à Morges.

Il est en outre membre de la Fondation André Manzini, à Aigle.

Me Veuthey a été député au Grand Conseil valaisan de 1997 à 2009, après avoir été suppléant de 1993 à 1997. Il a présidé la Commune de Vionnaz de 2000 à 2012.



Michael Wider

Licencié en droit et titulaire d'un Master of Business Administration de l'Université de Lausanne.

M. Wider a commencé sa carrière au sein des Entreprises Electriques Fribourgeoises (EEF). En 1997, il devient membre de la Direction générale, en qualité de responsable des finances et des fonctions de support. En 2001, il est responsable de la fusion des entreprises EEF/ENSA (Electricité Neuchâteloise SA), devenues Groupe E. Puis, engagé par Energie Ouest Suisse en 2003, il est responsable du projet de restructuration de la société. De 2004 à 2007, il en est le Chief Operating Officer avant de devenir directeur Energie en 2007. Lors du rapprochement Atel-EOS, il devient en 2009 directeur Generation du groupe Alpiq.

M. Wider est membre du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA depuis l'assemblée générale des actionnaires 2012. Il siège au comité Stratégie et Corporate Development.

M. Wider est en outre membre du conseil d'administration des entreprises de l'industrie électrique Hydro Exploitation SA, à Sion, Kernkraftwerk Gösgen-Däniken AG, à Däniken, et Nant-de-Drance SA, à Finhaut, sociétés qu'il préside, ainsi que Kernkraftwerk Leibstadt AG, à Leibstadt, Swissgrid SA, à Laufenbourg, Grande Dixence SA, à Sion, et Centrale Thermique de Vouvry SA, à Vouvry.

Il est enfin membre du comité de swisselectric, à Berne.



Pierre Oberson

Secrétaire du conseil d'administration (hors conseil)

Licencié en droit de l'Université de Fribourg. Brevet d'avocat. Diplôme de l'Advanced Management Program de Schweizer Kurse für Unternehmensführung/Universität St.Gallen.

M. Oberson a débuté sa carrière en 1999 en tant que conseiller juridique d'un Conseiller d'Etat fribourgeois, avant de rejoindre le cabinet d'audit et de conseil international KPMG en 2003, en qualité de sous-directeur. Entré au service du Groupe Romande Energie en 2008, en tant que responsable du service juridique, il est devenu secrétaire général dudit Groupe et secrétaire (hors conseil) du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de Romande Energie SA en septembre 2012.

M. Oberson est membre des conseils d'administration de Romande Energie Commerce SA, à Morges, Bas-Valais Energie SA, à Vouvry, Romande Energie Renouvelable SA, à Morges, et Eoliennes de Provence SA, ainsi que du conseil de la Fondation de prévoyance Romande Energie.

Il est en outre membre de la commission des affaires juridiques de l'Association des entreprises électriques suisses (AES).

Remerciements

Le conseil d'administration remercie ici Monsieur **Daniel Schmutz**, qui a atteint la limite d'âge statutaire à l'assemblée générale 2013, après avoir participé activement aux travaux du conseil d'administration depuis 1992. Homme de consensus, M. Schmutz a rendu d'éminents services à la société en lui apportant sa très vaste expérience de la chose publique et du monde économique.

Monsieur **Laurent Balsiger** lui a succédé au sein du conseil.



Daniel Schmutz

3.3 Election et durée de mandat

En vertu des art. 762 CO et 16 des statuts, six des onze membres du conseil d'administration sont désignés par le Conseil d'Etat vaudois, dont deux sont des représentants des communes vaudoises actionnaires. Le terme de ces mandats est de la compétence du Conseil d'Etat.

Les cinq autres membres du conseil d'administration sont élus individuellement par l'assemblée générale des actionnaires pour des mandats qui étaient, jusqu'en 2013, de trois ans. Avec l'entrée en vigueur de l'ORAb, ces mandats sont devenus annuels.

Il n'est pas prévu d'échelonnement des mandats ou d'élections par séries.

Les membres du conseil sont rééligibles, mais le mandat d'administrateur prend fin au plus tard à l'assemblée générale ordinaire de l'année au cours de laquelle l'administrateur atteint l'âge de 70 ans.

A son tour, le conseil d'administration nomme son président, son vice-président, les membres et présidents des comités et son secrétaire.

Avec l'ORAb, le président du conseil et les membres du comité chargé des rémunérations seront nommés par l'assemblée générale.

3.4 Organisation interne

En général

Le conseil d'administration se réunit en séances d'une demi-journée, en principe au moins cinq fois par année. En 2013, le conseil d'administration s'est réuni à huit reprises pour des séances d'une durée approximative de trois heures et une fois à l'occasion d'un séminaire d'une journée. Le suivi des affaires, la réflexion stratégique, l'étude des possibilités de production et d'approvisionnement complémentaires aux possibilités actuelles du Groupe, la conclusion de partenariats stratégiques et le développement de nouvelles activités ont été au centre du travail du conseil d'administration.

Les membres du conseil d'administration participent assidûment aux séances du conseil comme aux séances des comités auxquels ils appartiennent.

Le règlement d'organisation confère à chaque comité du conseil d'administration un rôle, des tâches et des responsabilités. Les comités n'ont pas de compétence décisionnelle (cf. cependant les exceptions ci-après sous comité Nominations et Ressources humaines et sous comité ad hoc). Ils siègent plusieurs fois par an, en fonction des objets et des préavis à donner au conseil. Les membres des différents comités reçoivent les documents dans des délais qui leur permettent de préparer les délibérations. Le directeur général et les directeurs concernés assistent en principe aux séances, de même que, ponctuellement, le ou les expert(s) interne(s) ou externe(s) mandaté(s) sur des points particuliers.

Comité Stratégie et Corporate Development

Le comité est constitué du président du conseil, de deux membres et du vice-président du conseil. Il se réunit normalement quatre à six fois par an (six fois en 2013). Il est présidé par le président du conseil d'administration. La durée moyenne des séances est de trois heures. Le comité est notamment chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets stratégiques suivants :

- situation du marché électrique et environnement économique ;
- stratégie du Groupe, notamment dans les domaines de la commercialisation, de la distribution, de la production électrique et du développement de nouvelles activités ;
- développement de partenariats stratégiques ;
- actionnariat ;
- relations avec l'Etat de Vaud et les communes desservies ;
- tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

En 2013, le comité Stratégie et Corporate Development a continué d'étudier diverses possibilités d'approvisionnement en énergie électrique, en propre ou à travers EOS Holding SA ou Alpiq.

Le suivi des participations stratégiques, les alliances et rapprochements avec d'autres partenaires stratégiques ont à nouveau constitué un point important de ses réflexions, de même que les investissements dans la production à partir d'énergies renouvelables. Le comité a en outre étudié le lancement de nouveaux produits dans le domaine de la cogénération et de la thermique. Enfin, il a traité la question du rachat d'une deuxième tranche d'actions propres Romande Energie Holding SA dont Alpiq avait décidé de se dessaisir.

Comité Finances et Audit

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement quatre à six fois par an (sept fois en 2013). La durée moyenne des séances est de trois heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets suivants :

- les hypothèses budgétaires, le budget, le plan d'investissements et le plan financier à moyen terme (PMT) ;
- l'état de la trésorerie ainsi que les règles de placement ;
- le controlling et les instruments internes de contrôle ;
- le management du risque, en particulier la politique de risque en matière d'achats et de ventes d'énergie en gros ;
- le choix de l'organe de révision, le programme et l'étendue de son mandat, et ses éventuelles missions particulières ; à cet égard, le comité s'entretient directement avec l'organe de révision ; il analyse les « management letters » et assure le suivi des éventuelles remarques qui y figurent ;
- les propositions de bouclage (notamment, en 2013, les corrections de valeurs induites par les opérations de restructuration d'Alpiq) et le projet de rapport de gestion ;
- les projets de révision des statuts et du règlement d'organisation ;
- tout autre objet que le conseil d'administration décide de lui soumettre.

En outre, le comité approuve, sur proposition de la direction, le programme annuel d'audit interne et traite les rapports qui lui sont présentés par l'auditeur. Le comité peut ordonner d'autres audits.

Comité Nominations et Ressources humaines

Le comité est composé de quatre membres et se réunit normalement quatre à six fois par an (six fois en 2013).

La durée moyenne des séances est de deux heures.

Le comité est chargé de rapporter et de préavisier, à l'intention du conseil d'administration, sur les objets qui concernent :

- la composition du conseil d'administration de Romande Energie Holding SA et de ses différents comités, la composition du conseil d'administration des filiales, ainsi que les délégations dans les autres conseils de sociétés et fondations ;
- la nomination des membres de la direction générale ;
- les cahiers des charges du directeur général et des membres de la direction générale ;
- les principes généraux de rémunération du personnel ;
- les règles générales relatives aux éventuelles augmentations annuelles des salaires ;
- la situation de la Fondation de prévoyance Romande Energie.

En outre, le comité est compétent pour décider, dans les normes usuelles et selon des principes arrêtés par le conseil d'administration, de la rémunération des membres de la direction générale, sur proposition du directeur général. Le droit de contrôle du conseil d'administration est réservé.

En 2013, le comité a suivi le processus de sélection de deux membres de la direction générale (directeur Réseaux et directeur Services énergétiques).

Comité ad hoc

Il convient de mentionner une compétence particulière de décision d'un comité occasionnel du conseil. Pour que le Groupe soit en mesure de saisir rapidement une opportunité qui se présenterait, les compétences suivantes ont été attribuées pour des acquisitions et prises de participations stratégiques :

- jusqu'à CHF 10 millions, un comité ad hoc formé du président du conseil d'administration (qui est en même temps président du comité Stratégie et Corporate Development), du vice-président du conseil d'administration (président du comité Nominations et Ressources humaines) et du président du comité Finances et Audit. Ces opérations ne peuvent dépasser CHF 30 millions dans une année civile et ne sont autorisées que si la situation financière le permet ;
- au-delà de CHF 10 millions (ou du plafond annuel de CHF 30 millions), la décision revient au conseil d'administration selon la voie ordinaire.

Cette compétence décisionnelle spéciale n'a pas été utilisée en 2013.

3.5 Répartition des compétences entre le conseil d’administration et la direction générale

Le conseil d’administration exerce les attributions intransmissibles et inaliénables décrites à l’art. 716a CO. Il définit la politique et la stratégie de la société, approuve les budgets d’exploitation et d’investissements annuels, définit la politique financière, arrête la politique de risque notamment en matière d’achats et de ventes d’énergie en gros, décide de la fondation ou de la vente de filiales ainsi que de l’achat ou de la vente de participations significatives.

En application des art. 716b CO et 17 des statuts, le conseil d’administration a délégué la gestion du Groupe au directeur général, par le règlement d’organisation.

Le directeur général est responsable de l’organisation et de l’exécution des attributions de la direction générale, notamment proposer la stratégie, mettre en œuvre les principes de politique et de stratégie d’entreprise, les plans et projets, définir les missions, gérer et diriger la société, assurer l’atteinte des objectifs, la rentabilité et le développement des affaires de la société ainsi que son bon renom, préparer les budgets de fonctionnement, d’investissements et de trésorerie, engager le personnel et fixer les rémunérations individuelles, représenter le Groupe auprès des tiers, organiser l’information à donner à l’intérieur et à l’extérieur de l’entreprise.

Le directeur général préside le comité de direction qui regroupe, outre les directeurs, le secrétaire général (qui est également secrétaire du conseil d’administration) et la responsable de la communication.

Le président du conseil d’administration et le directeur général sont en contact permanent pour coordonner leurs actions respectives et faire le point sur les affaires en cours.

3.6 Instruments d’information et de contrôle à l’égard de la direction générale

Le conseil d’administration est informé sur la marche des affaires lors de chaque séance. Un accent particulier est mis sur les bouclements consolidés du Groupe et sur les comptes individuels de ses filiales. Deux fois par an, les bouclements sont complétés par une estimation détaillée des résultats annuels escomptés. Deux fois par an également, un reporting des participations, qui expose l’évolution des entreprises et sociétés dans lesquelles le Groupe a des intérêts financiers, ainsi qu’un reporting des risques couvrant l’ensemble des activités du Groupe sont établis par la direction générale à l’intention du conseil d’administration.

La direction générale présente ses plans d’actions au conseil d’administration. Ces documents fournissent au conseil d’administration la base sur laquelle il exerce son contrôle, base complétée par une information régulière sur les principaux projets conduits par la direction du Groupe, et sur l’évolution du Groupe: chiffre d’affaires, marges par segment de clientèle, trésorerie, investissements corporels, garanties et cautionnements, risques, effectifs du personnel.

Romande Energie Holding SA dispose d’une fonction d’audit interne, en complément à celle de la gestion des risques. L’auditeur interne rapporte en toute indépendance au comité Finances et Audit du conseil d’administration. Une charte d’audit interne est strictement appliquée. Elle s’appuie sur les normes internationales telles que décrites par le « Institute of Internal Auditors » et en reprend les formulations principales: « L’audit aide l’organisation à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, ses processus de management des risques, de contrôle et de gouvernement d’entreprise, et en faisant des propositions pour renforcer son efficacité ». Les audits internes sont régulièrement conduits avec des experts externes (autres que l’organe de révision).

Le conseil d’administration reçoit régulièrement, et en tout cas pour chaque séance, les documents qui relatent l’évolution des activités du Groupe.

Les procès-verbaux des séances du comité de direction sont remis au président et au vice-président du conseil d’administration.

Une revue de presse quotidienne est envoyée à tous les membres du conseil d’administration.

En ce qui concerne le management des risques, nous renvoyons le lecteur à la page 6 du présent rapport, où le processus détaillé est décrit, et aux pages 55 à 58 des états financiers (note 5).

4 Comité de direction

Le comité de direction se compose des membres de la direction générale et des membres de la direction générale élargie. Il se réunit en principe tous les quinze jours, à l’occasion de séances d’une demi-journée ou d’une journée.

4.1 Membres du comité de direction

La direction générale, dont les membres sont nommés par le conseil d’administration, est formée des personnes suivantes:

Nom	Fonction Unité d’affaires	Nationalité	Année de naissance	Membre depuis
Pierre-Alain Urech	Directeur général	Suisse	1955	2004
Denis Matthey	Directeur Finances suppléant du directeur général	Suisse	1958	2004
Philippe Verburch	Directeur Réseaux	Suisse et belge	1957	2014
Philippe Durr	Directeur Romande Energie Commerce SA	Suisse	1964	2013
Christian Frère	Directeur Energie	Française et allemande	1959	2012
Patrick Bertschy	Directeur Services énergétiques	Suisse	1968	2014 (1 ^{er} semestre)
Jean-Daniel Habegger	Directeur Ressources humaines	Suisse	1965	2011
Démission en 2013				
Yves Zumwald	Directeur Réseaux	Suisse	1967	2009

Les membres de la direction générale élargie, qui ont une compétence de proposition, sont les personnes suivantes:

Nom	Fonction Unité d’affaires	Nationalité	Année de naissance	Membre depuis
Pierre Oberson	Secrétaire général	Suisse	1971	2012
Karin Devalte	Responsable de la communication	Belge	1972	2008

4.2 Formation, parcours professionnel, autres activités et groupements d’intérêt

Aucun directeur n’exerce des fonctions de consultant pour des groupes d’intérêt importants, en Suisse ou à l’étranger. Aucun d’eux n’a exercé d’activité pour le Groupe ou l’une de ses sociétés antérieurement à son engagement actuel.



Pierre-Alain Urech



Denis Matthey



Philippe Verburgh

Pierre-Alain Urech

Directeur général

Ingénieur civil diplômé de l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich. Diplôme post-grade à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

M. Urech a débuté sa carrière aux CFF. Après avoir exercé des fonctions de direction et de management à divers niveaux de cette entreprise, il a été chef du projet Rail 2000, directeur du 1^{er} arrondissement à Lausanne, puis a été nommé directeur général à Berne en 1995. Il est devenu vice-président de la direction d'entreprise CFF SA en 1999. Il a dirigé pendant neuf ans la division de l'infrastructure, à laquelle étaient notamment rattachées l'énergie et les usines électriques. Il était président ou membre de nombreux conseils d'administration de sociétés liées aux CFF, à l'énergie électrique en Suisse et aux chemins de fer en Europe. Le 1^{er} juillet 2004, M. Urech a rejoint le Groupe Romande Energie, qu'il conduit depuis lors.

M. Urech préside les conseils d'administration des Forces Motrices Hongrin-Léman SA, à Château-d'Oex, de la Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA, à Bourg-St-Pierre, de la société Centrale Thermique de Vouvry SA, des Forces Motrices de l'Avançon SA, à Bex, ainsi que de Romande Energie Commerce SA. Il est membre des conseils d'administration d'Hydro Exploitation SA, à Sion, et de DransEnergie SA, à Orsières. Il est également membre du comité de Regiogrid (association des distributeurs d'électricité cantonaux et régionaux), ainsi que du Conseil économique et de la Commission de l'énergie du canton de Vaud.

En marge de ses activités au profit du Groupe, il est membre des conseils d'administration de Télé Villars-Gryon SA et de RailCare AG, à Härkingen.

Denis Matthey

Directeur Finances, suppléant du directeur général

Licencié HEC de l'Université de Lausanne. Diplôme fédéral d'expert-comptable.

M. Matthey a commencé sa carrière au sein des cabinets d'audit internationaux PWC Zurich et KPMG Genève (1981-1987). De 1987 à 1990, il a ensuite assumé la fonction de directeur financier et administratif, puis celle d'administrateur de la société STS, appartenant au groupe Shipley, basé à Boston et actif dans la conception et la construction d'installations de galvanoplastie destinées aux grands constructeurs informatiques. De 1990 à 2002, il a assumé ces mêmes fonctions, puis celle de directeur général du groupe international Matthey, leader européen de la fabrication de tubes en acier inoxydable pour l'industrie automobile, vendu en 2002 au groupe Arcelor. M. Matthey a ensuite été directeur financier d'une des unités d'affaires d'Arcelor, de 2002 à 2003, avant de devenir directeur financier du Groupe Romande Energie le 1^{er} janvier 2004.

Il est président de Spontis, à Granges-Paccot, et de CISEL Informatique SA, à Matran, vice-président de Romande Energie Renouvelable SA et membre des conseils d'administration de Romande Energie Commerce SA, à Morges, Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA, Bas-Valais Energie SA, à Vouvry, neo technologies SA, à Lausanne, et Energie Solaire SA, à Sierre, toutes sociétés liées au Groupe Romande Energie.

A titre privé, il est membre du conseil d'administration de Chauffage Bois-Energie Anzère CBA SA. Enfin, il est président du conseil communal de Genolier.

Philippe Verburgh

Directeur Réseaux

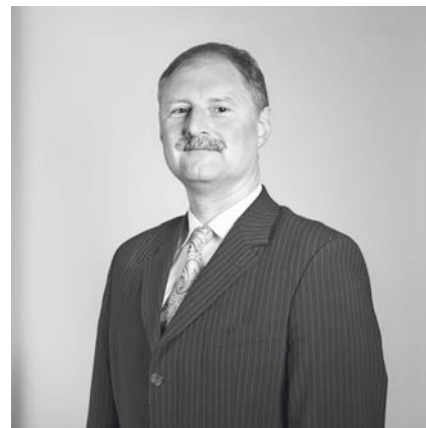
Ingénieur en électricité de la Faculté polytechnique de Mons, Belgique. Docteur ès sciences techniques de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne.

M. Verburgh a débuté sa carrière en qualité de chef du service informatique d'Energie Ouest Suisse (EOS) et de chef de projet au sein d'Elca informatique, de 1983 à 1995. De 1995 à 2000, il a ensuite été sous-directeur commercial d'EOS et directeur des ventes d'Avenis Trading SA. En 2001, il a rejoint les Services Industriels de Genève, en tant que directeur du service de l'électricité, puis du pôle Energies. Puis, au sein de ces mêmes services, il a été directeur clients, de 2008 à 2012. M. Verburgh a pris la tête de l'Unité d'affaires Réseaux de Romande Energie le 1^{er} février 2014.

A titre privé, M. Verburgh est membre du conseil d'administration de Brasserie Docteur Gab's SA, à Savigny.



Philippe Durr



Christian Frère



Patrick Bertschy

Philippe Durr

Directeur de Romande Energie Commerce SA

Master en microtechnique de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Formation en management exécutif de l'Institut Européen d'Administration des Affaires (INSEAD) de Fontainebleau.

Au cours de vingt années d'activité dans la gestion des affaires et les domaines de la vente et du marketing, Philippe Durr a occupé différents postes de direction au sein d'entreprises internationales et régionales actives dans les secteurs de l'énergie, de l'environnement, des cleantech et de l'aéronautique. Il a notamment été directeur commercial et membre de la direction générale des Services Industriels de Genève, de 2000 à 2008, et directeur général de la société aéronautique Mistral Engines (CH/USA), de 2008 à 2010. En tant que conseiller indépendant, de 2011 à 2012, il s'est fortement impliqué dans le déploiement de solutions liées à la mobilité électrique en Suisse romande. Il est directeur de Romande Energie Commerce SA depuis le 1^{er} janvier 2013.

Il est membre des conseils d'administration de Bas-Valais Energie SA, à Vouvry, de CISEL Informatique SA, à Matran, et de neo technologies SA, à Lausanne.

Il est enfin membre du Conseil communal de Crans-près-Céligny.

Christian Frère

Directeur Energie

Diplôme de physique de l'Université d'Essen (Allemagne). Docteur en sciences naturelles.

Au début de sa carrière professionnelle en 1989, M. Frère a occupé différents postes de conseiller et d'ingénieur chef de projet dans l'industrie, notamment auprès de Rheinmetall, à Düsseldorf, et de RWE, à Essen (1993–1998), dans cette dernière société en particulier pour le domaine de l'élimination et du recyclage des déchets. En 1998, il rejoint le groupe Von Roll Environnement, au sein duquel il a exercé différentes fonctions de direction jusqu'à directeur général. Consultant indépendant en 2004–2005, il intègre ensuite le groupe EGL, à Dietikon, avec la responsabilité du développement et des investissements dans les ouvrages de production et de transport électriques, en Suisse et à l'étranger. A ce titre, il était délégué dans diverses sociétés filiales ou associées du Groupe EGL. En 2012, il entre à Romande Energie en qualité de directeur de l'Unité d'affaires Energie.

M. Frère préside les conseils d'administration de Romande Energie Renouvelable SA, d'Enerbois SA, à Rueyres, et d'Eoliennes de Provence SA, est vice-président de VO RE-Nouvelable SA, à Orbe, et est membre des conseils d'administration des Forces Motrices Hongrin-Léman SA et de Gazobois, à Cossonay. Il est enfin directeur général de Romande Energie France SAS, à Paris.

Patrick Bertschy

Directeur Services énergétiques

CFC de mécanicien-électricien. Ingénieur en électrotechnique de l'Ecole d'ingénieurs de Fribourg. Executive Master of Business Administration de la Haute Ecole de gestion de Fribourg.

De 1996 à 2000, M. Bertschy a occupé des fonctions d'ingénieur de projet et de chef de projet au sein d'ABB, avant de rejoindre la même année Glas Troesch, en qualité de directeur technique. Entre 2001 et 2006, il a été chef de la division Clientèle énergie, puis chef de la division commerciale de Gruyère Energie SA. Il est ensuite devenu directeur des Services industriels de Morat, avant de rejoindre Romande Energie au 1^{er} semestre 2014, en qualité de directeur de l'Unité d'affaires Services énergétiques.



Jean-Daniel Habegger



Karin Devalte



Pierre Oberson

Jean-Daniel Habegger

Directeur Ressources humaines

CFC d'employé de commerce. Brevet de spécialiste en gestion des ressources humaines. Formation supérieure en management RH au CRQP. Cours de direction d'entreprise du Centre romand de promotion du management.

M. Habegger a passé la majeure partie de sa carrière au sein de Romande Energie (entrée en 1984), tout d'abord au service de la Société Romande d'Electricité (SRE). Puis, à la suite de la fusion entre cette dernière et la Compagnie Vaudoise d'Electricité (CVE), intervenue en 1997, il a occupé différentes fonctions au sein de l'Unité RH (administration RH, responsable du processus recrutement et mobilité). De 2002 à 2011, il a exercé la fonction de délégué RH et de suppléant du directeur du département Ressources humaines du Groupe. Il est directeur du département Ressources humaines depuis le 1^{er} décembre 2011.

M. Habegger est président du conseil de la Fondation de prévoyance de Romande Energie et du Fonds de prévoyance complémentaire de Romande Energie.

Karin Devalte

Responsable de la communication, membre du comité de direction

Pierre Oberson

Secrétaire général, membre du comité de direction

Remerciements

Entré au service de Romande Energie le 1^{er} septembre 2009 en qualité de directeur de l'Unité d'affaires Distribution (devenue Unité d'affaires Réseaux le 01.01.2014) et membre de la direction du Groupe Romande Energie, M. Yves Zumwald a largement contribué au développement et à l'optimisation des activités d'une Unité d'affaires comptant près de quatre cents collaborateurs répartis dans six services. Appelé par Swissgrid SA, société responsable de l'exploitation, de la modernisation et de l'extension du réseau de transport d'électricité en Suisse, pour reprendre la fonction de COO, en tant que responsable de la gestion du réseau et membre de la direction, M. Zumwald a quitté Romande Energie le 31 décembre 2013.

Le conseil d'administration et la direction de Romande Energie, tout en regrettant le départ d'un cadre dirigeant très apprécié et reconnu, sont fiers de voir les intérêts de la Suisse occidentale représentés directement dans le comité de direction de la société nationale et de voir les larges compétences de M. Zumwald reconnues et valorisées. Ils le remercient chaleureusement pour sa contribution et son engagement au cours des quatre dernières années.



Yves Zumwald

4.3 Contrats de management

Romande Energie Holding SA n'a pas confié de mandats de management.

5 Rémunérations, participations et prêts

Nous vous invitons à consulter le chapitre 4 « Rapport sur les rémunérations » en page 35.

6 Droits de participation des actionnaires

Toutes les actions donnent droit à une voix. Depuis le 1^{er} janvier 2014, les actionnaires ne peuvent que se faire représenter par le représentant indépendant ou un tiers, eu égard à l'ORAb.

En 2010, les statuts ont été adaptés à la loi fédérale sur les titres intermédiés entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2010.

6.1 Limitation et représentation des droits de vote

Il n'y a pas de limitation des droits de vote.

6.2 Quorums et majorités statutaires

Les décisions se prennent à la majorité absolue des voix attribuées aux actions représentées, sauf pour les objets qui exigent les deux tiers des voix attribuées aux actions représentées en vertu de l'article 704, al. 1 du Code des obligations. Les élections se font à la majorité absolue des voix représentées au premier tour et à la majorité relative au second tour.

6.3 Convocation de l'assemblée générale

Les dispositions légales s'appliquent, mais un ou plusieurs actionnaires représentant ensemble 5 % au moins du capital-actions peuvent aussi requérir la convocation de l'assemblée générale.

L'assemblée générale est convoquée par publication dans la Feuille officielle suisse du commerce, vingt jours au moins avant la date de sa réunion, et par avis individuel pour les actionnaires inscrits au registre des actions. Un avis préalable est publié environ trois mois auparavant.

6.4 Inscriptions d'un objet à l'ordre du jour

Des actionnaires qui représentent des actions totalisant une valeur nominale de CHF 1 million ou 5 % du capital-actions peuvent requérir l'inscription d'un objet à l'ordre du jour. Cette requête doit être communiquée par écrit au conseil d'administration au plus tard trente jours avant l'assemblée en indiquant les objets des discussions et les propositions.

6.5 Inscriptions au registre des actions

Les détenteurs d'actions doivent se faire inscrire au plus tard huit à dix jours avant l'assemblée générale pour pouvoir participer à cette dernière ou déléguer leur pouvoir de représentation. La date ultime est à chaque fois communiquée dans la convocation.

7 Prise de contrôle et mesures de défense

7.1 Obligation de présenter une offre

Les statuts ne contiennent aucune disposition relative à cet objet. Il n'y a pas de clause d'opting-out ou d'opting-up. Il est rappelé qu'une convention d'actionnaires lie l'Etat de Vaud, la Banque Cantonale Vaudoise et 119 communes vaudoises par un droit de préemption réciproque sur leurs actions. Ces actionnaires détiennent 53.52 % du capital et des voix liées à l'entier du capital.

7.2 Clauses relatives aux prises de contrôle

Les statuts ne contiennent aucune clause relative à cet objet. Il n'y a pas non plus d'accord ou de programme en faveur des membres du conseil d'administration ou de la direction pour ces cas. Le contrat de travail du directeur général peut être résilié de part et d'autre moyennant un préavis d'une année pour la fin du mois. Le délai de résiliation des contrats des directeurs est de six mois pour la fin du mois.

8 Organe de révision

8.1 Durée du mandat de révision et durée de la fonction du réviseur responsable
Ernst & Young SA est l'auditeur statutaire du Groupe Romande Energie depuis l'exercice 1997 (auparavant, Société Fiduciaire Lémano, du même groupe). L'auditeur responsable du mandat, M. Serge Clément, est entré dans ses fonctions en mai 2008. La durée maximale légale de sept années est appliquée.

8.2-8.3 Honoraires de révision / Honoraires supplémentaires
Les honoraires d'Ernst & Young se présentent comme il suit :

	CHF
Audit des états financiers	272 000
Conseils fiscaux	15 490
Conseil en matière de transactions	3 700
Total	291 190

Dans l'audit des états financiers est inclus le travail de base annuel nécessaire à l'examen des comptes sociaux de chaque entité, ainsi que l'examen des comptes consolidés du Groupe Romande Energie. Il inclut les prestations des auditeurs en relation avec les plans de retraite et le suivi dans la mise en œuvre ou dans la mise à jour des méthodes comptables. Ce service englobe

aussi l'examen du présent chapitre Gouvernement d'entreprise et l'émission des rapports d'audit. A la fin 2011, le conseil d'administration a décidé de ne plus confier de mandats de conseil ou d'appui pour l'audit interne à l'organe de révision, ceci pour réaliser l'indépendance la plus complète des différents rôles.

8.4 Instruments de surveillance et de contrôle relatifs à l'organe de révision
Voir comité Finances et Audit, sous point 3.4.
L'organe de révision reçoit toute la documentation envoyée pour chaque séance du comité Finances et Audit. En 2013, l'organe de révision a participé effectivement à une séance du comité et à une séance du conseil d'administration.
Les remarques de l'auditeur font l'objet de plans d'actions et les conclusions sont toutes soumises à nouveau au comité Finances et Audit pour contrôle. L'organe de révision travaille en toute indépendance, que ce soit à l'égard du conseil d'administration ou de la direction générale. Les honoraires et les prestations de l'organe de révision sont également examinés par le comité Finances et Audit qui rapporte au conseil d'administration.
L'organe de révision présente toutes les garanties de compétences professionnelles requises pour une société cotée en bourse. Il dispose des ressources nécessaires pour remplir sa mission.

9 Politique d'information

Le Groupe Romande Energie poursuit une politique d'information ouverte et adaptée à sa taille et à son importance. Les mesures de communication prises visent à protéger la crédibilité de l'entreprise auprès du public. Une attention particulière est également accordée à l'information des cadres concernés pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités de dirigeants.
Les actionnaires de Romande Energie Holding SA sont informés par le rapport annuel, le rapport semestriel, ainsi que par des communiqués de presse sur les éléments essentiels de l'activité. Les informations qui peuvent influencer le cours des actions sont publiées sous forme de publicité événementielle, selon les directives de la bourse SIX Exchange. Les informations sont préparées par le Service de la communication institutionnelle du Groupe et par l'équipe des relations avec les investisseurs. Les informations relatives au Groupe sont également disponibles sur Internet (www.romande-energie.ch).
Les publications statutaires sont effectuées dans la Feuille officielle suisse du commerce et par avis personnel aux actionnaires inscrits au registre pour ce qui concerne la convocation de l'assemblée générale.

Un agenda financier, incluant les dates de publication des comptes annuels et semestriels et du rapport de gestion ainsi que la date des conférences de presse, est disponible sur le site Internet du Groupe dès le début de l'exercice annuel. Les principaux rendez-vous de l'exercice en cours et les adresses de contact peuvent être consultés à l'avant-dernière page de ce rapport.

Les liens qui permettent aux investisseurs (push and pull) de s'abonner aux informations du Groupe sont :

En français
http://investor.romande-energie.ch/website-services/alert-service.aspx?sc_lang=fr

En anglais
http://investor.romande-energie.ch/website-services/alert-service.aspx?sc_lang=en

4
RAPPORT
SUR LES
REMUNERATIONS

1 Conseil d’administration

En vertu de l’art. 22 des statuts, le conseil décide lui-même de sa rémunération dans les limites usuelles. A noter que le conseil d’administration propose à l’assemblée générale ordinaire de 2014 les révisions nécessaires à l’adaptation de cette disposition statutaire à l’ORAb. Sous réserve de son adoption, la disposition révisée s’appliquera à compter de l’exercice 2015.

Les membres du conseil d’administration reçoivent une indemnité annuelle fixe (indépendante du résultat du Groupe) et des jetons de présence pour leur participation aux séances. Les membres du conseil ne reçoivent pas d’indemnités forfaitaires pour frais de représentation, mais leurs frais effectifs leur sont, le cas échéant, remboursés.

La fixation de la rémunération ne fait l’objet d’aucune périodicité. Elle n’est pas différenciée entre les administrateurs. Elle est proposée par le comité Nominations et Ressources humaines, en observant notamment les rémunérations usuelles pratiquées dans le monde des affaires en Suisse. Une enquête de comparaison avait été commandée en 2010 à la société CEPEC (Centre d’étude de projets économiques S.A. à Lausanne). En définitive, la rémunération servie par notre Groupe est dans les normes usuelles, voire sensiblement en-dessous, par rapport aux autres entreprises cotées de dimensions comparables en Suisse (chiffre d’affaires, effectifs du personnel, typologie de marché).

Les indemnités annuelles et les jetons de présence s’établissent comme il suit :

Indemnités annuelles et jetons	en CHF
Président	70 000
Vice-président	37 500
Administrateur	30 000
Président d’un comité spécialisé, en plus de l’indemnité de base	6 000
Jetons de présence dès le 01.07.2010 :	
- Demi-journée	1 200
- Journée entière	1 800

Les membres du conseil d’administration reçoivent une indemnité de CHF 0.70/km pour les trajets effectués entre leur lieu de travail ou domicile et le lieu des séances. Des jetons de présence peuvent être versés au président, au vice-président et à tout autre administrateur pour des séances externes ou de préparations particulières. Il n’existe aucune allocation de tantièmes, aucune attribution d’actions, ni tout autre forme de participation au bénéfice.

Depuis l’assemblée générale 2011, la société procède à un vote consultatif des actionnaires sur la politique de rémunération des membres du conseil d’administration et de la direction.

En 2013, les honoraires ont été les suivants :

Rémunération globale	en CHF	
(y compris rémunération versée par d’autres sociétés du Groupe (>50 %), le cas échéant)	2013	2012
Guy Mustaki, président	98 800	115 000
Wolfgang Martz, vice-président	80 100	81 300
Laurent Ballif *	46 200	46 200
Laurent Balsiger * (depuis le 27 mai 2013)	29 316	
Christian Budry	55 800	57 000
Paola Ghillani	49 800	51 000
Bernard Grobéty	61 300	59 400
Giovanni Leonardi		15 684
Jean-Jacques Miauton	58 200	60 600
Jean-Yves Pidoux *	58 700	59 700
Daniel Schmutz (jusqu’au 27 mai 2013)	17 300	48 600
Alphonse-Marie Veuthey	77 000	68 600
Michael Wider **	46 200	36 865
Total	678 716	699 949

* Versée à l’Etat ou à la commune représentée
** Versée à Alpiq

Ces montants sont indiqués sans les charges sociales. Renvoi soit à la note 8 des comptes annuels de Romande Energie Holding SA. Les rémunérations versées par des tiers pour des mandats dans des sociétés « associées » (part du Groupe < 50 %), ne sont pas comprises dans les montants indiqués ci-dessus.

2 Direction générale

2.1 Introduction

La réussite du Groupe Romande Energie dépend dans une large mesure des capacités et de l’engagement de ses collaboratrices et collaborateurs. Notre Groupe souhaite être un employeur de référence, capable d’attirer, de retenir et de motiver son personnel le plus talentueux, à tous les niveaux.

Le Groupe entend établir une relation directe et objective entre la politique de rémunération, les résultats financiers du Groupe et des entreprises qui le composent et les performances individuelles des employés. Ces mêmes principes s’appliquent aux membres de la direction générale.

2.2 Gouvernance

Le conseil d’administration assume la responsabilité globale de la définition des principes de rémunération en usage dans le Groupe. Il a délégué une partie de ses compétences en matière de gestion au comité Nominations et Ressources humaines (CNRH). Il est informé des rémunérations individuelles des membres de la direction et se réserve la possibilité d’intervenir. Le CNRH est composé exclusivement de membres du conseil d’administration non exécutifs. Il a pour objectif de suivre l’application des principes de rémunération posés, d’examiner les propositions périodiques liées à l’évolution de la rémunération globale et de les soumettre au conseil d’administration, ainsi que d’examiner la pertinence des rémunérations attribuées aux membres de la direction générale et de les déterminer. Pour ce faire, les pratiques en matière de rémunération d’autres entreprises servent de critères de comparaison. La dernière enquête complète a été effectuée en 2013. Le marché de comparaison pris en considération était un choix de sociétés romandes dans les secteurs de l’énergie, de la banque, des assurances et de l’industrie.

2.3 Principes de rémunération pour les membres de la direction générale

Depuis 2010, la rémunération globale se compose des éléments suivants :

Composants de la rémunération globale		Influence
	Participation aux résultats du Groupe	EBITDA+ pluriannuel
	Partie variable de la rémunération	Performance liée à l’atteinte des objectifs et à la maîtrise du rôle
	Partie fixe de la rémunération	

- a. Rémunération fixe annuelle
La rémunération fixe annuelle correspond au socle de la rémunération globale et sert également de référence pour déterminer la rémunération variable. Chaque année, le CNRH examine, sur la base de critères économiques,

la possibilité d’une augmentation de la masse salariale destinée à l’ensemble des employés, à effectif égal. L’augmentation de la rémunération fixe des membres de la direction générale est, proportionnellement, identique à celle de l’ensemble des employés. L’adaptation se fait en fonction des performances individuelles (maîtrise du rôle) liées aux qualités de direction et de management, et selon les compétences techniques et relationnelles.

b. Rémunération variable

Comme pour l’ensemble du personnel de Romande Energie, la rémunération variable est déterminée par la maîtrise du rôle et le degré d’atteinte des objectifs individuels. Le niveau de performance impacte donc directement la rémunération variable.

	Impact sur la rémunération variable	Niveau de performance atteint	
Maîtrise du rôle	3/10	60 %	120 %
Objectifs individuels	7/10	0 %	120 %

Les objectifs individuels sont fixés et pondérés en début d’année. Ils sont liés à la mise en œuvre de la stratégie d’entreprise. Leur évaluation en fin d’exercice est le reflet de leur réalisation. Sauf circonstance extraordinaire, la pondération n’est pas revue.

Les valeurs-cibles de la rémunération variable sont présentées ci-dessous. Le niveau de performance peut impacter les valeurs-cibles de la manière suivante (en % de la rémunération fixe annuelle):

	Cible	Minimum	Maximum
Directeur général	40 %	7.2 %	48 %
Directeurs	30 %	5.4 %	36 %

La rémunération variable est versée en espèces au mois d’avril suivant l’année de référence.

Le comité Nominations et Ressources humaines, complété du président du conseil, apprécie le degré de maîtrise du rôle et le degré d’atteinte des objectifs. Il n’est pas fait appel à un consultant extérieur.

c. Participation aux résultats du Groupe

La participation aux résultats du Groupe Romande Energie pour l’ensemble du personnel est déterminée chaque année par le conseil d’administration du Groupe, en fonction de l’EBITDA auquel sont ajoutés les dividendes ordinaires des participations (EBITDA+).

La méthode de calcul de l’enveloppe proposée est applicable dès que les amortissements ordinaires sont couverts par l’EBITDA+. En dessous de cette valeur, il n’y a en principe pas de versement. Le conseil d’administration peut en décider autrement.

Le montant de cette participation en faveur des membres de la direction générale s’établit selon les fourchettes suivantes (en% de la rémunération fixe annuelle) :

	Minimum	Maximum
Directeur général	0 %	48 %
Directeurs	0 %	32 %

5 ETATS FINANCIERS

Afin de relier cette participation à une notion de long terme, elle est servie selon le concept suivant.

L'enveloppe générée par le résultat (EBITDA+) de l'année de référence est répartie comme suit:

- 2/3 de l'enveloppe sont acquis entièrement;
- 1/3 de l'enveloppe est versé sur la moyenne des EBITDA+ de l'année de référence et des deux années précédentes (soit trois années).

Cette participation est versée en espèces au mois d'avril suivant l'année de référence.

d. En bref

En théorie et en poussant les situations à l'extrême, les membres de la direction générale pourraient obtenir des rémunérations variables (lettres b et c) représentant au total 68 % de leur rémunération fixe; pour le directeur général, ce total pourrait atteindre, toujours en théorie, 96 %.

2.4 Rémunération globale

Le total des rémunérations octroyées pour l'année 2013 aux six membres de la direction générale se monte à:

en CHF	2013	2012
Rémunération		
- Fixe	1 469 901	1 412 884
- Variable	942 700	887 600
Total	2 412 601	2 300 484
Charges		
Frais de représentation et éventuelle indemnité véhicule	101 400	93 000
Charges sociales de la direction générale (AVS, fonds de prévoyance, etc.)	506 293	453 743

En 2013, la rémunération totale la plus élevée perçue par un membre de la direction générale a été accordée à M. Pierre-Alain Urech, directeur général, comme suit: CHF 698 612 + frais de représentation CHF 18 000 (en 2012: CHF 685 311 + CHF 18 000). Sur ces montants, la partie variable et la participation aux résultats du Groupe représentent en 2013 CHF 320 000 (en 2012: CHF 307 300). Au surplus, renvoi soit à la note 9 des comptes annuels de Romande Energie Holding SA.

2.5 Indemnités diverses

Frais de représentation

Les frais de représentation s'élèvent forfaitairement à CHF 1 250.-/mois (CHF 1 500.-/mois pour le directeur général). En contrepartie, les directeurs assument leurs débours journaliers à concurrence de CHF 50.- (CHF 75.- pour le directeur général).

Véhicules de fonction

Les membres de la direction générale bénéficient, s'ils le désirent, d'une voiture de fonction et remboursent à l'entreprise leurs déplacements privés. A défaut, une indemnité forfaitaire leur est servie.

Indemnités liées à des activités au sein de conseils d'administration

Toutes les rémunérations (indemnités annuelles et jetons de présence) des membres de la direction générale liées à des mandats d'administrateurs sont versées intégralement à Romande Energie.

2.6 Prestations de retraite

Les membres de la direction générale sont affiliés à la Fondation de prévoyance Romande Energie et bénéficient de prestations identiques à celles de l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs de leur société. Il n'y a pas en la matière de prestations spéciales du type plan de prévoyance professionnelle « Bel-Etage » ou de prestations de rachat d'années d'assurances. Voir au surplus le chiffre 3.

3 Autres avantages aux membres du conseil d'administration et de la direction générale

L'état de la détention d'actions se présente comme il suit:

Détention d'actions (état)		
Actions détenues par des sociétés du Groupe au 31.12.2013 (cf. tableau page 20 et son commentaire)		
	113 437 actions	9.95 %
Autres actionnaires	1 026 563 actions	90.05 %
Dont:		
- Nombre d'actions détenues par les membres du conseil d'administration	22 actions	< 1 %
- Nombre d'actions détenues par les membres de la direction générale	0 action	0 %

Il n'y a pas eu de transaction du management en 2013.

De même que lors des exercices précédents, aucun avantage du type attribution d'actions ou d'options, honoraires additionnels, prêt, abandon de créance, ou autre avantage pécuniaire ou en nature n'a été accordé à des membres du conseil d'administration ou de la direction générale en 2013, ni à des personnes qui leur sont proches.

A noter que les Communes de Vevey et Lausanne, dont M. Ballif et M. Pidoux sont membres de l'exécutif, détiennent respectivement 13 320 et 16 474 actions.

COMMENTAIRES FINANCIERS DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

Chiffres-clés consolidés

au 31 décembre 2013

En milliers de CHF, sauf indication contraire

	2013	2012	2011 retraité	2010 retraité	2009
COMPTE DE RÉSULTAT					
Chiffre d'affaires net	577 814	579 412	590 165	579 413	583 745
Marge brute opérationnelle	260 122	259 682	254 165	239 419	220 784
Charges de personnel	91 319	89 032	82 181	76 033	78 813
EBITDA*	122 579	121 594	120 718	107 592	98 923
EBIT**	68 917	67 789	35 155	48 825	51 530
Part au résultat net des sociétés associées	7 075	(343 210)	(250 812)	65 738	675 163
Résultat net de la période	67 922	(278 211)	(235 180)	83 994	713 037
FLUX DE TRÉSORERIE					
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles	186 789	168 942	166 064	174 667	233 523
d'investissements	(175 636)	23 950	(140 650)	(171 263)	(145 326)
Liquidités/(Dépenses) nettes liées aux activités de financement	(109 172)	(25 992)	(53 080)	59 126	(21 968)
AUTRES INDICATIONS					
Résultat par action (en CHF)	62	(257)	(206)	80	650
Dividende ordinaire (pour 2013 : proposé) par action (en CHF)	30.-	27.-	25.-	25.-	22.-
Dividende extraordinaire par action (en CHF)	-	-	-	-	10.-
Dividende (pour 2013 : proposé) par action (en CHF)	30.-	27.-	25.-	25.-	32.-
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère	1 958 369	1 947 441	2 279 478	2 608 065	2 608 381
Capitaux propres en % des actifs	81%	80%	85%	85%	88%
Capitaux propres par action (en CHF)	1 903	1 774	2 077	2 376	2 369
Cours de l'action Romande Energie Holding SA (en CHF)	1 065	1 065	1 199	1 525	1 835

*EBITDA : Bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements (Earnings Before Interest, Taxes, Depreciation and Amortization)

**EBIT : Bénéfice avant intérêts et impôts (Earnings Before Interest and Taxes)

Les données financières ci-dessus ont été établies conformément aux normes IFRS (International Financial Reporting Standards).

Principaux événements financiers

Le Groupe Romande Energie affiche des résultats très positifs malgré un contexte concurrentiel plus vigoureux et des conditions cadres encore incertaines. L'EBITDA et l'EBIT 2013 du Groupe s'inscrivent ainsi à la hausse pour afficher, respectivement, CHF 123 millions et CHF 69 millions. Pour la première fois depuis deux ans, la part au résultat des sociétés associées n'influence pas négativement le résultat net, qui se monte à CHF 68 millions au 31 décembre 2013. Les fonds propres du Groupe augmentent de 0.6% pour s'établir à près de CHF 2 milliards et ce, malgré un rachat d'actions propres aboutissant à un taux de détention de ses propres actions de 9.95% à fin 2013. En raison d'une pluviométrie favorable, la production d'électricité par les ouvrages propres du Groupe a enregistré une année 2013 record avec une progression de 4% à 541 GWh.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires du Groupe Romande Energie en 2013 est resté quasiment stable à CHF 578 millions (-0.3% par rapport à 2012). Le chiffre d'affaires réalisé en 2013 grâce à la commercialisation et à la distribution de l'électricité s'élève à CHF 429 millions contre CHF 425 millions en 2012, soit une progression de CHF 4 millions ou 1.0% par rapport à l'an dernier. Concernant l'énergie distribuée sur le réseau du Groupe, la hausse constatée en 2013 de 43 GWh ou +1.5% à 2'899 GWh, est attribuée principalement au segment de la basse tension. Cependant, le chiffre d'affaires en relation avec la distribution d'énergie est, lui, en recul de CHF 2 millions ou -1.4% à CHF 146 millions eu égard à la baisse de 4.7% des tarifs de distribution dont bénéficient les clients depuis le 1^{er} janvier 2013. Les ventes du kWh ont très légèrement progressé de 13 GWh ou 0.4% pour atteindre 3'171 GWh à fin 2013. En termes financiers, l'augmentation du chiffre d'affaires « énergie » de CHF 6 millions (+2.2%) à CHF 283 millions provient essentiellement de la variation positive de provisions. Les autres produits enregistrent un recul important par rapport à 2012, passant de CHF 78 millions à CHF 71 millions. L'arrêt forcé durant plusieurs mois de la centrale des Forces motrices Hongrin-Léman (FMHL SA) à Veytaux, pour des raisons de travaux, a, à lui seul, eu un impact négatif de CHF 5 millions sur les comptes du Groupe.

Approvisionnement en électricité

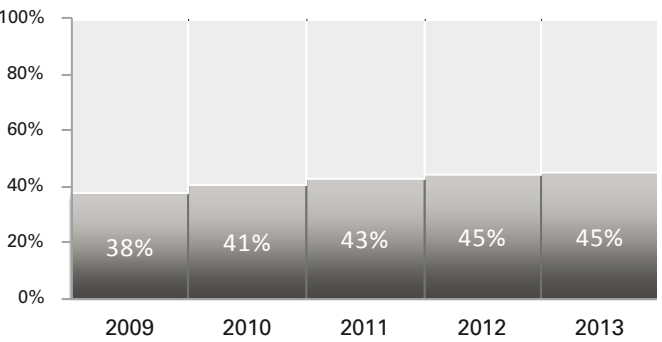
Les besoins en énergie 2013, y compris la production propre, présentent une hausse de 13 GWh ou 0.4% à 3'171 GWh. Les prix de l'énergie ont, eux, poursuivis leur baisse débutée en 2009. L'exercice 2013 a enregistré une année record en termes de production par les propres ouvrages du Groupe. Grâce aux conditions climatiques favorables, la production propre a progressé de près de 4% (+21 GWh) pour représenter le

17% des besoins en énergie à fin 2013, soit 541 GWh. Finalement, la baisse des prix sur les marchés et la hausse de la production propre permettent d'afficher des coûts totaux d'achats d'énergie en diminution de 4.5% à CHF 218 millions.

Marge brute opérationnelle stable

Eu égard aux diverses variations présentées ci-dessus, la marge brute opérationnelle se stabilise à CHF 260 millions.

Evolution de la marge brute opérationnelle en %



Maîtrise des charges d'exploitation

La maîtrise des coûts permet globalement de stabiliser les charges d'exploitation 2013 du Groupe. En effet, l'augmentation des charges de personnel de CHF 2 millions, pour s'établir à CHF 91 millions, est plus que compensée par la diminution de CHF 3 millions des autres charges d'exploitation, lesquelles affichent un total de CHF 46 millions. La légère hausse des charges de personnel est engendrée par la comptabilisation de la charge de prévoyance de CHF 5 millions supérieure à 2012 en application de la norme comptable IAS 19 révisée. Dans le même temps, la sortie des activités liées à la logistique, reprises par Spontis SA, explique la réduction des autres charges d'exploitation.

Progression de l’EBITDA et de l’EBIT

L’EBITDA 2013 du Groupe enregistre une légère progression de 0.8% par rapport à l’an dernier et s’inscrit à CHF 123 millions.

Quant à l’EBIT, il affiche une hausse de 1.7% pour s’établir à CHF 69 millions.

Produits et charges financiers

Les produits financiers, présentant un total de CHF 12 millions, enregistrent un recul de 12% ou CHF 1.7 million par rapport à 2012. A elles seules, les plus-values en lien avec les opérations à terme sur devises se montent à CHF 10 millions contre CHF 12 millions observés en 2012.

Résultats positifs des sociétés associées

Après deux années marquées par les corrections de valeur majeures en relation avec les activités du groupe Alpiq, l’exercice 2013 observe un retour dans les chiffres noirs avec une part aux résultats des sociétés associées de CHF 7 millions (CHF -343 millions en 2012). Le résultat de CHF 6 millions d’EOS Holding contribue positivement pour un montant de CHF 2 millions dans les comptes consolidés du Groupe.

Bénéfice

Le Groupe Romande Energie affiche un bénéfice 2013 de CHF 68 millions, en comparaison des pertes de respectivement CHF -278 millions et CHF -235 millions enregistrées dans les états financiers 2012 et 2011.

Fonds propres du Groupe

Les capitaux propres du Groupe Romande Energie, grâce au résultat positif enregistré en 2013 et malgré le rachat d’actions propres réalisé (voir ci-dessous), progressent de 0.6% pour afficher un total de près de CHF 2 milliards. La capitalisation boursière s’élève à CHF 1.1 milliard au 31 décembre 2013, soit très en deçà de la valeur comptable des fonds propres.

Le ratio d’indépendance financière progresse à 81% à fin 2013 alors qu’il était de 80% en 2012.

Rachat d’actions propres

Conformément à son programme de désinvestissement, le groupe Alpiq a vendu au Groupe Romande Energie 119'994 actions à un prix oscillant entre CHF 1'051 et CHF 1'100 par action en janvier, mai et juillet 2013. Afin de ne pas passer la barre des 10% de détention de son capital, le Groupe a procédé à la vente préalable de 48'917 actions, à des tiers au mois de mai (20'000 actions) et à Holdigaz SA au mois de juillet (28'737 actions) dans le cadre d’une prise de participation croisée.

Ces transactions ont ainsi amené le Groupe à détenir 9.95% de son capital tout en maintenant la structure de son actionnariat historique.

Cours de l'action en 2013

L’action nominative Romande Energie Holding SA a clôturé l’année 2013 à CHF 1'065.-, soit le même prix que celui constaté au 31 décembre 2012.



Hausse du dividende ordinaire

Le Conseil d'administration désire poursuivre sa politique de dividende marquée par plusieurs augmentations au cours de ces dernières années. Il propose ainsi à l'assemblée générale des actionnaires de verser un dividende ordinaire de CHF 30.- par action contre CHF 27.- en 2012. Si l'assemblée générale des actionnaires accepte cette proposition, il en résultera une sortie de trésorerie de CHF 30.8 millions en 2014 en tenant compte des actions propres détenues.

Valeur d’entreprise

La valeur d'entreprise – qui représente le montant total que les actionnaires et les tiers ont investi dans le Groupe sous déduction des liquidités – se présentait de la manière suivante au 31 décembre 2013 :

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Capitalisation boursière	1 093 290	1 169 185
Intérêts minoritaires	26 854	26 200
Dettes financières	115 556	115 818
./. Liquidités	(329 864)	(427 856)
Valeur d'entreprise	905 836	883 347
Valeur d'entreprise/EBITDA	7.39	7.26

Perspectives 2014

Malgré un contexte politique et économique qui augmente la part d’incertitudes liées à l’ouverture du marché de l’électricité, le Groupe Romande Energie met tout en œuvre pour se préparer à celle-ci.

Le développement de nouveaux produits et services énergétiques prend forme avec la création, au 1^{er} janvier 2014, d’une nouvelle Unité d’affaires Services énergétiques alors que le parc de production du Groupe devrait être amené à s’étendre, en 2014, en Suisse et/ou à l’étranger. Dans ce cadre-là, une première étape a été franchie avec l’acquisition de la société « Centrale Hydroélectrique de Meyronnes SAS » en juillet 2013.

Dans le cadre de la responsabilité sociétale d’entreprise (RSE), les actions démarrées en 2013 vont se renforcer en 2014 et dans les années à venir.

Le maintien du taux de change EUR/CHF assurée par la Banque Nationale Suisse apporte une stabilité sur les transactions et activités effectuées à l’étranger. Concernant les prix sur les marchés de l’électricité, la baisse enregistrée ces derniers mois ne semble pas devoir s’inverser en 2014, ce qui devrait permettre de voir évoluer positivement la marge brute opérationnelle.

COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE ROMANDE ENERGIE

Compte de résultat consolidé

au 31 décembre 2013

<i>En milliers de CHF, sauf données par action</i>	Note	2013	2012
Chiffre d'affaires	8	507 209	501 517
Autres produits	8	70 605	77 895
Chiffre d'affaires net		577 814	579 412
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	9	(317 692)	(319 730)
Marge brute opérationnelle		260 122	259 682
Charges de personnel	10	(91 319)	(89 032)
Autres charges d'exploitation		(46 224)	(49 056)
EBITDA		122 579	121 594
Amortissements des immobilisations corporelles	19, 20	(50 168)	(50 146)
Amortissements des immobilisations incorporelles	21	(3 494)	(3 659)
EBIT		68 917	67 789
Produits financiers	11	12 304	13 986
Charges financières	11	(3 402)	(3 964)
Part au résultat net des sociétés associées	22	7 075	(343 210)
Résultat avant impôts		84 894	(265 399)
Impôts sur le bénéfice	12	(16 972)	(12 812)
Résultat net du Groupe		67 922	(278 211)
Attribuable à :			
Actionnaires société mère		64 302	(282 581)
Intérêts minoritaires		3 620	4 370
		67 922	(278 211)
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		1 028 964	1 097 640
Résultat par action (en CHF)	13	62	(257)
Dividende par action en CHF (2013 : proposé)		30	27

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

Compte de résultat global consolidé

au 31 décembre 2013

<i>En milliers de CHF</i>	Note	2013	2012
Résultat net du Groupe		67 922	(278 211)
Variation de la juste valeur des instruments de couverture et autres variations		2 614	(698)
Ajustement à la juste valeur des titres disponibles à la vente		1 136	257
Effets d'impôts	12	(293)	51
Total des autres éléments recyclables au compte de résultat, net d'impôt		3 457	(390)
Ajustement de valeur comptabilisé dans les fonds propres d'EOS Holding SA	29	13 506	(3 682)
Ecarts actuariels résultant du plan de prévoyance	26	40 780	6 831
Effets d'impôts	12	(9 518)	(1 594)
Total des autres éléments non recyclables au compte de résultat, net d'impôt		44 768	1 555
Résultat global de la période		116 147	(277 046)
Attribuable à :			
Actionnaires société mère		112 527	(281 416)
Intérêts minoritaires		3 620	4 370
		116 147	(277 046)

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

Bilan consolidé

au 31 décembre 2013

<i>En milliers de CHF</i>	Note	31.12.2013	31.12.2012
ACTIFS			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14	329 864	427 856
Titres et dépôts à terme	16	97 174	44 390
Créances résultant de livraisons et prestations	17	96 712	111 722
Créance d'impôts courants		2	2 535
Autres actifs courants	18	18 446	6 375
Total des actifs courants		542 198	592 878
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	19	954 482	901 839
Immeubles de placement	20	2 584	2 623
Immobilisations incorporelles	21	25 076	25 716
Participations dans des sociétés associées	22	861 238	888 477
Autres immobilisations financières	23	27 066	11 716
Actif d'impôts différés	12	3 965	12 796
Total des actifs non courants		1 874 411	1 843 167
Total des actifs		2 416 609	2 436 045
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
Passifs courants			
Engagements résultant de livraisons et prestations		22 399	33 215
Autres engagements à court terme et instruments financiers dérivés	24	123 701	104 859
Part à court terme des emprunts à long terme	25	262	262
Provisions à court terme	27	1 980	5 062
Total des passifs courants		148 342	143 398
Passifs non courants			
Emprunts à long terme	25	115 294	115 556
Passifs d'impôts différés	12	148 823	145 837
Passifs résultant de fonds de prévoyance à régime prédéfini	26	16 988	54 826
Provisions à long terme	27	1 939	2 787
Total des passifs non courants		283 044	319 006
Total des passifs		431 386	462 404
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère			
Capital-actions	28	28 500	28 500
Versements additionnels en capital		13 111	13 111
Autres réserves	29	3 707	(13 256)
Résultats accumulés non distribués		2 012 104	1 938 912
Actions propres		(99 053)	(19 826)
Total des capitaux propres attribuables aux actionnaires de la société mère		1 958 369	1 947 441
Intérêts minoritaires		26 854	26 200
Total des capitaux propres		1 985 223	1 973 641
Total des passifs et des capitaux propres		2 416 609	2 436 045

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

Tableau de flux de trésorerie consolidés

au 31 décembre 2013

<i>En milliers de CHF</i>	Note	2013	2012
Résultat net de l'exercice		67 922	(278 211)
Reprise des éléments hors trésorerie et non opérationnels			
- Impôts	12	16 972	12 812
- Amortissements et correction de valeur des immobilisations corporelles	19, 20	50 168	50 146
- Amortissements et correction de valeur des immobilisations incorporelles	21	3 494	3 659
- Part au bénéfice net des sociétés associées	22	(7 075)	343 210
- Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	8	(334)	(2 663)
- Résultat financier net	11	(8 902)	(10 022)
- Augmentation du passif de prévoyance	26	(2 942)	1 805
- Autres éléments		1 419	7 973
Dividendes versés par les sociétés associées		53 151	61 571
Intérêts encaissés et autres produits financiers	11	865	899
Intérêts payés et autres charges financières	11	(3 173)	(3 503)
Impôts payés		(12 433)	(8 723)
Flux de trésorerie avant variation du fonds de roulement		159 132	178 953
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	15	27 657	(10 011)
Liquidités nettes sur les activités opérationnelles		186 789	168 942
Acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles	19, 20, 21	(103 251)	(79 373)
Ventes d'immobilisations corporelles		1 101	3 987
Acquisitions de participations, nettes de liquidités	19	(7 674)	-
Acquisitions de parts dans des sociétés associées		812	(40)
(Acquisitions)/Ventes de titres de placement		(52 410)	99 214
(Augmentation)/Diminution des autres immobilisations financières		(14 214)	162
Dépenses nettes liées aux activités d'investissements		(175 636)	23 950
Remboursement des dettes financières	5, 25	(262)	(262)
Libération de capital par des actionnaires minoritaires		-	2 400
Acquisitions d'actions propres		(78 227)	-
Dividendes versés aux actionnaires minoritaires		(2 966)	(684)
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(27 717)	(27 446)
Recettes/(Dépenses) nettes liées aux activités de financement		(109 172)	(25 992)
Effet net des écarts de conversion sur la trésorerie et équivalents de trésorerie		27	(179)
Variation nette des liquidités		(97 992)	166 721
Liquidités en début d'exercice	14	427 856	261 135
Liquidités en fin de période	14	329 864	427 856

L'annexe qui suit fait partie intégrante des comptes consolidés.

Variations des capitaux propres consolidés

au 31 décembre 2013

Capitaux propres des actionnaires de la société mère

<i>En milliers de CHF</i>	Capital- actions	Versements additionnels en capital	Autres réserves	Résultats accumulés non distribués	Actions propres	Total	Intérêts minoritaires	Total des capitaux propres
Note	28		29					
Solde au 1 ^{er} janvier 2012	28 500	13 111	(9 184)	2 266 877	(19 826)	2 279 478	(661)	2 278 817

Variation des capitaux propres 2012

Dividende payé aux actionnaires de la société mère (CHF 25.-/action)				(27 446)		(27 446)		(27 446)
Variation de périmètre				(23 175)		(23 175)	23 175	-
Dividende payé aux intérêts minoritaires						-	(684)	(684)
Résultat net du Groupe				(282 581)		(282 581)	4 370	(278 211)
Autres éléments du résultat global du Groupe			(4 072)	5 237		1 165		1 165
Résultat global du Groupe			(4 072)	(277 344)		(281 416)	4 370	(277 046)
Solde au 31 décembre 2012	28 500	13 111	(13 256)	1 938 912	(19 826)	1 947 441	26 200	1 973 641

Variation des capitaux propres 2013								
Dividende payé aux actionnaires de la société mère (CHF 27.-/action)				(27 717)		(27 717)		(27 717)
Acquisitions/(Ventes) d'actions propres				1 000	(79 227)	(78 227)		(78 227)
Variation de périmètre				4 345		4 345		4 345
Dividende payé aux intérêts minoritaires						-	(2 966)	(2 966)
Résultat net du Groupe				64 302		64 302	3 620	67 922
Autres éléments du résultat global du Groupe			16 963	31 262		48 225		48 225
Résultat global du Groupe			16 963	95 564		112 527		116 147
Solde au 31 décembre 2013	28 500	13 111	3 707	2 012 104	(99 053)	1 958 369	26 854	1 985 223

Annexe aux comptes consolidés

NOTE 1

Informations générales

Romande Energie Holding SA, société anonyme holding de droit suisse dont le siège est à Morges (Suisse), détient directement ou indirectement toutes les sociétés appartenant au Groupe Romande Energie (Groupe). Le Groupe est actif dans 4 métiers liés à l'énergie : la distribution d'électricité, la commercialisation d'énergie, la gestion de l'énergie et l'efficacité énergétique.

Le métier de la distribution d'électricité a pour mission de gérer le réseau électrique dans la zone de desserte attribuée et de garantir l'accès au réseau pour les consommateurs finaux.

Le métier de la commercialisation d'énergie couvre la fourniture d'électricité aux clients captifs de la zone de desserte ainsi qu'aux clients libéralisés présents sur l'ensemble du territoire suisse. L'offre de services administratifs et énergétiques est associée à cette activité.

Le métier de la gestion de l'énergie comprend les activités liées au développement et à la gestion de la production du Groupe. Cette unité est également en charge de la gestion du portefeuille « énergie » du Groupe.

Les activités en lien avec l'efficacité énergétique ont été temporairement placées sous la responsabilité du Département Finances jusqu'au 31 décembre 2013. Dès le 1^{er} janvier 2014, l'Unité d'affaires Services énergétiques a été créée afin de promouvoir l'ensemble des prestations proposées par le Groupe dans le domaine des énergies du bâtiment, de l'éclairage, des conseils et des systèmes thermiques.

Les comptes consolidés 2013 du Groupe ont été approuvés le 28 mars 2014 par le Conseil d'administration de Romande Energie Holding SA. L'assemblée générale des actionnaires du 27 mai 2014 est invitée à les approuver à son tour.

NOTE 2

Résumé des principes de consolidation

Les principes comptables majeurs utilisés lors de l'établissement des états financiers consolidés du Groupe sont décrits ci-après. Ces principes ont été appliqués uniformément à tous les chiffres comparés ici, sauf indication contraire spécifique.

Base de présentation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis en milliers de CHF selon le principe du coût historique, sauf pour certaines immobilisations corporelles, financières et certains instruments financiers qui sont évalués à la juste valeur. Ils sont conformes aux normes « International Financial Reporting Standards » (IFRS) édictées par « l'International Accounting Standards Board » et aux normes de présentation des comptes ci-dessous.

L'établissement d'états financiers selon les normes IFRS implique le recours à des estimations et à des hypothèses ayant une influence, d'une part, sur les montants des actifs et des passifs présentés, et sur les actifs et engagements conditionnels à la date du bilan, et, d'autre part, sur le montant des produits et des charges de la période comptable. Bien que les estimations soient fondées sur les meilleures connaissances de la situation actuelle ou des opérations futures du Groupe dont puisse disposer la direction, les résultats effectivement obtenus peuvent différer de ceux prévus sur la base de ces estimations. Les domaines impliquant un haut degré de jugement et de complexité, ou ceux dont les hypothèses et estimations ont un impact significatif sur l'établissement des états financiers, sont décrits à la note 3.

Normes et interprétations publiées mais non encore applicables

Le Groupe évalue les impacts potentiels de la mise en application des standards (nouveaux et révisés) dont l'entrée en vigueur sera effective pour les états financiers subséquents :

- IFRS 10-12 & IAS 27 – Entités d'investissement (amendement), applicables dès juillet 2014 ;
- IFRS 9 – Instruments financiers (comptabilité de couverture et modifications d'IFRS 7, d'IFRS 9 et d'IAS 39) applicable dès 2015 ;
- IAS 32 – Instruments financiers (amendement), applicable dès 2014 ;
- IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation (amendement), applicable dès juillet 2014, Novation de dérivés et maintien de la comptabilité de couverture (amendement), applicable dès 2014 ;
- IFRIC 21 – Droits ou taxes, applicable dès 2014.

De plus, l’IASB a publié deux recueils d’améliorations et d’amendements apportés aux standards IFRS/IAS en décembre 2013.

Les modifications indiquées ci-dessus ne devraient pas avoir d’impact matériel sur les états financiers du Groupe, hormis l’introduction d’IFRS 9 – Instruments financiers. L’application d’IFRS 9 pourrait avoir des impacts sur la valorisation et la classification des actifs financiers.

Normes, amendements et interprétations applicables à partir de l’exercice 2013

Le Groupe a adopté les normes IFRS 10 – Etats financiers consolidés, IFRS 11 – Partenariats, IFRS 12 – Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités et IFRS 13 – Evaluation de la juste valeur. De manière anticipée, l'amendement d'IAS 36 (suite à l'adoption d'IFRS 13) et l'amendement IAS 19 révisé ont été adoptés. Ces nouveaux standards ou amendements n'ont pas eu une influence significative sur les états financiers du Groupe.

Principes de consolidation

La date de clôture des comptes annuels individuels est le 31 décembre de chaque année.

Filiales

Les comptes consolidés du Groupe comprennent les opérations de Romande Energie Holding SA et celles de toutes les filiales directes et indirectes dans lesquelles le Groupe est exposé à ou a des droits sur des rendements de sa participation et qu’il est en mesure d’influencer ses rendements par le pouvoir qu’il exerce sur la société. Le pouvoir s’accompagnant en général d’un contrôle de plus de 50% des droits de vote. La liste des principales filiales figure à la note 35. Les filiales sont consolidées par intégration globale, le cas échéant à la date du transfert de contrôle au Groupe. A l’inverse, elles sont exclues de ce périmètre dès que ce contrôle cesse.

Tous les soldes des comptes ainsi que l'ensemble des transactions et profits réalisés entre sociétés du Groupe sont éliminés lors de la consolidation.

La part au résultat et le droit aux fonds propres des actionnaires minoritaires sont présentés séparément.

Sociétés associées et coentreprises

Une coentreprise est un partenariat dans lequel les parties qui exercent un contrôle conjoint sur l’entreprise ont des droits sur l’actif net de celle-ci.

Les sociétés associées et les coentreprises dans lesquelles le Groupe exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (normalement entre 20% et 50% des droits de vote) sont prises en compte selon la méthode d'intégration par mise en équivalence. Ces participations apparaissent au bilan au titre de participations dans des sociétés associées et sont comptabilisées initialement à leur coût d'acquisition puis à leur coût initial corrigé de la part du Groupe aux bénéfices (pertes) reporté(e)s après la date d'acquisition et de modification éventuelle de valeur « Impairment ». Si, malgré la détention de plus de 20% des parts dans une société, le Groupe n'exerce pas d'influence notable, ladite société est traitée comme

« immobilisation financière ».

Toute correction de valeur « Impairment » est enregistrée immédiatement dans le compte de profits et pertes. Les pertes des sociétés qui excèdent la part du Groupe dans ces sociétés associées ne sont pas reconnues.

Lorsqu'une variation des actifs nets d'une société associée est reportée directement dans ses fonds propres, le Groupe reconnaît sa part à ces changements dans le résultat global et l’indique séparément.

Les soldes des comptes ainsi que les transactions d’importance significative avec des participations et des coentreprises consolidées par mise en équivalence sont présentés séparément comme éléments relatifs à des sociétés associées.

Les gains non réalisés lors de transactions entre des sociétés du Groupe et des sociétés associées sont éliminés pour la part du Groupe dans ces sociétés associées. Les pertes non réalisées sont éliminées de la même manière sauf si la transaction couvre un transfert d'actif nécessitant une correction de valeur « Impairment ». Les états financiers des sociétés associées sont ajustés pour assurer la cohérence avec les principes comptables adoptés par le Groupe.

Variations de périmètre

Le périmètre de consolidation du Groupe Romande Energie a subi les modifications suivantes au cours de l’exercice 2013 :

- Cession le 16 janvier 2013 de la participation de 34% détenue, par le Groupe, dans la société Eneftch Innovation SA à un partenaire privé.
- Création le 23 janvier 2013 de la société Romande Energie France SAS détenue à 100% par le Groupe. Le but de la société est l'acquisition, la vente et la gestion de participations dans le domaine de l'énergie ainsi que l'acquisition et la gestion d'actifs de production électrique sur le territoire français. Initialement dotée d’un capital-actions d’EUR 0.5 million, une augmentation de capital a été réalisée à fin 2013 pour porter celui-ci à un montant d’EUR 3.1 millions afin de financer l’acquisition de la Centrale Hydroélectrique de Meyronnes SAS.
- Création le 6 juin 2013 de la société Brent Energia SA détenue à 65% par le Groupe et le solde par un partenaire privé. Le but de la société est la modernisation et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Brent (turbinage de l'eau du ruisseau de Brent). La société est dotée d’un capital-actions de CHF 0.4 million.
- Acquisition le 3 juillet 2013 de la société « Centrale Hydroélectrique de Meyronnes SAS » détenue à 100% par le Groupe. Le but de la société est la construction et l’exploitation d’une centrale hydroélectrique à Meyronnes (Alpes-de-Haute-Provence en France). La société est dotée d’un capital-actions d’EUR 0.15 million. L’acquisition a été réalisée sur la base d'un prix du marché de EUR 6.2 millions. La société étant constituée exclusivement d'une installation de production d'énergie hydraulique, l'actif immobilisé a pu être réévalué à EUR 4.5 millions sur la base de la valeur de la société à la date de l'acquisition, considérant un taux de capitalisation de 6.0%. Eu égard au prix payé, un goodwill de

EUR 1.8 million a été constaté dans les comptes du groupe.

- Création le 3 septembre 2013 de la société VO RE-Nouvelable SA détenue à 50% en partenariat avec la société VO Energies Holding SA. Le but de la société est le développement de projets photovoltaïques sur la zone de distribution du groupe VO Energies. La société est dotée d’un capital-actions de CHF 0.2 million.
- Création le 12 décembre 2013 de la société DransEnergie SA détenue à 31% par le Groupe. Le but de la société est la fourniture de toutes prestations techniques et administratives dans les domaines de l’eau et l’énergie. La société est dotée d’un capital-actions de CHF 2 millions.
- Augmentation à 29.71%, le 9 décembre 2013 du taux de participation du Groupe dans la société EOS Holding SA par le dividende en nature reçu sous la forme de 31'761 actions et représentant un montant de CHF 21.5 millions. Le Groupe détient ainsi 96'244'300 actions au 31 décembre 2013.

Transactions en monnaies étrangères

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur au moment où elles ont été effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de l’année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont enregistrées dans le compte de résultat.

Afin de se prémunir du risque de change, le Groupe souscrit à des contrats de change à terme et à des options.

Les états financiers des entités étrangères dont la monnaie fonctionnelle est différente du franc suisse sont convertis en franc suisse de la façon suivante :

- Les bilans des sociétés étrangères sont convertis au taux de change à la date de clôture ;
- Les comptes de résultat et les flux de trésorerie de ces mêmes sociétés sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- Les éventuels écarts résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont portés en capitaux propres sur la ligne « écarts de conversion ».

	2013	2012
Cours de change utilisé en fin d’année		
Euro	1.225	1.209
Cours de change mensuel moyen utilisé pour le compte de résultat et le flux de trésorerie consolidés		
Euro	1.231	1.207

Principes de comptabilisation et d’évaluation

Chiffre d’affaires et comptabilisation des produits

Le chiffre d’affaires net inclut toutes les recettes provenant de la vente d’électricité et de biens et services, après déduction de la TVA, des rabais, des escomptes, des autres remises convenues sur les prix ainsi que des provisions pour créances douteuses et pertes sur débiteurs. Les recettes sont comptabilisées lors de la livraison de l’électricité, des services ou des biens. Les compteurs des clients font l'objet de relevés périodiques.

Pour une grande partie de la clientèle et environ 50% des kWh fournis, la quantité consommée est relevée sur les instruments de mesure une seule fois par année.

Les recettes comprennent les estimations concernant l’énergie consommée et pas encore facturée entre la date du dernier relevé de compteur et la date de clôture.

Les dividendes provenant d’investissements sont comptabilisés lorsque le droit à la distribution a été clairement établi.

Les finances d’équipement perçues des clients par le Groupe lors de leur raccordement au réseau sont comptabilisées en revenu au moment du raccordement.

Charges de personnel et plan de prévoyance

Les engagements du Groupe résultant d’un régime à prestations définies, ainsi que le coût des services rendus au cours de l’exercice, sont déterminés selon la méthode des unités de crédits projetés. Les gains et les pertes actuariels du plan de prévoyance sont reconnus totalement dans le compte de résultat global au cours de la période de leur survenance. De tels gains ou pertes actuariels sont également reconnus dans les résultats accumulés non distribués et ne sont pas reclassés dans le compte de résultat au cours des périodes suivantes.

Les coûts de prestations de prévoyance sont reconnus dans le compte de résultat lors de leur survenance. Les intérêts nets sont calculés en appliquant le taux d’actualisation sur l’actif (engagement) net de prévoyance. Les charges de prévoyance sont réparties en trois catégories soit :

- prestations de prévoyance acquises après cotisations des employés,
- intérêts,
- frais administratifs.

Les gains et pertes résultant de changements d’hypothèses sont comptabilisés dans le compte de résultat global.

Dépréciation « Impairment » d’immobilisations corporelles et incorporelles

Lors de chaque clôture annuelle, une analyse est faite afin de contrôler si des éléments indiquant une perte de valeur d’un actif existent. Une perte de valeur est immédiatement constatée lorsque la valeur comptable d’un actif est supérieure à sa valeur recouvrable estimée. Le goodwill est soumis à un test de perte de valeur au moins une fois l’an.

Par valeur recouvrable, on entend la plus grande des valeurs entre le prix de vente net et la valeur d'utilité.

La valeur d'utilité est obtenue par l'actualisation des flux futurs anticipés produits par cet actif ou le plus petit groupe d'actifs identifiables auquel il appartient, et dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie indépendantes de celles dégagées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dès lors, une appréciation de l'ensemble des conditions économiques qui régneront pendant la durée d'utilité doit être faite par le Groupe. Ces estimations pourront s'écarter considérablement des valeurs effectives.

Trésorerie et équivalents de trésorerie
La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les avoirs déposés dans les banques et sur des comptes postaux, ainsi que les dépôts et placements monétaires dont la durée initiale n'excède pas 90 jours.

Créances résultant de livraisons et prestations
Les créances résultant de livraisons et prestations sont comptabilisées à leur valeur nominale, déduction faite d'un ajustement pour les créances douteuses. Une provision pour créances douteuses est établie lorsque des signes objectifs indiquent que le Groupe ne sera pas à même de récupérer sa créance. Des difficultés financières du débiteur, des défauts ou retards de paiements sont considérés comme des indicateurs fiables pour effectuer une correction de valeur sur le poste débiteur. Le Groupe constitue une provision globale sur les débiteurs dont l'échéance est supérieure à 180 jours. Cette provision est effectuée sur la base de l'historique des pertes et représente le 75% des créances en souffrance depuis plus de 180 jours. Les pertes sur cette position sont comptabilisées par le biais du compte de provision. Les pertes sur débiteurs sont enregistrées sur la base d'actes de défaut de biens ainsi que sur la base de jugements de faillite ou tout autre document permettant d'établir la défaillance du débiteur.

Instruments financiers (y.c. emprunts) et dérivés
Le Groupe reconnaît les instruments financiers actifs et passifs dans le bilan dès qu'il est contractuellement lié à de tels instruments. Les titres de placement comprennent des actions et des obligations réalisables en bourse et des placements monétaires d'une durée initiale supérieure à 90 jours. Les titres de placement sont désignés en juste valeur par le biais du compte de résultat.

Les instruments dérivés sont évalués à leur juste valeur ; les profits et pertes en résultant sont comptabilisés dans le compte de résultat de l'exercice. Les contrats d'achat à terme d'énergie avec livraison physique de celle-ci sont exclus du champ d'IAS 39. Ces contrats sont conclus dans le cadre de l'activité normale de l'entreprise. Ceci est démontré dès que les conditions suivantes sont remplies :
- il existe une livraison physique de l'énergie ;
- les contrats ne sont pas des ventes d'options au sens de la norme.
Par opposition, les contrats d'achat à terme d'énergie qui sont conclus pour des raisons d'optimisation du porte-

feuille Energie ou utilisés ultérieurement à des fins d'optimisation, sont désignés comme des instruments financiers et sont évalués à la juste valeur. Les différences d'évaluation sont comptabilisées dans le compte de résultat au moment de leur constatation. Dès le 1^{er} janvier 2012, le Groupe a mis en place une comptabilité de couverture (hedge accounting). Les contrats d'achats de devises à terme sont désignés comme couverture de flux de trésorerie et servent à couvrir des opérations prévues hautement probables. L'évaluation de l'instrument de couverture est documentée tant au début de la couverture que de manière permanente. Le Groupe définit si la couverture est ou n'est pas hautement efficace pour compenser les variations des positions couvertes. La partie du profit ou de la perte réalisée sur l'instrument de couverture qui est réputée constituer une couverture efficace est comptabilisée directement dans les fonds propres alors que la partie inefficace est quant à elle comptabilisée au compte de résultat de l'exercice.

Emprunts
Les emprunts sont reconnus initialement à leur juste valeur, corrigée des coûts de transaction directement imputables. Ensuite les emprunts sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les emprunts ou les tranches d'emprunts pour lesquels il existe un droit irrévocable de différer le remboursement à un terme supérieur à 12 mois sont classés dans les passifs non courants; tous les autres le sont dans les passifs courants. Aucun coût d'emprunt n'a été activé tant en 2013 qu'en 2012.

Immobilisations financières
Les valeurs de parts de sociétés dans lesquelles le Groupe détient moins de 20% des droits de vote, ou dans lesquelles le Groupe n'exerce pas d'influence notable ou de contrôle conjoint, sont portées au bilan à leur prix d'acquisition avant de l'être à leur juste valeur. Les variations de la juste valeur sont comptabilisées dans le compte de résultat global et reclassées dans le compte de résultat lors de la vente de l'actif ou lorsque l'immobilisation financière doit subir une correction de valeur irréversible « Impairment ». Les prêts octroyés sont enregistrés au coût amorti, déduction faite des éventuelles pertes de valeur pour les montants non recouvrables.

Actions propres
En cas d'acquisition d'actions propres, le total du montant payé et les coûts directement imputables à la transaction (nets d'impôts sur le bénéfice) sont déduits des fonds propres du Groupe jusqu'à l'annulation ou la vente ultérieure des titres. En cas de vente, le produit reçu, net des coûts directement imputables à la transaction (auxquels on ajoute l'effet fiscal de l'impôt sur le bénéfice), est attribué aux fonds propres du Groupe.

Immobilisations corporelles
Les terrains, les bâtiments, les machines et les équipements sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ou de fabrication, après déduction des amortissements cumulés. Les dépenses de transformation des immeubles loués sont amorties sur la durée la plus courte entre la durée de vie économique présumée et la durée résiduelle du bail. Les coûts de réparation et d'entretien sont imputés directement comme charges au compte de résultat, tandis que les rénovations et améliorations majeures sont activées comme immobilisations corporelles et amorties sur leur durée de vie économique présumée. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée résiduelle des concessions et les durées de vie économique présumées suivantes :

	Nombre d'années
Bâtiments à usage du Groupe	20-40
Immeubles de placement	20-40
Centrales de production	25-80
Réseaux de distribution d'électricité	15-40
Machines, équipements, installations et outillage	6-15
Véhicules	3-8
Equipements informatiques	3-8

Les terrains ne sont amortis qu'en cas de perte de valeur, ou soumis à un retour de concession. Les équipements en cours de réalisation sont immobilisés et amortis à partir du mois de leur mise en service. Si le Groupe est obligé de démanteler des centrales de production ou d'autres immobilisations et de remettre en état les propriétés de tiers sur lesquelles ces immobilisations se trouvent, les coûts correspondants sont ajoutés au coût initial à la date d'acquisition, et amortis sur la durée de vie économique de l'immobilisation.

Immeubles de placement
Sont considérés comme immeubles de placement, les biens immobiliers détenus en vue d'en retirer des rendements ou pour en valoriser le capital. Les immeubles de placement sont comptabilisés à leur coût d'acquisition après déduction des amortissements cumulés. Les immeubles de placement sont amortis, de manière linéaire, sur une durée comprise entre 20 et 40 ans.

Immobilisations incorporelles et goodwill
L'excédent du coût résultant d'une acquisition d'entreprise est inscrit au bilan en tant que goodwill. Le goodwill est considéré avoir une durée de vie illimitée. Celui-ci fait l'objet d'un test de dépréciation annuel ou plus souvent si des événements ou changements de contexte laissent supposer la possibilité d'une telle dépréciation. Le test de dépréciation est basé sur une estimation des flux d'avantages économiques futurs.

Les autres immobilisations incorporelles sont comptabilisées à leur coût initial et sont amorties de manière linéaire sur les durées d'utilité suivantes :
- Concession : durée de la concession
- Clientèle : jusqu'à l'entrée en vigueur de la libéralisation totale du marché de l'électricité
- Logiciels : 5 ans
Un test de dépréciation est effectué si des indices montrent que la valeur recouvrable pourrait être inférieure à la valeur comptable.

Provisions
Les provisions comprennent les engagements dont l'issue, l'échéance ou le montant sont incertains. Elles sont portées au bilan lorsque le Groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé, lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation, et lorsque le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Le montant des provisions est évalué par la direction du Groupe, à la date de clôture, sur la base de la meilleure estimation possible des coûts nécessaires pour éteindre l'obligation. Lorsqu'une sortie de ressources n'est pas probable ou ne peut pas être estimée de manière fiable, l'obligation n'est pas portée au bilan mais est présentée sous les passifs éventuels. Lorsque l'effet est significatif, les flux de trésorerie attendus pour éteindre l'obligation sont escomptés. La provision est actualisée au taux du marché majoré le cas échéant d'un taux reflétant les risques spécifiques liés à cet engagement.

Impôts (y c. impôts différés)
Les impôts courants sont déterminés d'après le bénéfice imposable de l'année en cours et sont imputés au compte de résultat. Les impôts sur le résultat sont enregistrés dans la même période que les produits et les charges auxquels ils se rapportent. Les impôts différés sont déterminés selon la méthode du report variable, c'est-à-dire sur les différences temporelles entre la valeur des actifs et passifs reconnue par les autorités fiscales et leur valeur comptable enregistrée dans les états financiers consolidés du Groupe. Le montant de la provision pour impôts différés est calculé sur la base des taux d'imposition connus à la date de clôture et susceptibles d'être appliqués lors de la dissolution des différences temporelles. Les reports de pertes fiscalement déductibles sur les résultats futurs et les autres avoirs fiscaux différés sont inscrits à l'actif seulement si leur réalisation ultérieure paraît probable.

Bénéfice par action

Le bénéfice par action se calcule en divisant le bénéfice net par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est indiqué avant et après tous les effets potentiels de dilution.

Dividendes

Les dividendes sont comptabilisés dans les états financiers consolidés au moment où ils ont été approuvés par l'assemblée générale des actionnaires.

Parties liées

Sont considérées comme parties liées le canton de Vaud, la Fondation de prévoyance Romande Energie, les membres du Conseil d'administration et les sociétés qui leur sont liées, les membres de la direction du Groupe et les sociétés associées. Les parties liées sont approvisionnées en énergie à des conditions comparables à celles des clients qui satisfont les mêmes critères. L'Etat de Vaud perçoit des redevances sur les concessions en liaison avec l'utilisation de la force hydraulique.

Activités abandonnées et actifs non courants disponibles à la vente

Les actifs non courants ou les groupes destinés à être cédés sont valorisés au plus bas entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de ventes. Les actifs non courants sont classés comme détenus à la vente si leur valeur comptable est recouvrée principalement par une transaction de vente plutôt que par son utilisation. Ces conditions sont remplies si le bien est disponible pour une vente immédiate et si la vente est hautement probable. Les actifs non courants désignés comme destinés à la vente ne font plus l'objet d'amortissements.

NOTE 3

Eléments critiques d'évaluation

Les estimations et les hypothèses de travail sont continuellement évaluées et se fondent sur l'expérience et d'autres facteurs, telle la probabilité que certains événements se produisent compte tenu des circonstances.

Prévoyance en faveur du personnel

Le calcul des engagements de prévoyance découlant des plans à primauté des prestations est effectué à partir d'hypothèses actuarielles qui peuvent diverger de la réalité et influencer les actifs et les résultats du Groupe. Au 31 décembre 2013, le passif résultant du fonds de prévoyance s'élève à CHF 17.0 millions (2012 : CHF 54.8 millions).

Correction de valeur des immobilisations corporelles, incorporelles et des goodwills

La valeur comptable des immobilisations corporelles et incorporelles ainsi que des goodwills représente un montant de CHF 982.1 millions (2012 : CHF 927.6 millions). Un test de dépréciation est effectué annuellement ou chaque fois que des indices de perte de valeur se présentent. Ces tests sont effectués sur la base d'une estimation des cash flows futurs résultant de l'utilisation et de la vente probable des actifs. Toutefois les flux réels de trésorerie peuvent différer significativement des premières estimations.

Participations dans des sociétés associées

Cette rubrique est constituée principalement par la participation dans la société EOS Holding SA (29.7%) qui, elle-même, détient 31.4% d'Alpiq. Cette position est sensible tant aux variations du cours de l'Euro que du prix de l'énergie sur le marché de gros. Alpiq est une société très active sur le marché international.

Chiffre d'affaires

Une grande partie du chiffre d'affaires « énergie » est réalisée avec des clients particuliers qui sont facturés annuellement sur la base d'un relevé de compteur réalisé tout au long de l'année. Le chiffre d'affaires réalisé entre la date du dernier relevé et le 31 décembre est comptabilisé sur la base de l'énergie distribuée valorisée à un prix moyen, sous déduction des pertes réseau estimées. Ce chiffre d'affaires ainsi déterminé pourrait différer des valeurs effectives.

NOTE 4

Cession, regroupement d'entreprises et autres transactions importantes

Acquisitions en 2013

Tant en 2013 qu'en 2012, le Groupe n'a pas fait d'acquisition ou de cession significative.

NOTE 5

Gestion des risques financiers

Informations sur la gestion des risques

Le Groupe gère ses risques au travers de comités de gestion de risques spécifiques, tels que ceux existant par exemple pour l'approvisionnement en électricité. Un « risk manager » coordonne les différents comités de gestion des risques ainsi que les processus relatifs à cette gestion. L'objectif du « risk manager » est de s'assurer de manière systématique que les risques sont identifiés, évalués, maîtrisés et suivis. Le « risk manager » dépend directement de la direction financière du Groupe. Deux fois par an, une cartographie des risques les plus importants est présentée au Conseil d'administration. Cette cartographie comprend un descriptif des risques ainsi que les mesures prises visant à réduire les risques ainsi identifiés. En 2013, la méthode d'identification des risques majeurs, traditionnellement basée sur une approche bottom-up, a été enrichie par une approche top-down suite à un travail d'identification et de qualification des risques perçus par le Conseil d'administration et la direction. La confrontation des deux approches a permis d'assurer la cohérence de la perception des risques.

Exposition aux risques

Le Groupe est soumis aux risques du marché qui découlent principalement des prix de l'énergie, du risque de change et des taux d'intérêts, ainsi qu'aux risques de crédits et de liquidités. La direction surveille régulièrement ces risques. Le Groupe effectue des transactions sur des produits dérivés, principalement des swaps de taux d'intérêts et des contrats de change à terme. Le but est de limiter les risques découlant des taux d'intérêts sur emprunts et des transactions en monnaies étrangères effectuées dans le cadre des activités opérationnelles du Groupe. Le Groupe n'effectue pas de transactions financières pour lesquelles il existe au moment de l'échéance de la transaction un risque non calculé. Cela signifie que le Groupe ne procède pas à des transactions sans détenir les actifs et passifs sous-jacents. Seuls les valeurs patrimoniales et les engagements actuels ou futurs qui ont une forte probabilité de réalisation font l'objet d'une couverture.

Risques liés à l'approvisionnement en énergie

Le Groupe se trouve exposé aux fluctuations des prix du marché de l'électricité pour toute la quantité d'énergie qu'il ne produit pas lui-même, soit environ 83% des besoins totaux. Dès lors, des contrats d'approvisionnement à long terme sont conclus avec des partenaires privilégiés fixant les prix et volumes. Dans ce cadre, le Groupe est au bénéfice de contrats à long terme dont le plus long porte jusqu'en 2020. Ces contrats, ajoutés aux achats à terme et au droit d'achat mentionné à la note 33 couvrent la quasi-totalité des besoins en énergie sur la base de la consommation prévue en 2014.

Pour le solde, le Groupe recourt à des techniques dites de « stress-testing » qui visent à évaluer le scénario du pire. Puis, il fixe annuellement un prix maximum d'approvisionnement qu'il couvre sur « l'European Energy Exchange » (EEX) par des achats à terme, achats qu'il optimise en profitant des variations des prix spot et à terme. Au vu de l'incertitude liée aux prix de l'énergie, le Groupe tend à couvrir la totalité des besoins prévisionnels à 24 mois. Les flux d'électricité sur le marché européen induisent une congestion des lignes de transport de l'électricité. En fonction de la demande, le passage de l'énergie aux frontières est soumis à enchères. Le montant des enchères n'est pas prévisible et peut varier fortement d'une année à l'autre. En 2013, ces enchères ont représenté un coût de CHF 5 millions contre CHF 4 millions en 2012.

Risques liés aux taux de change

Le risque lié au taux de change est principalement généré par des achats d'énergie sur l'EEX qui se font en principe en Euro. Le Groupe utilise des contrats de change à terme et d'option pour couvrir le risque de change. Jusqu'au 31 décembre 2011, les écarts de valorisation étaient comptabilisés dans le compte de résultat. Cette méthode reste valable pour toutes les opérations de couverture effectuées avant le 1^{er} janvier 2012. Dès le 1^{er} janvier 2012, le Groupe a mis en place une comptabilité de couverture (hedge accounting). Au 31 décembre 2013 une charge inférieure à CHF 1 million (2012 : CHF 1 million) a été comptabilisée directement dans les fonds propres. La part inefficace de la couverture comptabilisée dans le compte de résultat n'est pas significative. Si la réalisation de la transaction attendue ou de l'engagement ferme n'est plus à l'ordre du jour, les montants auparavant comptabilisés dans les fonds propres sont portés dans le compte de résultat. La comptabilité de couverture s'arrête lorsque l'instrument de couverture est échu, est vendu, est exercé ou ne remplit plus les conditions de couverture. Toutes les différences d'évaluation qui existent alors dans les capitaux propres y sont maintenues séparément jusqu'à la réalisation de la transaction de couverture. Les impacts d'une variation du taux de change de +/-10%, toutes choses étant égales par ailleurs, sont de CHF 12 millions sur le compte de résultat, contre CHF 15 millions en 2012, et de CHF 3 millions sur les fonds propres.

Risques liés aux taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêts est essentiellement lié aux emprunts du Groupe ainsi qu'aux placements à court et moyen termes qu'il effectue. L'impact sur le compte de résultat 2013, avant impôt, d'une variation de plus ou moins 50 points de base est de CHF 1.0 million en 2013 contre CHF 1.4 million en 2012. Il n'y a pas d'impact sur les fonds propres.

Autres risques de prix

Le Groupe est exposé aux risques de prix sur les titres découlant des investissements en participations financières. Ces participations sont détenues à des fins stratégiques plutôt qu'à des fins de transactions. Le Groupe n'a pas d'exposition matérielle aux fluctuations de prix des titres. Ces fluctuations sont comptabilisées par les fonds propres.

Risques de crédit

Le risque de crédit est géré de manière centralisée pour le Groupe. Ce risque consiste dans l'éventualité qu'une contrepartie ne puisse honorer ses engagements. Le risque lié aux clients est limité par le nombre important de ceux-ci et leur répartition géographique (presque exclusivement en Suisse). Les postes ouverts sont suivis sur une base mensuelle. Cette position est détaillée dans la note 17. Le Groupe n'a pas d'exposition significative envers une contrepartie individuelle. Le risque découlant des autres instruments financiers comme la trésorerie, les équivalents de trésorerie, les instruments financiers dérivés et les dépôts auprès d'instituts financiers de placements est maîtrisé par l'application conforme du règlement de trésorerie du Groupe. Le Groupe investit uniquement auprès d'établissements financiers de premier ordre, sélectionnés selon des critères stricts. Le risque maximum sur cette position est égal à la valeur comptable des instruments financiers.

Risques de liquidités

Le risque de liquidités couvre l'incapacité pour le Groupe d'honorer ses obligations à temps. Le service de trésorerie du Groupe est responsable de la liquidité et du financement. Les risques de liquidités et de financement font l'objet d'une supervision permanente de la part de la direction, au niveau du Groupe. Le Groupe dispose de liquidités suffisantes pour répondre à tous les engagements par maturité. Le tableau ci-après indique les différentes échéances des engagements du Groupe (y c. intérêts) :

<i>En milliers de CHF</i>	< 1 mois	> 1 mois et< 3 mois	> 3 mois et<12 mois	> 1 an et< 5 ans	> à 5 ans	Total
31 décembre 2013						
Dettes financières			2 563	10 252	120 459	133 274
Engagements résultant de livraisons et prestations	17 928	4 150	174	147		22 399
Autres dettes	30 474	47 061	44 743	1 423		123 701
Total	48 402	51 211	47 480	11 822	120 459	279 374
Instruments financiers dérivés						
Achat de devises à terme	5 325	4 024	36 125	63 864	37 200	146 538
31 décembre 2012						
Dettes financières			2 563	10 252	123 022	135 837
Engagements résultant de livraisons et prestations	29 084	3 988	143			33 215
Autres dettes	32 443	35 721	35 164	1 531		104 859
Total	61 527	39 709	37 870	11 783	123 022	273 911
Instruments financiers dérivés						
Achat de devises à terme	5 626	14 410	39 273	91 002	55 536	205 847

Informations sur les actifs et engagements financiers

Actifs financiers		Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		Disponibles à la vente		Prêts et créances		Total	
		2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
En milliers de CHF	Note								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14					329 864	427 856	329 864	427 856
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés									
- obligations négociables	16	7 174	4 390					7 174	4 390
- dépôts à terme	16					90 000	40 000	90 000	40 000
Créances résultant de livraisons et prestations	17					96 712	111 722	96 712	111 722
Autres actifs courants									
- instruments financiers dérivés	24	8 430						8 430	
- créances diverses	18					578	1 130	578	1 130
Autres immobilisations financières									
- participations financières diverses	23			13 575	5 669			13 575	5 669
- prêts aux sociétés associées	23					13 271	5 604	13 271	5 604
- prêts à des tiers	23					220	443	220	443
Total		15 604	4 390	13 575	5 669	530 645	586 755	559 824	596 814

Passifs financiers		Passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat		Autres passifs financiers		Total	
		2013	2012	2013	2012	2013	2012
Engagements résultant de livraisons et prestations				22 399	33 215	22 399	33 215
Autres engagements à court terme							
- instruments financiers dérivés	24	11 293	17 637			11 293	17 637
- comptes courants partenaires	24			(256)	4 323	(256)	4 323
- engagements divers à court terme				98 133	73 390	98 133	73 390
Part à court terme des emprunts	25			262	262	262	262
Part à long terme des emprunts	25			115 294	115 556	115 294	115 556
Total		11 293	17 637	235 832	226 746	247 125	244 383

Les actifs et passifs non valorisés à la juste valeur (prêts et créances et autres passifs financiers) ont une juste valeur proche de leur valeur comptable.

NOTE 6

Capital management

L’objectif principal du management du capital est de maintenir la capacité à lever des fonds pour garantir la continuité d’exploitation et pour maximiser la valeur d’entreprise.
Le Groupe surveille l’endettement au travers du « gearing » ratio, qui correspond à la dette nette divisée par le total des fonds propres et de l’endettement net.

<i>En milliers de CHF</i>		2013	2012
Dettes financières		115 556	115 818
./. Trésorerie et équivalents de trésorerie		(329 864)	(427 856)
./. Titres et dépôts à terme		(97 174)	(44 390)
Dettes nettes		(311 482)	(356 428)
Fonds propres		1 958 369	1 947 441
Total des fonds propres et endettement net		1 646 887	1 591 013
Gearing ratio		-18.91%	-22.40%

NOTE 7

Informations sectorielles

La détermination des segments opérationnels est basée sur les Unités d'affaires qui font l'objet d'un reporting au niveau du comité de direction du Groupe.

Le Groupe est actuellement divisé en trois Unités d'affaires (UA) principales :

- Commercialisation
- Distribution
- Energie

Ces trois Unités d'affaires sont gérées de manière distincte bien que traitant, toutes, d'activités liées à l'énergie. Il n'a pas été tenu compte de secteurs géographiques du fait que le Groupe est actif presque exclusivement en Suisse.

L'Unité d'affaires Commercialisation est en charge de la vente de l'électricité, de prestations connexes (facturation, call-center) ainsi que de produits et services destinés à toute la gamme de la clientèle (audit énergétique, éclairage public, etc...). Cette Unité s'approvisionne auprès de l'Unité Energie. La société Romande Energie Commerce SA, filiale du Groupe à 66.7%, concentre la quasi-totalité des activités de cette Unité d'affaires.

L'Unité d'affaires Distribution a pour mission principale de garantir une fourniture d'électricité de qualité, conforme aux normes en vigueur. A cet effet lui sont dévolus l'entretien et le développement du réseau de distribution de l'électricité. La majeure partie des activités de cette Unité d'affaires est régulée. Ses revenus proviennent essentiellement de la rémunération de la mise à disposition du réseau, que ce soit au niveau des clients finaux ou au niveau des revendeurs. La loi sur l'approvisionnement en électricité (LApEI) édicte les modalités de cette rémunération. Au 1^{er} janvier 2014, l'Unité d'affaires Distribution a été renommée Unité d'affaires Réseaux.

L'Unité d'affaires Energie a pour objectifs principaux la sécurité d'approvisionnement des clients gérés par Romande Energie Commerce SA, la gestion des portefeuilles énergie, la production d'énergie hydraulique, le développement et la production d'électricité au moyen des nouvelles énergies renouvelables et de gaz.

Les transactions entre Unités d'affaires sont faites à un prix proche du prix du marché, sauf pour les activités dont les prix de transfert sont fixés dans la législation.

Les mêmes normes comptables sont appliquées sur l'ensemble des Unités d'affaires du Groupe. Le Groupe n'a pas de client représentant à lui seul plus de 10% de son chiffre d'affaires.

L'actif opérationnel de chaque Unité d'affaires est constitué principalement d'immobilisations corporelles, des créances résultant de livraisons et prestations et des autres créances. Le passif opérationnel comprend principalement les fournisseurs et les autres dettes.

La réorganisation des Unités d'affaires opérée en 2012 a conduit à reclasser temporairement les activités liées à l'efficience énergétique sous « Corporate ». Les charges attribuables à « Corporate » se réfèrent aux frais en lien avec les activités centralisées du Groupe. Figurent également sous cette rubrique les produits et charges qui ne peuvent être appliqués spécifiquement à une Unité d'affaires. Les actifs et les passifs consistent en majeure partie en trésorerie et équivalents de trésorerie, en participations dans des sociétés associées, en passifs d'impôts différés et dettes financières.

Au 1^{er} janvier 2014, le Groupe Romande Energie a procédé à la création de l'Unité d'affaires Services énergétiques. Elle a la responsabilité de l'ensemble des prestations proposées par le Groupe Romande Energie dans le domaine des énergies du bâtiment (pompe à chaleur, solaire thermique, solaire photovoltaïque), de l'éclairage (éclairage public et illumination) et des conseils et systèmes thermiques (solutions thermiques entreprises et collectivités, conseils, audits). Cette Unité d'affaires a été créée à la fois par le regroupement d'activités présentes auparavant dans d'autres Unités d'affaires, tel que l'efficience énergétique mentionnée ci-dessus, et par le développement de nouvelles prestations.

Le reporting par segment est établi sur la base des comptes IFRS.

Reporting par secteur opérationnel pour 2013

<i>En milliers de CHF</i>	Commer- cialisation	Distribution	Energie	Corporate	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net réalisé avec des tiers	286 166	244 478	34 390	12 780		577 814
Chiffre d'affaires net réalisé avec d'autres Unités	19 784	4 945	261 228	45 070	(331 027)	-
Chiffre d'affaires net des Unités d'affaires	305 950	249 423	295 618	57 850	(331 027)	577 814
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	(267 108)	(78 720)	(233 427)	(4 887)	266 450	(317 692)
Marge brute opérationnelle	38 842	170 703	62 191	52 963	(64 577)	260 122
Charges de personnel	(11 866)	(46 030)	(7 527)	(25 896)		(91 319)
Autres charges d'exploitation	(15 470)	(41 968)	(23 723)	(29 640)	64 577	(46 224)
EBITDA	11 506	82 705	30 941	(2 573)	-	122 579
Amortissements des immobilisations		(36 636)	(9 525)	(7 501)		(53 662)
Résultat opérationnel	11 506	46 069	21 416	(10 074)		68 917
Produits financiers				12 304		12 304
Charges financières				(3 402)		(3 402)
Part au résultat net des sociétés associées				7 075		7 075
Impôts				(16 972)		(16 972)
Résultat net	11 506	46 069	21 416	(11 069)		67 922
Actifs opérationnels	54 650	823 811	178 342	1 315 342		2 372 145
Actifs non attribuables à un segment						44 464
Total des actifs	54 650	823 811	178 342	1 315 342		2 416 609
Passifs opérationnels	26 322	66 573	15 631	6 355		114 880
Passifs non attribuables à un segment						316 506
Total des passifs	26 322	66 573	15 631	6 355		431 386
Investissements						
Immobilisations corporelles		86 921	12 881	2 753		102 555
Immobilisations incorporelles et goodwill			2 154	696		2 850
Total investissements	-	86 921	15 035	3 449		105 405

Reporting par secteur opérationnel pour 2012

<i>En milliers de CHF</i>	Commer- cialisation	Distribution	Energie	Corporate	Eliminations	Total
Chiffre d'affaires net réalisé avec des tiers	284 820	238 625	22 941	33 026		579 412
Chiffre d'affaires net réalisé avec d'autres Unités	19 997	6 078	256 842	30 064	(312 981)	-
Chiffre d'affaires net des Unités d'affaires	304 817	244 703	279 783	63 090	(312 981)	579 412
Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	(263 356)	(68 495)	(238 298)	(10 546)	260 965	(319 730)
Marge brute opérationnelle	41 461	176 208	41 485	52 544	(52 016)	259 682
Charges de personnel	(11 366)	(46 394)	(6 396)	(24 876)		(89 032)
Autres charges d'exploitation	(16 409)	(42 701)	(16 260)	(25 702)	52 016	(49 056)
EBITDA	13 686	87 113	18 829	1 966	-	121 594
Amortissements des immobilisations		(36 636)	(9 525)	(7 644)		(53 805)
Résultat opérationnel	13 686	50 477	9 304	(5 678)		67 789
Produits financiers				13 986		13 986
Charges financières				(3 964)		(3 964)
Part au résultat net des sociétés associées				(343 210)		(343 210)
Impôts				(12 812)		(12 812)
Résultat net	13 686	50 477	9 304	(351 678)		(278 211)
Actifs opérationnels	54 153	701 843	191 153	1 373 365		2 320 514
Actifs non attribuables à un segment						115 531
Total des actifs	54 153	701 843	191 153	1 373 365		2 436 045
Passifs opérationnels	30 490	82 001	16 171	8 901		137 563
Passifs non attribuables à un segment						324 841
Total des passifs	30 490	82 001	16 171	8 901		462 404
Investissements						
Immobilisations corporelles		51 988	21 836	1 767		75 591
Immobilisations incorporelles et goodwill				3 782		3 782
Total investissements	-	51 988	21 836	5 549		79 373

NOTE 8

Chiffre d'affaires net

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Chiffre d'affaires énergie	282 620	276 477
Chiffre d'affaires timbre sur propre réseau de distribution	146 161	148 164
Timbre THT et timbre hors réseau de distribution	29 634	23 987
Taxes refacturées, services sytème et Swissgrid	35 045	36 545
Finances d'équipement et participations de tiers	13 749	16 344
Total du chiffre d'affaires	507 209	501 517
Autres produits	47 958	59 208
Propres prestations activées	20 116	20 093
Résultat net sur réalisation d'actifs immobilisés	334	2 663
Variation ducroire, pertes sur débiteurs et provisions pour contrats onéreux	2 197	(4 069)
Total des autres produits	70 605	77 895
Chiffre d'affaires net	577 814	579 412

NOTE 9

Achats d'énergie, matériel et prestations de tiers

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Achats d'énergie	217 697	227 910
Timbres HT, THT et timbre hors réseau	49 031	29 192
Taxes réseaux, services systèmes et Swissgrid	34 495	36 319
Concessions et redevances	7 278	7 092
Autres achats	9 191	19 217
Total des achats d'énergie, matériel et prestations de tiers	317 692	319 730

En 2013, les achats d'énergie comprennent la variation de juste valeur des contrats d'énergie à terme du portefeuille d'optimisation reflétant un gain net de CHF 0.5 million. En 2012, un montant de CHF -8.3 millions provenant de contrats d'achats d'énergie à terme transférés dans le portefeuille d'optimisation était comprise dans les achats d'énergie.

NOTE 10

Charges de personnel

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Salaires et traitements	68 600	69 305
Charges sociales et de prévoyance	17 582	14 550
Autres charges de personnel	5 137	5 177
Total des charges de personnel	91 319	89 032
Effectifs au 31 décembre, en équivalent plein temps	673	685

NOTE 11

Résultat financier net

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Produits d'intérêts	701	827
Dividendes encaissés et produits sur titres	339	667
Gains sur ventes de titres	479	409
Gains de change	195	88
Variation de la juste valeur des instruments financiers	10 426	11 923
Produits financiers divers	164	72
Total des produits financiers	12 304	13 986
Intérêts sur emprunts, hypothèques et dettes bancaires	(2 789)	(2 730)
Pertes de change	(124)	(250)
Pertes sur titres	(105)	(211)
Frais financiers divers	(384)	(773)
Total des charges financières	(3 402)	(3 964)
Résultat financier net	8 902	10 022

NOTE 12

Impôt sur le bénéfice et impôts différés

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Résultat avant impôts	84 894	(265 399)
Charges pour impôts courants sur le résultat	14 966	13 263
(Produits)/Charges pour impôts différés	2 006	(451)
Total des charges pour impôts sur le bénéfice	16 972	12 812

Analyse du taux d'imposition

Les principales divergences entre le taux moyen pondéré et le taux d'imposition effectif se présentent de la manière suivante :

Taux d'imposition moyen pondéré applicable (en %)	21.61	21.11
Effets des sociétés mises en équivalence (en %)	(1.80)	(24.88)
Eléments exceptionnels imposés à taux réduits	0.15	(1.97)
Effets dus aux exercices antérieurs et autres (en %)	0.03	0.91
Taux d'imposition effectif	19.99	(4.83)

La variation du taux moyen pondéré provient du fait de taux d'impôts différents entre les sociétés.

Aucun impôt différé n'a été comptabilisé pour des pertes fiscalement déductibles totalisant CHF 28 millions (2012 = CHF 28 millions). Ces pertes sont reportables jusqu'en 2018, toutefois la probabilité de les utiliser est considérée comme faible.

Impôts différés

<i>En milliers de CHF</i>	Immobilisations corporelles	Engagement de prévoyance	Participations	Autres actifs, provisions et comptes de régularisation	Total
Actif d'impôts différés au 1^{er} janvier 2013		12 796			12 796
Passif d'impôts différés au 1^{er} janvier 2013	(123 145)		(12 464)	(10 228)	(145 837)
Impôts différés nets au 1^{er} janvier 2013	(123 145)	12 796	(12 464)	(10 228)	(133 041)
Comptabilisés au compte de résultat	(2 122)	687	204	(775)	(2 006)
Comptabilisés aux autres éléments du compte de résultat		(9 518)	(89)	(204)	(9 811)
Solde net d'impôts différés au 31 décembre 2013	(125 267)	3 965	(12 349)	(11 207)	(144 858)
Actif d'impôts différés au 31 décembre 2013		3 965			3 965
Passif d'impôts différés au 31 décembre 2013	(125 267)		(12 349)	(11 207)	(148 823)
Actif d'impôts différés au 1^{er} janvier 2012		14 812			14 812
Passif d'impôts différés au 1^{er} janvier 2012	(124 642)		(12 711)	(9 408)	(146 761)
Impôts différés nets au 1^{er} janvier 2012	(124 642)	14 812	(12 711)	(9 408)	(131 949)
Comptabilisés au compte de résultat	1 497	(422)	236	(860)	451
Comptabilisés aux autres éléments du compte de résultat		(1 594)	11	40	(1 543)
Solde net d'impôts différés au 31 décembre 2012	(123 145)	12 796	(12 464)	(10 228)	(133 041)
Actif d'impôts différés au 31 décembre 2012		12 796			12 796
Passif d'impôts différés au 31 décembre 2012	(123 145)		(12 464)	(10 228)	(145 837)

NOTE 13

Résultat par action

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	1 028 964	1 097 640
Résultat attribuable aux actionnaires de Romande Energie Holding SA (en milliers de CHF)	64 302	(282 581)
Résultat par action (en CHF)	62	(257)

Il n'existe aucun élément conduisant à une dilution du bénéfice.

NOTE 14

Trésorerie et équivalents de trésorerie

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Liquidités	319 864	427 856
Dépôts à court terme	10 000	-
Total trésorerie et équivalents de trésorerie	329 864	427 856

Les liquidités sur comptes courants bancaires sont rémunérées sur la base de taux d'intérêts variables. Les dépôts à court terme sont conclus pour des périodes variables comprises entre un jour et trois mois en fonction des besoins immédiats de la trésorerie du Groupe. La juste valeur de la trésorerie et équivalents de trésorerie est égale à la valeur comptable tant au 31 décembre 2013 qu'au 31 décembre 2012.

NOTE 15

Variation de l’actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Variation des créances résultant de livraisons et prestations	15 010	(7 161)
Variation des engagements résultant de livraisons et prestations	(10 816)	(17 052)
Variation d'autres actifs courants, d'autres passifs courants et d'autres éléments des activités opérationnelles	23 463	14 202
Variation de l'actif circulant et autres flux de trésorerie des activités opérationnelles	27 657	(10 011)

NOTE 16

Titres et dépôts à terme

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Obligations négociables	7 174	4 390
Dépôts à terme avec échéance supérieure à 90 jours	90 000	40 000
Total titres de placement et dépôts à terme	97 174	44 390

Le tableau ci-après donne une analyse des instruments financiers, comptabilisés à leur juste valeur, classés par niveau, en fonction du degré de subjectivité relatif aux critères utilisés pour déterminer cette juste valeur.

- Niveau 1 : La juste valeur correspond aux prix cotés sur un marché actif.
- Niveau 2 : La juste valeur est déterminée selon des indications autres que les prix cotés décrits selon le niveau 1. Ces indications sont obtenues principalement par des données observables sur le marché ou par d’autres moyens.
- Niveau 3 : La juste valeur correspond à une évaluation technique qui comprend des éléments qui ne sont pas basés sur des données de marché observables.

<i>En milliers de CHF</i>	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Actifs financiers								
Obligations négociables	7 174	4 390					7 174	4 390
Instruments financiers dérivés (note 18)	8 430	-					8 430	-
Total actifs financiers	15 604	4 390					15 604	4 390
Passifs financiers								
Instruments financiers dérivés (note 24)	11 293	17 125					11 293	17 125
Total passifs financiers	11 293	17 125					11 293	17 125

NOTE 17

Créances résultant de livraisons et prestations

En milliers de CHF	2013	2012
Créances résultant de livraisons et prestations	109 421	120 023
Acomptes reçus d'avance	(10 210)	(5 586)
Total des créances résultant de livraisons et prestations, brut	99 211	114 437
Provision pour créances douteuses	(2 499)	(2 715)
Total des créances résultant de livraisons et prestations, net	96 712	111 722

Au 31 décembre 2013, des créances pour un montant de kCHF 2'907 (2012 : kCHF 3'289) ont fait l'objet de corrections de valeur. Le montant de la provision relative à ce poste est de kCHF 2'499 au 31 décembre 2013 (2012 : kCHF 2'715). La correction de valeur effectuée sur les postes individuels concerne des clients auprès desquels un encaissement est hautement improbable en raison de leur situation économique défavorable.

Créances provisionnées individuellement	1 279	993
Créances provisionnées globalement	1 628	2 296
Total des créances ayant fait l'objet de provisions	2 907	3 289

Mouvement de la provision pour créances douteuses

Solde au 1^{er} janvier	(2 715)	(3 076)
Dotation à la provision pour créances douteuses	(480)	(720)
Utilisation de la provision pour créances douteuses	696	1 081
Solde au 31 décembre	(2 499)	(2 715)

Risque de crédit Le tableau ci-après indique la mesure du risque de crédit compris dans le poste « créances résultant de livraisons et prestations » :		
Créances n'étant ni échues, ni provisionnées	92 948	108 120
Créances échues mais n'ayant pas fait l'objet d'une correction de valeur		
- Compris entre 30 et 60 jours	1 781	1 366
- Compris entre 60 et 90 jours	623	726
- Compris entre 90 et 120 jours	456	369
- Compris entre 120 et 180 jours	496	567
Total	3 356	3 028
Créances ayant fait l'objet de provisions	2 907	3 289
Total des créances	99 211	114 437

NOTE 18

Autres actifs courants

En milliers de CHF	Note	2013	2012
Charges payées d'avance et produits à recevoir		8 103	5 048
Créances diverses et actifs circulants divers		578	1 130
Comptes courants partenaires		256	-
Instruments financiers dérivés	24	8 430	-
Impôts préalables, impôts anticipés et autres impôts récupérables		1 079	197
Total des autres actifs courants		18 446	6 375

NOTE 19

Immobilisations corporelles

En milliers de CHF	Terrains et bâtiments	Installations de production d'énergie	Installations de distribution d'énergie	Autres immo-bilisations corporelles	Constructions en cours	Total
2013						
Coûts d'acquisition						
1^{er} janvier	116 321	367 046	1 311 187	60 533	88 470	1 943 557
Acquisitions - transferts	21	6 528	47 892	2 621	78 246	135 308
Variation de périmètre		8 405				8 405
Désinvestissements - transferts	(9)	(2 702)	(7 804)	(2 322)	(32 864)	(45 701)
31 décembre	116 333	379 277	1 351 275	60 832	133 852	2 041 569
Amortissements cumulés						
1^{er} janvier	62 453	213 425	713 671	52 169		1 041 718
Amortissements de l'exercice	3 234	9 804	34 851	2 129		50 018
Variation de périmètre		2 856				2 856
Désinvestissements - transferts		(303)	(5 386)	(1 816)		(7 505)
31 décembre	65 687	225 782	743 136	52 482		1 087 087
Valeurs nettes au 31 décembre	50 646	153 495	608 139	8 350	133 852	954 482

2012

Coûts d'acquisition						
1^{er} janvier	116 480	360 866	1 267 324	69 234	71 682	1 885 586
Acquisitions - transferts	861	7 289	48 406	2 254	47 740	106 550
Désinvestissements - transferts	(1 020)	(1 109)	(4 543)	(10 955)	(30 952)	(48 579)
31 décembre	116 321	367 046	1 311 187	60 533	88 470	1 943 557
Amortissements cumulés						
1^{er} janvier	59 145	203 543	685 340	52 453		1 000 481
Amortissements de l'exercice	3 308	9 882	34 362	2 466		50 018
Désinvestissements - transferts			(6 031)	(2 750)		(8 781)
31 décembre	62 453	213 425	713 671	52 169		1 041 718
Valeurs nettes au 31 décembre	53 868	153 621	597 516	8 364	88 470	901 839

NOTE 20

Immeubles de placement

En milliers de CHF	2013	2012
Coûts d'acquisition		
1 ^{er} janvier	3 982	2 613
Acquisitions - transferts	111	1 369
Solde au 31 décembre	4 093	3 982
Amortissements cumulés		
1 ^{er} janvier	1 359	1 231
Amortissements de l'exercice	150	128
Solde au 31 décembre	1 509	1 359
Valeurs nettes au 31 décembre	2 584	2 623

Les immeubles de placement sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Leur juste valeur (niveau 3) est estimée à CHF 3.1 millions (identique à 2012) par le Groupe. Cette estimation s'appuie sur des indications du marché pour des objets similaires. Il n'y a pas eu d'évaluation reposant sur une expertise réalisée par un professionnel de l'immobilier. Les revenus locatifs des immeubles de placement se montent à CHF 0.3 million (identiques à 2012) et les charges directes correspondantes s'élèvent à CHF 0.2 million (identiques à 2012). Il n'y a pas d'engagements significatifs sur les investissements immobiliers.

NOTE 21

Immobilisations incorporelles

En milliers de CHF	Goodwill	Autres immobilisations incorporelles	Total
2013			
Coûts d'acquisition			
1 ^{er} janvier	17 746	21 747	39 493
Acquisitions - transferts	2 154	696	2 850
Sorties			-
31 décembre	19 900	22 443	42 343
Amortissements cumulés			
1 ^{er} janvier	4 460	9 317	13 777
Amortissements de l'exercice		3 494	3 494
Sorties		(4)	(4)
31 décembre	4 460	12 807	17 267
Valeurs nettes au 31 décembre	15 440	9 636	25 076

2012			
Coûts d'acquisition			
1 ^{er} janvier	19 046	18 480	37 526
Acquisitions - transferts	(1 300)	5 082	3 782
Sorties		(1 815)	(1 815)
31 décembre	17 746	21 747	39 493
Amortissements cumulés			
1 ^{er} janvier	4 460	6 028	10 488
Amortissements de l'exercice		3 659	3 659
Sorties		(370)	(370)
31 décembre	4 460	9 317	13 777
Valeurs nettes au 31 décembre	13 286	12 430	25 716

Le goodwill, présent au 1^{er} janvier 2013, de CHF 13.3 millions est attribué à l'Unité d'affaires Distribution. Le test de perte de valeur effectué, avec un taux de capitalisation de 4.7%, sur cette Unité d'affaires permet de justifier cette valeur.

L'acquisition, le 3 juillet 2013, de la société « Centrale Hydroélectrique de Meyronnes SAS » a été réalisée sur la base d'un prix du marché de EUR 6.2 millions. La société étant constituée exclusivement d'une installation de production d'énergie hydraulique, l'actif immobilisé a pu être réévalué à EUR 4.5 millions sur la base de la valeur de la société à la date de l'acquisition, considérant un taux de capitalisation de 6.0% (juste valeur de niveau 3). Eu égard au prix payé, un goodwill de EUR 1.8 million, relatif à un potentiel de développement des installations et de prolongation de la concession, a été constaté dans les comptes du Groupe. Le test de perte de valeur effectué au 31 décembre 2013 sur cette société, avec un taux de capitalisation de 6.0%, permet de justifier cette valeur.

Les prévisions financières utilisées dans le cadre des tests de perte de valeur pour la détermination de la valeur recouvrable sont basés sur les éléments propres au marché de l'électricité qui pour certains sont stables et connus. Les prévisions sont basées sur le plan à moyen-long terme porté à la connaissance du Conseil d'administration.

NOTE 22

Participations dans des sociétés associées

Le Groupe détient les participations suivantes dans des sociétés associées intégrées dans le périmètre de consolidation par la méthode de mise en équivalence :

	Valeur au bilan		Effet sur le compte de résultat	
<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012	2013	2012
EOS Holding SA	778 910	807 992	1 635	(348 415)
FMHL SA	29 229	29 814	-	520
FMA SA	11 376	10 140	1 295	1 027
SITEL SA	16 589	16 712	2 877	2 880
SEFA SA	15 369	15 016	719	147
Divers	9 765	8 803	550	631
Total	861 238	888 477	7 075	(343 210)

Le tableau ci-dessous illustre de manière résumée la situation agrégée des sociétés associées :

	EOS Holding SA		Autres sociétés du Groupe	
<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012	2013	2012
Comptes de résultat simplifiés des sociétés associées				
Chiffre d'affaires net, agrégé	49 149	45 427	194 053	180 965
Résultat net, agrégé	5 503	(1 212 945)	16 668	15 544
Part au résultat net des sociétés associées	1 635	(348 415)	5 440	5 205
Bilans simplifiés des sociétés associées				
Actifs courants	355 583	841 602	114 886	126 463
Actifs non courants	2 539 256	2 319 927	530 072	432 265
Passifs courants	33 283	(44 528)	69 382	(56 324)
Passifs non courants	239 406	(304 122)	342 729	(276 584)
Actifs nets, agrégés	2 622 150	2 812 879	232 847	225 820
Part aux capitaux propres des sociétés associées	778 910	807 992	82 328	80 485

Les états financiers des sociétés associées établis selon d'autres normes que celles du Groupe sont ajustés pour les rendre comparables.

En 2012, le groupe Alpiq a été impacté négativement par l'évolution du marché de l'énergie. Alpiq a comptabilisé, à charge de l'exercice 2012, des corrections de valeurs de ses actifs pour un montant de CHF 1.6 milliard. EOS Holding qui détient 31.38% d'Alpiq (identique à 2012), a constaté dans son compte de résultat 2012 sa quote-part à cet "Impairment", soit CHF 507 millions. Le management d'EOS Holding a effectué des corrections de valeur supplémentaires de sa participation Alpiq pour un montant de CHF 893 millions. Cela ramène la valeur de la participation Alpiq à CHF 6 milliards dans les comptes EOS Holding.

Compte tenu de sa participation dans EOS Holding SA (28.72% au 31 décembre 2012), le Groupe a pris en compte ces corrections de valeur par le biais du compte de résultat des sociétés associées pour un montant de CHF 402 millions. Le résultat des activités normales d'Alpiq et d'EOS Holding a ramené cet impact à CHF 348 millions.

Au 31 décembre 2013, le taux de participation est de 29.71%. Le dividende normal reçu est de CHF 49 millions auquel il s'agit d'ajouter un dividende en nature (actions gratuites EOSH) de CHF 22 millions.

NOTE 23

Autres immobilisations financières

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Participations financières diverses - titres disponibles à la vente	13 575	5 669
Prêts aux sociétés associées	13 271	5 604
Prêts à des tiers	220	443
Total des autres immobilisations financières	27 066	11 716

Prêts aux sociétés associées
Cette position comprend des prêts pour un total de CHF 8.9 millions envers la société Spontis découlant de la sous-traitance des activités de logistique et en particulier du transfert physique des stocks (2012 : CHF 0.8 million).
Ce montant comprend également un prêt de CHF 3.2 millions envers la société Forces Motrices de Sembrancher SA dont le taux est de 3%, ainsi que diverses créances pour un montant total de CHF 1.2 million contractées en 2012. Les prêts sont évalués selon la méthode du coût amorti.

Participations financières diverses
Les participations financières sont évaluées à leur juste valeur. Pour les sociétés non cotées et pour lesquelles nous ne possédons pas d'évaluation récente (niveau 3), la juste valeur est déterminée sur la base de l'EBITDA auquel est appliqué un facteur multiplicateur correspondant aux normes de leur secteur d'activité ou selon la dernière transaction réalisée ou envisagée ayant donné lieu à une évaluation.

	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3		Total	
<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Titres disponibles à la vente								
VO Energies Holding SA					4 434	3 298	4 434	3 298
Holdigaz SA					6 770	-	6 770	-
HYDRO Exploitation SA					2 371	2 371	2 371	2 371
Total titres disponibles à la vente					13 575	17 125	13 575	17 125

La variation de valeur des titres de VO Energies Holding SA, basée sur un multiple de l'EBITDA de 6, est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global 2013. Les titres de Holdigaz SA figurent au bilan pour le prix convenu à la date de transaction du 22 juillet 2013, dans le cadre d'une prise de participation croisée.

NOTE 24

Autres engagements à court terme

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Comptes de régularisation passifs	75 172	49 325
Salaires et autres charges sociales dus	11 732	12 317
Instruments financiers dérivés	11 293	17 637
Dettes fiscales hors impôt sur le bénéfice	5 013	4 714
Avances reçues	968	3 248
Comptes courants partenaires	-	4 323
Ristournes et taxes à payer aux communes	9 806	9 705
Dépôts de garantie	1 423	1 531
Divers	8 294	2 059
Total des autres engagements à court terme	123 701	104 859

Les instruments financiers dérivés correspondent à l'évaluation des contrats de change à terme ainsi qu'à l'évaluation de contrats d'achats d'énergie à terme désignés comme "optimisation".

Instruments financiers dérivés

<i>En milliers de CHF</i>	Montants des contrats		Juste valeur positive		Juste valeur négative	
	2013	2012	2013	2012	2013	2012
Contrats de change à terme	112 084	205 847	1 634			8 792
Contrats de change à terme (hedge acc.)	34 454	33 049	2 614			512
Contrats d'énergie à terme (optimisation du portefeuille)	47 182	24 369	4 182		11 293	8 333
Total des instruments financiers dérivés	193 720	263 265	8 430	-	11 293	17 637

En 2013, l'évaluation des opérations de change à terme a conduit à la comptabilisation d'un produit financier de CHF 10.4 millions (2012 : CHF 11.9 millions).

A partir de l'exercice 2012, le Groupe achète et vend de l'énergie à terme en vue d'optimiser son portefeuille. Ces transactions ne faisant pas l'objet d'une livraison aux clients finaux, ils sont évalués à leur juste valeur. Toutes les variations de valeur sont comptabilisées au cours de l'exercice de leur survenance. Au 31 décembre 2012, le montant des contrats présentés ne concernait que des achats d'énergie à terme.

En 2012, une comptabilité de couverture a été mise en place pour les transactions en Euros nécessaires pour les achats d'énergie à propre usage des clients du Groupe. Au 31 décembre 2013, le montant total des instruments de couverture est de CHF 34.5 millions (2012 : CHF 33.0 millions), la variation de la juste valeur comptabilisée directement dans les fonds propres est inférieure à CHF 1 million, tout comme en 2012.

NOTE 25

Emprunts

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Dettes auprès des banques et autres établissements financiers	113 000	113 000
Autres engagements financiers à long terme	2 556	2 818
Total des emprunts	115 556	115 818
Part à court terme des emprunts à long terme	(262)	(262)
Total des emprunts à long terme	115 294	115 556

L'exposition du Groupe aux risques de changement de taux et de renouvellement des emprunts à la date de clôture est la suivante :

Inférieure à 6 mois	262	262
Comprise entre 6 mois et 1 année	-	-
Comprise entre 1 année et 5 années	1 050	1 048
Plus de 5 années	114 244	114 508
Total des emprunts	115 556	115 818

Limites de crédits

Crédits utilisés/garanties émises	91	63
Crédits non utilisés	67 109	67 137
Total des limites de crédits	67 200	67 200

Les emprunts ont des échéances fixes sans possibilité de remboursement anticipé. Les dettes financières contractées auprès des établissements bancaires le sont aux conditions du marché. Le taux moyen des emprunts est de 2.27%, identique à 2012.

NOTE 26

Engagement de prévoyance

Base et organisation de la prévoyance professionnelle

Le personnel de Romande Energie SA est affilié à la Fondation de prévoyance Romande Energie (ci-après « la Fondation »). La Fondation est une institution de prévoyance, légalement indépendante, qui participe à l'application du régime de l'assurance obligatoire introduit par la Loi fédérale sur la prévoyance professionnelle vieillesse, survivants et invalidité, du 25 juin 1982 (ci-après « LPP »). Les employeurs affiliés à la Fondation sont :

- Romande Energie SA
- Romande Energie Commerce SA
- Effitec SA
- Enerbois SA

Plans de prévoyance

La Fondation gère une caisse de prévoyance distincte pour chaque employeur. Selon la LPP, les plans de prévoyance sont tous de type primauté des cotisations, le financement étant basé sur les cotisations fixées des assurés actifs et des employeurs exprimé en fonction du salaire assuré. Chaque société a un plan de base spécifique pour la couverture de la rémunération fixe. Trois sociétés ont en outre un plan complémentaire pour la couverture de la rémunération variable.

La Fondation assume elle-même la couverture des risques vieillesse, décès et invalidité. Les engagements sont évalués selon la méthode dite statique. Au 31 décembre 2013, le degré de couverture, correspondant au rapport entre la fortune de prévoyance et les engagements de prévoyance au sens LPP, s'élève à 109%. Si un plan devenait en sous-couverture, il existe plusieurs mesures de restructuration réglées par la LPP, telles qu'un changement du taux de conversion ou une augmentation des contributions. Certaines caractéristiques des plans de prévoyance suisses mènent à catégoriser les plans comme régime à prestations définies au sens de IAS 19. Un rapport actuariel selon les IFRS est préparé de manière annuelle.

Gestion des placements

En tant qu'organe suprême de la Fondation, le Conseil de fondation est responsable des placements. Le Conseil de fondation est composé de 5 représentants des employés et de 5 de l'employeur. La fortune de la Fondation sert exclusivement à couvrir ses engagements en cours et futurs. La politique de placements vise à optimiser la gestion des capitaux, afin d'atteindre les buts de prévoyance que la Fondation s'est fixée. Les objectifs en matière de politique de placements, à savoir, liquidité, sécurité et rendement doivent découler de manière cohérente des données et exigences actuarielles.

Le Conseil de fondation définit l'allocation stratégique de la fortune de la Fondation, ainsi que les bandes de fluctuation autorisées en adéquation avec les buts de prévoyance. En outre, il s'assure que les principes de placements édictés selon la législation et ses directives de placements soient respectés.

En milliers de CHF

Montant reconnu au bilan

Valeur actuelle des engagements de prévoyance	(459 443)	(478 291)
Valeur de marché des actifs du plan de prévoyance	442 455	423 465
Montant reconnu au bilan	(16 988)	(54 826)

Analyse des charges de l'exercice

Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	8 483	3 415
Intérêts nets sur le passif net au titre des prestations définies	940	1 314
Frais administratifs	527	515
Charges de prévoyance reconnues dans le compte de résultat	9 950	5 244

Variation de la valeur actuelle des engagements du plan de prévoyance

Solde au 1 ^{er} janvier	478 291	458 117
Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	8 483	7 361
Intérêts sur engagements de prévoyance	8 866	10 066
Cotisations des employés	3 908	3 900
Prestations versées	(22 765)	(20 070)
(Gain)/perte (dû)/due à l'expérience	2 655	(4 352)
Perte résultant du changement des hypothèses démographiques	-	16 029
(Gain)/perte résultant du changement des hypothèses financières	(19 995)	11 186
Ajustement des coûts des services passés	-	(3 946)
Solde au 31 décembre	459 443	478 291
La moyenne pondérée de la durée des engagements du plan de prévoyance est de 14.2 années.		

Variation de la juste valeur des actifs du plan de prévoyance

Solde au 1 ^{er} janvier	423 465	394 655
Cotisations de l'employeur	7 008	7 049
Cotisations des employés	3 908	3 900
Prestations versées	(22 765)	(20 070)
Frais administratifs	(527)	(515)
Revenus d'intérêts	7 926	8 752
d'intérêts	23 440	29 694
Solde au 31 décembre	442 455	423 465

En milliers de CHF

Analyse des montants comptabilisés dans le compte de résultat global

Perte résultant du changement des hypothèses démographiques	-	16 029
(Gain)/perte résultant du changement des hypothèses financières	(19 995)	11 186
(Gain)/perte résultant de l'expérience	2 655	(4 352)
Revenus de la fortune, non compris les montants inclus dans les revenus d'intérêts	(23 440)	(29 694)
Total des ajustements comptabilisés dans le compte de résultat global	(40 780)	(6 831)

Rapprochement du passif net au titre de régime à prestations définies

Passif net comptabilisé au 1 ^{er} janvier	(54 826)	(63 462)
Charge reconnue dans le compte de résultat	(9 950)	(5 244)
Ajustements comptabilisés au compte de résultat global	40 780	6 831
Cotisations de l'employeur	7 008	7 049
Passif net comptabilisé au 31 décembre	(16 988)	(54 826)

En %

Les hypothèses actuarielles utilisées pour le calcul des charges et produits en 2013 et 2012 sont les suivantes :

Taux d'actualisation	2.25	1.90
Indexation des salaires (y.c. inflation)	2.25	2.25
Taux de rendement de la fortune	2.25	1.90
Taux d'intérêt créditeur	2.25	2.00
Taux d'inflation	1.25	1.25
Taux d'adaptation des rentes	0.00	0.00
Table de mortalité	LPP 2010 GEN	LPP 2010 GEN

Répartition de la fortune entre les différentes classes d'actifs

Liquidités	4.30	5.60
Obligations	37.10	36.80
Actions	36.20	35.10
Matières premières	2.80	3.20
Immobilier suisse	19.60	19.30
Total	100.00	100.00

Estimation des charges pour l'exercice 2014

En milliers de CHF

2014

Eléments des charges et produits pour l'exercice 2014

Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	7 500
Intérêts nets sur les engagements de prévoyance	263
Frais administratifs	539
Charges reconnues au compte de résultat	8 302

Calcul des prestations de prévoyance acquises (net)

Coûts normaux	11 243
Intérêts sur les coûts normaux	253
Cotisations attendues des employés	(3 996)

Prestations de prévoyance acquises, après cotisations des employés	7 500
---	--------------

Les cotisations de l'employeur attendues pour 2014 s'élèvent à CHF 7 millions.

Analyse de sensibilité sur les principales hypothèses actuarielles retenues

		Augmentation	Diminution
Impact sur les engagements de prévoyance (en %)	Variation	de l'hypothèse	de l'hypothèse
Taux d'actualisation	0.50	-6.40	7.20
Indexation des salaires (y.c. inflation)	0.50	0.60	-0.60
Taux d'intérêt créditeur	0.50	1.20	-1.10

NOTE 27

Provisions

En milliers de CHF

	OIBT	Contrats onéreux	Total
2013			
Solde au 1^{er} janvier	3 612	4 237	7 849
Dotations	-	1 436	1 436
Effets d'actualisation	142	173	315
Utilisations	(1 407)	(4 274)	(5 681)
Solde au 31 décembre	2 347	1 572	3 919
Part à court terme des provisions	(983)	(997)	(1 980)
Total des provisions à long terme	1 364	575	1 939

2012

Solde au 1^{er} janvier	6 632	3 091	9 723
Dotations	-	2 428	2 428
Effets d'actualisation	373	50	423
Utilisations	(3 393)	(1 332)	(4 725)
Solde au 31 décembre	3 612	4 237	7 849
Part à court terme des provisions	(1 102)	(3 960)	(5 062)
Total des provisions à long terme	2 510	277	2 787

Provision OIBT

Le Groupe a constitué une provision pour faire face aux coûts engendrés par l'ordonnance sur les installations à basse tension (OIBT). Celle-ci est entrée en vigueur en 2002. Elle prescrit que les contrôles qui auraient dû être effectués avant son entrée en vigueur sont à faire maintenant aux frais des exploitants de réseaux. Les dispositions transitoires de l'OIBT fixent un délai pour rattraper les contrôles en retard et prévoient en effet de faire payer aux exploitants de réseaux les contrôles qui n'auraient pas été réalisés dans les délais. Cette provision est revue chaque année en fonction des contrôles restant à effectuer. La provision devrait être utilisée en totalité d'ici à 2015.

Provision pour contrats onéreux

Comme en 2012, le Groupe a conclu plusieurs contrats avec des clients ayant demandé leur éligibilité. Le Groupe ayant déjà couvert les quantités d'énergie nécessaires à l'exécution de ces contrats, certains d'entre eux se sont retrouvés de facto déficitaires. Cette provision a été calculée sur la base des flux de trésorerie sur la durée de chaque contrat. Le taux d'actualisation utilisé pour ce genre d'opérations est de 7.9%. Le Groupe s'attend à éteindre cette provision d'ici à 2016, les contrats étant conclus en principe pour une période de 3 ans.

NOTE 28

Capital-actions

Au 31 décembre 2013, le capital-actions émis est constitué de 1'140'000 actions nominatives entièrement libérées d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune. Le montant prévu pour la distribution de dividendes se base sur le montant de la rubrique « bénéfice au bilan » de la société mère, Romande Energie Holding SA. Il est déterminé conformément aux prescriptions du Code suisse des obligations. Les fonds propres consolidés comprennent des réserves légales de CHF 140.4 millions (2012 : CHF 60.7 millions), qui ne sont pas distribuables.

Il existe une convention entre le canton de Vaud, des communes vaudoises et la Banque Cantonale Vaudoise. Cette convention prévoit un droit de préemption réciproque en cas de vente des actions détenues par l'une ou l'autre de ces parties. Au 31 décembre 2013, les parties prenantes à cette convention détiennent ensemble 53.52% du capital-actions.

L'assemblée générale du 25 mai 2012 a décidé de renouveler le capital autorisé de maximum 405'000 actions au porteur d'une valeur nominale de CHF 25.- chacune, autorisation valable 2 ans. Au 31 décembre 2013, aucune des actions constituant le capital autorisé n'avait été émise.

En %	2013	2012
Etat de Vaud	38.60	38.60
Communes vaudoises	14.05	14.10
Actions propres	9.95	3.70
Groupe E SA, Fribourg	5.80	5.80
BKW Energie SA, Berne	5.00	5.00
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne	3.41	3.41
Holdigaz SA, Vevey	2.52	-
Alpiq Holding SA, Lausanne	-	10.50
Public	20.67	18.90

NOTE 29

Autres réserves

En milliers de CHF	Ajustement de valeur chez EOS Holding	Ecart de réévaluation	Total
2013			
Solde au 1 ^{er} janvier	(21 881)	8 625	(13 256)
Ecart de conversion et autres variations	11 318	1 047	12 365
Ajustement de la juste valeur des instruments financiers	2 188	2 410	4 598
Solde au 31 décembre	(8 375)	12 082	3 707

2012			
Solde au 1 ^{er} janvier	(18 199)	9 015	(9 184)
Ecart de conversion et autres variations	(992)	(678)	(1 670)
Ajustement de la juste valeur des instruments financiers	(2 690)	288	(2 402)
Solde au 31 décembre	(21 881)	8 625	(13 256)

NOTE 30

Actions en circulation

	2013	2012
Nombre total d'actions	1 140 000	1 140 000
Actions propres détenues par le Groupe	(113 437)	(42 360)
Actions en circulation	1 026 563	1 097 640

NOTE 31

Transactions et soldes avec les parties liées

En milliers de CHF		Ventes aux parties liées	Achats aux parties liées	Montants dus par les parties liées	Montants dus aux parties liées
Parties liées					
Entités avec influence notable sur le Groupe	2013	5 705	9 549	1 924	59
	2012	5 327	9 155	931	8
Sociétés associées	2013	6 012	36 496	1 075	2 188
	2012	13 408	25 639	8 633	4 393
Principaux dirigeants	2013	48 189	265 205	2 059	6 410
	2012	33 176	202 581	5 055	15 216

Les taxes et impôts versés au canton de Vaud ont été exclus de l'information relative aux parties liées.

Sont considérées comme entités avec influence notable, les actionnaires qui possèdent 20% et plus du capital-actions de la société mère Romande Energie Holding SA.

Les transactions réalisées avec des parties liées sont effectuées au prix du marché.

Le montant dû à la Fondation de prévoyance du personnel est de CHF 0.4 million au 31.12.2013 (CHF 0.3 million en 2012).

NOTE 32

Rémunérations, frais et charges sociales de la direction et du Conseil d'administration

En milliers de CHF	2013	2012
Salaires fixes de la direction octroyés au cours de l'exercice	1 470	1 413
Part variable de la direction	943	888
Frais de représentation	101	93
Charges sociales de la direction (AVS, AC, caisse de pensions...)	506	454
Total rémunération, frais et charges sociales de la direction	3 020	2 848
Indemnités du Conseil d'administration	679	700
Charges sociales du Conseil d'administration (AVS, AC...)	41	44
Total rémunération, frais et charges sociales du Conseil d'administration	720	744

La direction est composée de 6 membres, comme en 2012.

Le Conseil d'administration est composé de 11 membres. M. Laurent Balsiger a remplacé M. Daniel Schmutz qui a atteint la limite d'âge statutaire à l'assemblée générale 2013.

NOTE 33

Autres engagements futurs, engagements conditionnels et actifs éventuels

Dans le cadre de son activité, Romande Energie a conclu divers engagements à long terme, d'approvisionnement et de vente d'énergie.

Droit d'achat

Dans le cadre des conventions avec EOS, reprises par Alpiq, le Groupe a la possibilité, depuis le 1er octobre 2007 et jusqu'au 31 décembre 2030, de s'approvisionner en électricité auprès d'Alpiq, pour des quantités prédéfinies inférieures à 20% de sa consommation annuelle, à un prix équivalant au coût moyen de production d'Alpiq sur les ouvrages de production appartenant précédemment à EOS. La différence cumulée au fil des années entre le prix de vente moyen d'Alpiq et le coût moyen de production sur les quantités prélevées ne peut excéder un plafond mutuellement convenu. Cette possibilité d'approvisionnement est considérée comme un droit d'achat qui ne naît qu'au moment de l'exercice du droit et qui s'éteint uniquement par la livraison physique d'électricité. Il s'agit dès lors d'un droit futur d'achat d'énergie dont l'exercice dépend des conditions du marché au moment où le droit s'exerce. Ce droit est pris en compte dans les états financiers du Groupe au moment de son exercice. Pour l'exercice 2013, ce droit représente un montant de CHF 7 millions (2012 : CHF 4 millions). La valeur du droit exercé est portée en diminution des frais d'achat d'énergie. Compte tenu de l'évolution des prix du marché de l'électricité, le Groupe s'attend à ralentir l'usage de ce droit au cours des prochains exercices.

Garantie

Le Groupe a émis une garantie de Euro 19.7 millions (identique à 2012) en faveur d'un fournisseur d'équipements de production d'électricité afin de couvrir les paiements convenus contractuellement entre sa filiale Romande Energie Renouvelable SA et le fournisseur. D'autres garanties pour un montant total inférieur à CHF 0.1 million ont été données.

NOTE 34

Evénements postérieurs à la clôture

Les comptes consolidés 2013 du Groupe Romande Energie ont été approuvés par le Conseil d'administration en date du 28 mars 2014. Un dividende de CHF 30.- par action sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires. En cas de validation de cette proposition, le montant total des dividendes versés s'élèverait à environ CHF 30.8 millions, en prenant en compte les actions propres détenues par le Groupe.

NOTE 35

Filiales et sociétés associées

	Activités principales	Devise	Capital- actions '000	Participations en %*	
				2013	2012
Filiales					
Romande Energie SA, Morges	E	CHF	36 150	100.0	100.0
Bas-Valais Energie SA, Vouvry	E	CHF	19 898	72.0	72.0
Romande Energie Commerce SA, Morges	E	CHF	15 294	66.7	66.7
Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA, Bourg-St-Pierre	E	CHF	10 000	75.0	75.0
Eoliennes de Provence SA, Provence	E	CHF	6 000	60.0	60.0
Romande Energie Renouvelable SA, Morges	E	CHF	2 500	100.0	100.0
Enerbois SA, Rueyres	E	CHF	2 000	97.7	97.7
Tecfor SA, Troistorrents	N	CHF	560	100.0	100.0
Brent Energia SA, Brent 1)	E	CHF	400	65.0	-
Effitec SA, Morges	I	CHF	200	100.0	100.0
HC SA, Fribourg	N	CHF	100	100.0	100.0
Romande Energie France SAS, Paris 2)	D	EUR	3 100	100.0	-
Centrale Hydroélectrique de Meyronnes SAS, Meyronnes 3)	E	EUR	150	100.0	-
Sociétés associées					
EOS Holding SA, Lausanne 4)	D	CHF	324 000	29.7	28.7
Forces motrices Hongrin-Léman S.A. (FMHL), Château-d'Oex	E	CHF	30 000	41.1	41.1
Sitel SA, Morges	N	CHF	20 850	33.3	33.3
Forces Motrices de l'Avançon SA, Bex	E	CHF	7 095	28.0	28.0
Forces Motrices de Sembrancher (FMS) SA, Sembrancher	E	CHF	6 000	20.6	20.6
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, Aubonne	E	CHF	5 000	36.6	36.6
DransEnergie SA, Orsières 5)	N	CHF	2 000	31.0	-
neo technologies SA, Lausanne	N	CHF	2 000	48.9	48.9
Energie Solaire SA, Sierre	N	CHF	1 600	34.0	34.0
Cisel Informatique SA, Matran 6)	N	CHF	1 200	36.0	40.0
Agrogaz Lignerolle SA, Lignerolle	E	CHF	800	40.0	40.0
VO RE-Nouvelable SA, Orbe 7)	E	CHF	200	50.0	-
Gazobois SA, Cossonay-Ville 8)	E	CHF	120	50.0	33.3
Spontis SA, Granges-Paccot	N	CHF	100	30.0	30.0
St-Gingolph Energia SA, St-Gingolph	E	CHF	100	25.0	25.0
Eneftech Innovation SA, Ecublens 9)	E	CHF	275	-	34.0

* Le pourcentage de droits de vote est systématiquement identique au taux de participation indiqué à l'exception de la société des Forces motrices de l'Avançon SA pour laquelle le taux de participation est de 29.29 % alors que le pourcentage de droits de vote est de 27.98 %.

Activités principales :

- E) Production, distribution et vente d'énergie
- D) Détentions de participations
- I) Contrôle d'installations
- N) Autres

Variation de périmètre

- 1) Romande Energie Renouvelable SA, en collaboration avec un partenaire privé, ont créé le 6 juin 2013 la société Brent Energia SA détenue à 65% par le Groupe. Le but de la société est la modernisation et l'exploitation de la centrale hydroélectrique de Brent (turbinage de l'eau du ruisseau de Brent). La société est dotée d'un capital-actions de CHF 0.4 million.
- 2) En date du 23 janvier 2013, la société Romande Energie France SAS a été créée en France, elle est détenue à 100% par le Groupe. Le but de la société est l'acquisition, la vente et la gestion de participations dans le domaine de l'énergie ainsi que l'acquisition et la gestion d'actifs de production électrique sur le territoire français. Initialement dotée d'un capital-actions d'EUR 0.5 million, une augmentation de capital a été réalisée à fin 2013 pour porter celui-ci à un montant d'EUR 3.1 millions afin de financer l'acquisition de la société « Centrale Hydroélectrique de Meyronnes SAS ».
- 3) Romande Energie France SAS a acquis, le 3 juillet 2013, le 100% de la société « Centrale Hydroélectrique de Meyronnes SAS ». Le but de la société est la construction et l'exploitation d'une centrale hydroélectrique à Meyronnes (Alpes-de-Haute-Provence en France). La société est dotée d'un capital-actions d'EUR 0.15 million.
- 4) En date du 9 décembre 2013, un dividende en nature sous la forme de 31'761 actions a été reçu par le Groupe de la société EOS Holding SA. Ces actions représentent un montant de CHF 21.5 millions. Le Groupe détient ainsi 962'443 actions au 31 décembre 2013 représentant 29.71% du capital d'EOS Holding SA.
- 5) La Société des Forces Motrices du Grand-St-Bernard SA, en collaboration avec les Forces Motrices de Sembrancher SA (FMS) et les communes d'Orsières, de Liddes et de Bourg-St-Pierre, ont créé, le 12 décembre 2013, la société DransEnergie SA détenue à 31% par le Groupe. Le but de la société est la fourniture de toutes prestations techniques et administratives dans les domaines de l'eau et l'énergie. La société est dotée d'un capital-actions de CHF 2 millions.
- 6) En date du 11 juin 2013, 48 actions de la société Cisel Informatique SA ont été vendues pour un montant de CHF 0.3 million. Le Groupe détient ainsi 43'200 actions au 31 décembre 2013 représentant 36% du capital de Cisel Informatique SA.
- 7) Romande Energie Renouvelable SA, en collaboration avec la société VO Energies Holding SA, ont créé, le 3 septembre 2013, la société VO RE-Nouvelable SA détenue à 50% par le Groupe. Le but de la société est le développement de projets photovoltaïques sur la zone de distribution du groupe VO Energies. La société est dotée d'un capital-actions de CHF 0.2 million.
- 8) Suite à la sortie du capital de Gazobois SA du Groupe BKW, les deux actionnaires que sont la société Holdigaz SA et Romande Energie Holding SA ont acquis chacun, le 13 septembre 2013, 2'000 actions pour un montant de CHF 15'800. Le Groupe détient ainsi 6'000 actions au 31 décembre 2013 représentant le 50% du capital de Gazobois SA.
- 9) Le 16 janvier 2013, Romande Energie Renouvelable SA a cédé sa participation de 34% détenue dans la société Enefttech innovation SA à un partenaire privé.



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 28 mars 2014

Rapport de l'organe de révision sur les comptes consolidés

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de Romande Energie Holding SA, comprenant le compte de résultat, le compte de résultat global, le bilan, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variations des capitaux propres et l'annexe (pages 44 à 84) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes consolidés, conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) et aux dispositions légales, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses ainsi qu'aux International Standards on Auditing. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes consolidés ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes consolidés. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes consolidés puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes consolidés dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes consolidés pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats, en conformité avec les International Financial Reporting Standards IFRS, et sont conformes à la loi suisse.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes consolidés, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Karine Badertscher Chamoso
Experte-réviseur agréée

COMPTES ANNUELS DE ROMANDE ENERGIE HOLDING SA

Compte de résultat

au 31 décembre 2013

En milliers de CHF

	2013	2012
Produits		
Loyers et produits divers	2 615	2 615
Produits financiers	122 153	161 697
Total des produits	124 768	164 312
Charges opérationnelles		
Frais d'exploitation	(458)	(496)
Frais généraux d'administration	(2 021)	(1 608)
Amortissements et dotations aux provisions	(746)	(746)
Abandons et provisions sur créances	-	(7 000)
Charges financières	(2 347)	(2 816)
Résultat avant impôts	119 196	151 646
Impôts sur le bénéfice	(1 836)	(1 200)
Bénéfice net de l'exercice	117 360	150 446

Bilan

au 31 décembre 2013

<i>En milliers de CHF</i>	31.12.2013	31.12.2012
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	314 934	420 004
Titres, dépôts à terme et instruments financiers dérivés	196 250	50 542
Comptes courants avec les sociétés apparentées et parties liées	162 282	157 022
Autres actifs courants	1 450	2 173
Total des actifs courants	674 916	629 741
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles	12 102	12 849
Immobilisations financières	196 104	185 959
Prêts aux sociétés apparentées	85 471	64 104
Total des actifs non courants	293 677	262 912
Total des actifs	968 593	892 653
PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES		
Passifs courants		
Comptes courants avec les sociétés apparentées	17 394	25 393
Autres engagements à court terme	2 684	10 065
Impôts courants	2 344	667
Total des passifs courants	22 422	36 125
Passifs non courants		
Emprunts à long terme	100 000	100 000
Provisions à long terme	14 800	14 800
Total des passifs non courants	114 800	114 800
Total des passifs	137 222	150 925
Capital-actions et réserves		
Capital-actions	28 500	28 500
Réserve générale	5 859	5 859
Réserve pour actions propres	99 076	19 849
Total du capital actions et réserves	133 435	54 208
Bénéfice au bilan		
Report de l'exercice précédent	580 576	537 074
Bénéfice net de l'exercice	117 360	150 446
Bénéfice au bilan	697 936	687 520
Total des capitaux propres	831 371	741 728
Total des passifs et des capitaux propres	968 593	892 653

Annexe aux comptes annuels

NOTE 1

Principales participations

	But	Devise	Capital-actions '000	Participations en % 2013	2012
Romande Energie SA, Morges	1)	CHF	36 150	100	100
Bas-Valais Energie SA, Vouvry	1)	CHF	19 898	72	72
Romande Energie Commerce SA, Morges	1)	CHF	15 294	64	64
Romande Energie Renouvelable SA, Morges	1)	CHF	2 500	100	100
Romande Energie France SAS, Paris	2)	EUR	3 100	100	-
Sitel SA, Morges	2)	CHF	20 850	33	33
Forces Motrices de Sembrancher (FMS) SA, Sembrancher	1)	CHF	6 000	21	21
Société Electrique des Forces de l'Aubonne SA, Aubonne	1)	CHF	5 000	37	37
DransEnergie SA, Orsières	1)	CHF	2 000	31	-
neo technologies SA, Lausanne	2)	CHF	2 000	49	49
Energie Solaire SA, Sierre	1)	CHF	1 600	34	34
Cisel Informatique SA, Matran	2)	CHF	1 200	36	40

Activités principales :

- 1) Production, distribution et vente d'énergie
2) Autres

NOTE 2

Emprunts

<i>En milliers de CHF</i>	Taux	Durée	Echéance	2013	2012
AVS	2.120%	2010-2020	07.07.2020	50 000	50 000
AVS	2.120%	2010-2020	07.07.2020	50 000	50 000
Total des emprunts				100 000	100 000

NOTE 3

Actions propres

<i>En milliers de CHF</i>	2013		2012	
	Nombre d'actions	CHF '000	Nombre d'actions	CHF '000
Titres détenus par Romande Energie Holding SA				
Etat au début de l'exercice	12 765	6 153	12 765	6 153
Acquisition	119 994	130 761	-	-
Vente	(48 917)	(51 534)	-	-
Transfert	29 595	13 696	-	-
Etat en fin d'exercice	113 437	99 076	12 765	6 153
Titres détenus par Romande Energie SA				
Etat au début de l'exercice	29 595	13 696	29 409	13 696
Transfert	(29 595)	(13 696)	186	-
Etat en fin d'exercice	-	-	29 595	13 696
Total actions propres				
	113 437	99 076	42 360	19 849

NOTE 4

Capital autorisé

Le capital autorisé est de CHF 10.125 millions par émission d’au maximum 405'000 actions nominatives d’une valeur de CHF 25.- chacune, jusqu’au 25 mai 2014.

NOTE 5

Actionnaires importants

<i>En %</i>	2013	2012
Etat de Vaud	38.6	38.6
Communes vaudoises	14.0	14.1
Groupe E SA, Fribourg	5.8	5.8
BKW Energie SA, Berne	5.0	5.0
Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne	3.4	3.4
Holdigaz SA, Vevey	2.5	-
Alpiq Holding SA, Lausanne	-	10.5

NOTE 6

Valeur d’assurance incendie

<i>En milliers de CHF</i>	2013	2012
Valeur d'assurance incendie	33 160	32 333

NOTE 7

Engagements divers

La société fait partie d'un Groupe TVA et est par conséquent débitrice solidaire envers l'administration fédérale des contributions pour les dettes TVA des autres membres du Groupe.

La société a émis une garantie de EUR 19.7 millions en faveur d'un fournisseur d'équipements de production d'électricité afin de couvrir les paiements convenus contractuellement entre sa filiale Romande Energie Renouvelable SA et le fournisseur. La société a également émis d'autres garanties pour un montant total de CHF 0.1 million.

NOTE 8

Rémunérations et charges sociales des membres du conseil d’administration

<i>En CHF</i>		Indemnités	Charges sociales	Total 2013	Indemnités	Charges sociales	Total 2012
Mustaki Guy	Président du CA	98 800	8 220	107 020	115 000	9 454	124 454
Martz Wolfgang	Vice-président du CA	80 100	6 664	86 764	81 300	6 683	87 983
Ballif Laurent	Administrateur	46 200	-	46 200	46 200	-	46 200
Balsiger Laurent	Administrateur	29 316	-	29 316			
Budry Christian	Administrateur	55 800	4 643	60 443	57 000	4 686	61 686
Ghillani Paola	Administratrice	49 800	4 143	53 943	51 000	4 192	55 192
Grobéty Bernard	Administrateur	61 300	5 100	66 400	59 400	4 883	64 283
Leonardi Giovanni	Sortie le 25.05.12				15 684	1 290	16 974
Miauton Jean-Jacques	Administrateur	58 200	4 842	63 042	60 600	4 981	65 581
Pidoux Jean-Yves	Administrateur	58 700	-	58 700	59 700	-	59 700
Schmutz Daniel	Administrateur	17 300	744	18 044	48 600	2 264	50 864
Veuthey Alphonse-Marie	Administrateur	77 000	6 406	83 406	68 600	5 639	74 239
Wider Michael	Administrateur	46 200	-	46 200	36 865	-	36 865
Total		678 716	40 762	719 478	699 949	44 072	744 021

Ces indemnités prennent en compte les rémunérations versées par les autres sociétés du Groupe (>50%). Les éventuelles transactions (énergie) avec les administrateurs étant réalisées au prix du marché, elles ne sont pas englobées dans la liste ci-dessus.

NOTE 9

Rémunérations et charges sociales des membres de la direction

<i>En CHF</i>	Salaires fixes	Salaires variables	Rémuné-ration totale	Frais de représen-tation	Charges sociales
2013					
Rémunération globale	1 469 901	942 700	2 412 601	101 400	506 293
Rémunération la plus élevée :					
Pierre-Alain Urech, directeur général	378 612	320 000	698 612	18 000	143 629
2012					
Rémunération globale	1 412 884	887 600	2 300 484	93 000	453 743
Rémunération la plus élevée :					
Pierre-Alain Urech, directeur général	378 011	307 300	685 311	18 000	129 782

Les charges sociales comprennent notamment l'AVS et les cotisations à la caisse de pension.

NOTE 10

Gestion des risques

Le Groupe gère ses risques au travers de comités de gestion de risques spécifiques, tels que ceux existant par exemple pour l'approvisionnement en électricité. Un "risk manager" coordonne les différents comités de gestion des risques ainsi que les processus relatifs à cette gestion. Le système de contrôle interne (SCI) est pleinement documenté, adapté aux risques d'affaires et à l'étendue des activités. Conforme aux attentes du législateur, il répond aussi à celles de la direction. Dès lors, le management est en mesure de contrôler les processus les plus importants de l'entreprise qui ont un impact significatif sur l'établissement des reportings financiers.

Proposition de répartition du bénéfice au bilan

au 31 décembre 2013

<i>En milliers de CHF</i>	31.12.2013
Report de l'exercice précédent	656 740
Dividendes retenus sur actions propres (art. 659a CO)	3 063
Bénéfice net de l'exercice	117 360
Montant à disposition de l'assemblée générale	777 163
Dividende de CHF 30.- par action	34 200
Solde à reporter à nouveau	742 963
Total	777 163

Au nom du Conseil d'administration

Le président, Guy Mustaki

Le secrétaire, Pierre Oberson



Ernst & Young SA
Place Chauderon 18
Case postale
CH-1002 Lausanne

Téléphone +41 58 286 51 11
Téléfax +41 58 286 51 01
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de
Romande Energie Holding SA, Morges

Lausanne, le 28 mars 2014

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de Romande Energie Holding SA, comprenant le compte de résultat, le bilan et l'annexe (pages 87 à 92) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013.

Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2013 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA



Serge Clément
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)



Karine Badertscher Chamoso
Experte-réviseur agréée

Calendrier

27 mai 2014

112^e Assemblée générale ordinaire,
Morges, Théâtre de Beausobre

28 mai 2014

Dernier jour de négoce avec droit au dividende

30 mai 2014

Date de négoce ex-dividende

4 juin 2014

Païement du dividende

2 septembre 2014

Publication du rapport semestriel

Avril 2015

Publication du rapport de gestion 2014

26 mai 2015

113^e Assemblée générale ordinaire,
Ecublens, Swiss Tech Convention Center

Contacts

Relations avec les médias

Karin Devalte, responsable de la communication
T +41 21 802 95 67
karin.devalte@romande-energie.ch

Relations avec les investisseurs

René Lauckner, trésorier
T +41 21 802 95 24
rene.lauckner@romande-energie.ch

Corporate governance

Pierre Oberson, secrétaire général
T +41 21 802 95 61
pierre.oberson@romande-energie.ch

Editeur

Romande Energie Holding SA

Rue de Lausanne 53
Case postale
CH-1110 Morges 1
T +41 21 802 91 11
F +41 21 802 95 95

www.romande-energie.ch

GROUPE ROMANDE ENERGIE

Romande Energie SA

Rue de Lausanne 53

Case postale

CH-1110 Morges 1

T +41 21 802 91 11

F +41 21 802 95 95

www.romande-energie.ch